

Diagnostic d'Ancrage Territorial

De la Réserve Naturelle Régionale du
Bocage des Antonins.

Rapport de stage de fin d'études

Soutenu par Prunelle JACULAK

Le 15 septembre 2026

Tuteur professionnel

Alexandre BOISSINOT

Tuteur universitaire

Michaël BERMOND

Master 2 de Géographie, Aménagement, Environnement et
Développement

*Parcours Territoires en Transition, Métiers du diagnostic et du développement
local*

UFR SEGGAT - Département de Géographie

Année universitaire 2025-2026



Remerciements

Je tiens tout d’abord à exprimer ma gratitude envers l’ensemble de l’association Deux-Sèvres Nature Environnement, structure d’accueil de ce stage. Mes sincères remerciements à toute l’équipe pour son accueil chaleureux, sa bonne humeur et le professionnalisme qu’elle véhicule.

J’exprime toute ma reconnaissance à mon encadrant de stage, Monsieur Alexandre Boissinot. Merci de m’avoir donné l’opportunité de réaliser ce stage dans les meilleures conditions possibles et de m’avoir fait confiance tout au long de ces six mois. Je suis pleine de gratitude envers son soutien, sa gentillesse et sa pédagogie. Cette expérience a été particulièrement enrichissante, tant sur le plan professionnel que personnel, et restera une étape formatrice pour la suite de mon parcours.

Un remerciement particulier envers mon encadrant universitaire, Monsieur Michael Bermond, pour son accompagnement attentif ainsi que la richesse de ses conseils tout au long de ce rapport.

Je souhaite aussi remercier chaleureusement tous les acteurs rencontrés durant cette étude, les professionnels, les bénévoles, les adhérents et les usagers qui ont accepté de répondre à mes questions. Merci à tous pour votre disponibilité, votre écoute et votre bienveillance.

Merci à Ombeline Chidaine, référente de la structure RNF, pour ses relectures et son suivi tout au long du protocole.

Ma plus grande gratitude s’adresse à mes parents pour leur soutien constant, leurs relectures attentives et leurs retours constructifs. Merci à vous deux de m’avoir offert la possibilité de réaliser des études, qui m’ouvriront, je l’espère, les portes d’un avenir heureux.

J’ai également une pensée toute particulière pour mes amies Aurélie Girondin, Helena Woods et Marie Terrier qui m’ont soutenue et supportée tout au long de ces deux années de master. Un grand merci pour tous ces bons moments et la sincérité de notre relation. Je tiens également à les féliciter pour le travail qu’elles ont mené et je leur souhaite le meilleur pour la suite.

Pour finir, je souhaite exprimer ma gratitude à Baptiste Mourgues, mon compagnon, avec qui je vis au quotidien et sans qui j’aurais sûrement abandonné depuis longtemps. Merci pour ces 4 ans de présence partagés à tes côtés, pour ces six mois d’aventure et ces immémorables week-ends. Merci pour tous ces souvenirs qui resteront gravés, ainsi que pour tous ceux qui restent encore à construire.

Sommaire :

Remerciements.....	3
Sommaire :	5
Chemins d’eau	7
Introduction :.....	9
Partie 1 - Fondements et contexte du diagnostic territorial	13
Chapitre 1 - Cadre théorique et conceptuel.....	14
1 - Définitions et concepts essentiels.....	14
1.1. La notion de réserve naturelle :	14
1.2. Le socio-écosystème comme grille de lecture :.....	16
1.3. Les notions d’ancrage territorial et d’acceptation :	19
2 - Le diagnostic territorial : concepts et mise en œuvre.....	20
2.1. Une démarche de diagnostic territorial portée par RNF :	20
2.2. Définition, objectifs et enjeux du diagnostic territorial :	21
3 - Présentation du site d’étude	23
3.1. Historique et création de la réserve :	24
3.2 Deux-Sèvres Nature Environnement, gestionnaire du site :	26
3.3. Caractéristique territoriales et biologiques du site :	27
Partie 2 - Démarche méthodologique de l’évaluation de l’ancrage territorial	33
Chapitre 2 – Une méthodologie mixte	34
1 - Réflexion méthodologique	34
1.1. Appropriation du sujet :	34
1.2. Problématique et hypothèses :	36
1.3. Une méthodologie en 6 étapes :	39
Partie 3 – Présentation et analyse des données récoltées.....	53
Chapitre 3 – L’ancrage territorial de la RNR	54
1 – Présentation des profils cognitifs	54
1.1. : Des acteurs impliqués	54
1.2. : Cinq types d’acteurs :	55
2 - Indicateurs du niveau d’ancrage territorial	58

2.1. : Indicateur de connaissance :	58
2.3. : Indicateur d’intérêt :	75
2.4. : Indicateur d’implication :	85
2.5. Analyse d’indicateurs plus spécifiques :	91
2.6. Le parcours pédagogique, un atelier à retravailler :	96
2.7 : Les cartes mentales :	98
2.8. Quel avenir pour la réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins ?	102
2.9. Un atelier conclusif : l’AFOM	103
Partie 4 – Conclusion de l’étude et propositions d’actions	107
Chapitre 4 – Pistes d’améliorations et enjeux	108
1 - Comment répondre aux nouvelles attentes des acteurs ?	108
1.1. Des pistes d’actions selon les indicateurs :	108
1.2. Quelles actions concrètement ?	111
2 - Limites méthodologiques :	119
2.1. La détermination des scores :	119
2.2. Des métriques diversifiées mais superflues :	119
2.3. Les catégories d’acteurs et la durée du protocole :	120
2.4. Une plateforme de saisie perfectible :	120
3 - Retour réflexif et apprentissages :	120
3.1. La diversité des acteurs :	121
3.2. Un nombre d’acteurs restreint :	121
3.3. : Un questionnaire en ligne améliorable :	121
4 - Les apports professionnels du stage :	122
5 - Retour et développement des hypothèses :	123
5.1. Hypothèse 1 : localisation et temporalité	123
5.2. Hypothèse 2 : les animations comme outil pédagogique	125
5.3. Hypothèse 3 : comment diversifier les publics ?	126
Conclusion :	129
Bibliographie :	131
Table des figures :	135
Table des annexes	137
Table des matières :	163

Chemins d’eau

*Il suffit qu’un peuplier fasse
une révérence, qu’une
grenouille bondisse de la
berge.*

*Il suffit d’un murmure de
quelques mots échangés, d’un
voyage parmi les aulnes, les
saules ou les frênes-tétards...*

*Il suffit de ne rien dire et de se
laisser dériver... pour plonger
dans les mystères du pays où
l’eau est chemin.*

DE TERRE ET D’EAU : Promenades en marais poitevin.

De Michel Cordeboeuf et Camille Gougnaud.

Introduction :

Pour faire face à la montée des préoccupations environnementales, de plus en plus d’espaces sont protégés de manière à préserver la biodiversité et les milieux naturels. En France cette dynamique s’appuie sur la loi de 1976 relative à la protection de la nature, ainsi que sur le Code de l’environnement, qui définit les conditions de classement d’une réserve. Ces espaces bénéficient d’une protection lorsque leur faune, leur flore ou leurs caractéristiques naturelles présentent un intérêt particulier. Ils doivent ainsi être préservés des activités anthropiques susceptibles de les dégrader (Therville, 2013). Les Réserves Naturelles (RN) constituent un outil réglementaire pertinent à l’échelle française pour sauvegarder la biodiversité. Les nouvelles adaptations de gestion permettent de repenser les limites géographiques et sociales des espaces protégés. Initialement sous la forme d’îlots biologiques, ils sont aujourd’hui réfléchis sous l’angle de réserves appartenant à des réseaux d’acteurs entretenant des interdépendances socio-écologiques (Mathevet et al., 2010 ; Therville, 2013).

Parmi les espaces protégés, il existe les réserves naturelles. On en dénombre en France aujourd’hui 372, dont 195 Réserves Naturelles Nationales (RNN), 170 Réserves Naturelles Régionales (RNR) et 7 Réserves Naturelles de Corse (RNC) (<https://reserves-naturelles.org/>). Contrairement à d’autres classifications comme les parcs nationaux, les réserves naturelles ont avant tout une vocation de protection et de connaissance scientifique. Elles reposent sur trois missions principales : protéger les milieux, les gérer et sensibiliser le public. Au départ, ces espaces étaient avant tout gérés selon un modèle “restrictif” avec une forte réglementation et une exclusion des activités humaines. Cependant, depuis les années 2000, une évolution s’est opérée vers des modes de gestion plus ouverts et participatifs. De cette manière certaines activités sont autorisées, ce qui permet aux acteurs locaux d’être davantage associés. Cette approche vise à mieux intégrer les réserves dans leur territoire, en tenant compte des interactions entre les milieux naturels et les activités humaines (Mathevet et al., 2010 ; Cosson et Mauz, 2017 ; Therville, 2010 ; Therville, 2013).

Ces évolutions s’inscrivent dans une dynamique nationale plus large puisque le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (MET) s’est fixé comme objectif la protection de 30 % du territoire français d’ici 2030, dont 10 % en protection forte (MET, 2021). La classification de ces espaces n’est pas le seul moyen d’y parvenir, il est aussi nécessaire de renforcer leur ancrage territorial. C’est aussi ce que porte la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées françaises au niveau national en 2021 (SNAP). C’est au total 7 objectifs et parmi eux celui d’enraciner le réseau des aires protégées dans les territoires par des mesures intégratives. La mise en place de ces politiques publiques pour la conservation des milieux naturels semble indispensable en raison des enjeux cruciaux liés aux changements climatiques.

D’ici 2030, Réserves naturelles de France (RNF) ambitionne d’accompagner 100 réserves naturelles (y compris Réserves Naturelles Nationales et de Corse) dans la réalisation de leur Diagnostic d’Ancrage Territorial (DAT). Depuis 2015, 33 DAT ont déjà été menés dans le cadre de projets financés par des fonds verts régionaux, en Bretagne, en Occitanie et en NouvelleAquitaine. Ces projets témoignent d’une dynamique déjà bien engagée au service de l’intégration territoriale des

espaces naturels protégés. Aujourd’hui en France métropolitaine, nous dénombrons au total : 195 Réserves Naturelles Régionales (RNR) et 170 Réserves Naturelles Nationales (RNN) et 7 Réserves Naturelles de Corse.

C’est dans ce contexte que s’inscrit le stage en lien avec la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins située à St-Marc-la-Lande dans le département des Deux-Sèvres. La mission porte sur l’évaluation et l’amélioration de son ancrage territorial. Concrètement, il s’agit de comprendre comment cette Réserve Naturelle Régionale est perçue par les acteurs locaux de manière à proposer des outils pour renforcer son intégration dans le territoire. Cet espace naturel est entouré de plusieurs terres agricoles et est sujet à divers enjeux environnementaux, en particulier ceux portant sur la gestion de l’eau. Des conflits sous-jacents peuvent aussi émerger entre les acteurs, tels que les élus, les agriculteurs, les chasseurs ou encore les riverains. Le diagnostic d’ancrage territorial cherche à améliorer l’enracinement de la réserve naturelle au quotidien en questionnant ces pratiques actuelles. Cette étude va aussi permettre d’enrichir la base de données du réseau de “Réserves Naturelles de France” et servir de modèle à l’échelle régionale en offrant un retour d’expérience complet pour d’autres espaces naturels.

Ainsi l’ancrage territorial repose sur plusieurs éléments, notamment la connaissance du dispositif, sa reconnaissance, son acceptation et son appropriation par les acteurs. Ces dimensions peuvent varier selon les territoires étudiés et les acteurs concernés. Dans le cadre de cette étude, la réflexion est menée à différentes échelles, à la fois celle de la commune de Saint-Marc-la-Lande et plus largement sur l’ensemble du département des Deux-Sèvres. L’ensemble de ce projet a pour finalité d’analyser les perceptions, les attentes et les possibles freins à la présence de la Réserve Naturelle du Bocage des Antonins. Nous réaliserons cette enquête en suivant une méthodologie nationale développée par Réserves Naturelles de France avec l’appui technique de la Ligue pour la Protection des Oiseaux France (LPO).

Il semble primordial d’envisager la protection de la nature au travers d’un angle non plus isolé mais davantage intégré. Dans l’ensemble de ce travail, nous proposons une démarche qui prend en compte les dimensions écologiques, sociales et économiques. Cette réflexion s’est articulée autour de deux questions centrales :

- La première : **comment la réserve naturelle du Bocage des Antonins est-elle perçue pour l’ensemble des acteurs du territoire ?**

L’objectif de cette première question est avant tout d’identifier les représentations, les attentes ainsi que les éventuelles inquiétudes associées à la RNR. Il s’agit aussi de mieux comprendre les usages du site et les relations entretenues entre les différents acteurs du territoire. Enfin, cette question permettra d’évaluer le degré d’appropriation du site au regard des différents enjeux environnementaux qui y sont liés.

- La seconde : **quels sont les freins et les pistes d’améliorations de son ancrage territorial pour une meilleure intégration dans le territoire local ?**

Cette seconde approche cherche à identifier les éventuels freins et à mieux cerner les difficultés susceptibles de nuire à la visibilité, à l’appropriation ou à l’acceptation de la RNR. Elle offrira également l’occasion de mieux comprendre les attentes et les besoins des différents acteurs liés à

cet espace. Pour finir, cette réflexion pourra envisager une intégration plus cohérente de la réserve au sein des dynamiques sociales, économiques et environnementales du territoire.

Pour répondre à l’ensemble de ces questionnements, la première partie de ce rendu sera consacrée à l’introduction des termes-clés et à la démarche portée par RNF (I). La seconde partie présentera la méthodologie adoptée dans l’ensemble de cette démarche analytique afin d’évaluer l’ancrage territorial d’une réserve naturelle. (II). Ensuite seront présentés les résultats obtenus à partir des indicateurs d’évaluation (III). Enfin la dernière partie proposera des pistes d’améliorations ainsi que les limites méthodologiques rencontrées lors de ce travail (IV).

Partie 1 - Fondements et contexte du diagnostic territorial

Chapitre 1 - Cadre théorique et conceptuel

Contextualisation :

Ce premier chapitre a pour mission de présenter le cadrage général de l'étude. Il introduit d'abord les principaux termes et concepts clés utilisés afin de préciser le contexte du travail. Il présente ensuite la méthodologie nationale mise en place par Réserve Naturelle de France et la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Enfin, une présentation du terrain d'étude permet de situer le site et ses principaux enjeux environnementaux.

1 - Définitions et concepts essentiels

1.1. La notion de réserve naturelle :

Les premières actions en faveur de la biodiversité furent mises en place au XIX^e siècle, avec la création d'une réserve artistique dans la forêt de Fontainebleau en 1861. C'est seulement après la Seconde Guerre mondiale qu'une nouvelle étape est franchie et qu'ainsi de nombreuses lois virent le jour. Avec le temps, la protection de la nature devint davantage scientifique et structurée. La loi n° 57-740 du 1^{er} juillet 1957 créa le statut de réserve naturelle, permettant ainsi de protéger spécifiquement certains sites. La première Réserve Naturelle Nationale (RNN) fut créée en 1961 au lac du Luitel, dans le massif de Belledonne (Figure 1). Quelques années plus tard, la première réserve naturelle marine voit le jour : le banc d'Arguin, situé à l'entrée du bassin d'Arcachon. Puis, une seconde loi voit le jour le 10 juillet 1976. Sa mise en place a permis de renforcer la protection de la nature au travers de la notion d'intérêt général. Cette même année, la première réserve d'outre-mer est mise en place en Martinique, sur la presqu'île de Caravelle¹.

¹ Réserves Naturelles de France. (s. d.). *Histoire des réserves naturelles en France*.

Figure 1 : photographie du lac de Luitel



À partir de 1982, les gestionnaires de réserves commencent à se regrouper dans l’idée de mieux coordonner leurs actions. Cette même dynamique influença la création de la Conférence permanente des réserves naturelles (CPRN), devenue Réserves naturelles de France (RNF) en 1994. Au début des années 2000, les régions acquièrent la compétence de créer des réserves naturelles régionales, ce qui permet au réseau de fortement se développer. De nombreux dispositifs se multiplient à différentes échelles (locales, nationales ou européennes), et en 2022, la France comptabilisait plus de 6 000 aires protégées. Une aire protégée est un espace défini et géré afin de préserver durablement la nature, avec différents niveaux de protection selon les catégories établies par l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Nous distinguons trois grands types de protection :

- **Réglementaire** qui concerne les parcs nationaux, les réserves naturelles ou les aires de protection.
- **Contractuel** qui comprend les parcs naturels régionaux ou encore les sites Natura 2000.
- **Foncière** qui est affiliée aux terrains acquis pour être protégés.

La Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins, comme les autres Réserves naturelles, fait partie des protections réglementaires les plus fortes. Comme nous l’avons évoqué en introduction, leur objectif est de préserver la faune, la flore et les milieux naturels en limitant au maximum les

activités humaines. Il existe trois types de réserves : nationales, régionales et de Corse². En métropole, ces espaces couvrent une surface de 334 424 hectares, soit environ 0,61 % (Figure 2).

Figure 2 : carte du nombre de réserves naturelles en France métropolitaine en 2026



Les réserves jouent un rôle primordial dans la conservation de la biodiversité. Par exemple, certaines espèces d’oiseaux y sont mieux préservées que dans d’autres sites (Gellé et al., 2026). Outre cette fonction, elles ont aussi pour objectif de sensibiliser le public, de proposer des animations, d’adopter une gestion raisonnée et de mettre en place des suivis scientifiques. Leurs missions dépassent les simples limites géographiques, ce qui invite à repenser ces espaces comme des systèmes “socio-écologiques” ou des “socio-écosystèmes”. C’est-à-dire l’interaction entre la biodiversité, les activités humaines et les relations sociales.

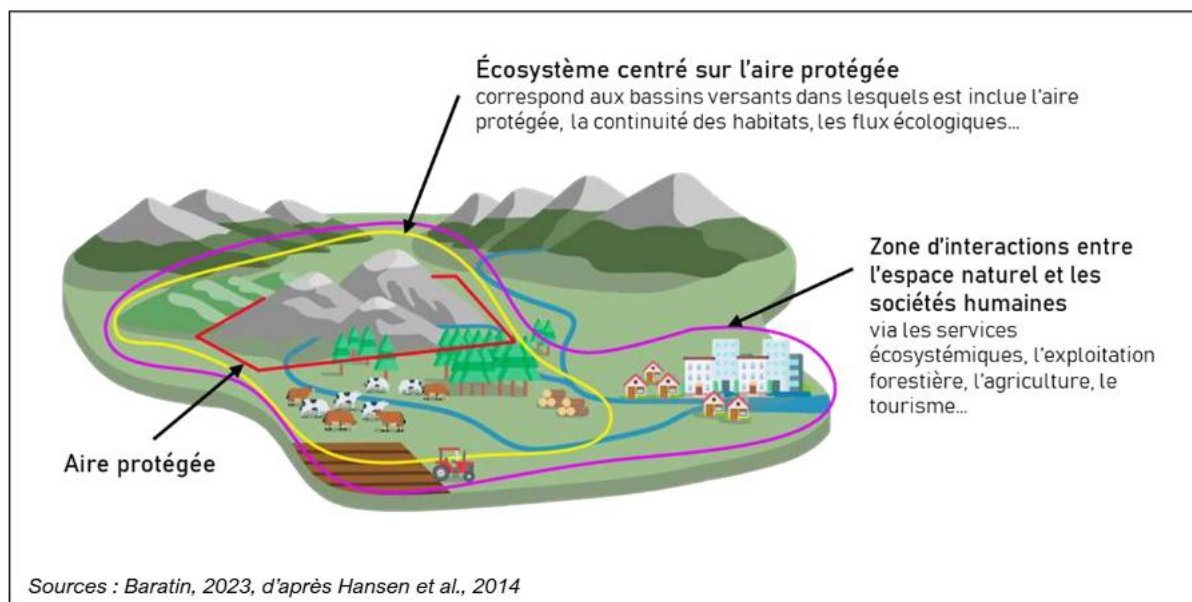
1.2. Le socio-écosystème comme grille de lecture :

La notion de systèmes socio-écologiques peut être définie comme l’analyse de la société et de l’environnement, en tenant compte de leurs interactions. Ces organisations sont complexes et associent des éléments naturels (écologie, hydrologie, paysages) et humains (économiques,

² RNF, (2019). Portait des RNF.

politiques, institutions). L’étude de ces systèmes consiste à comprendre l’existence ou l’absence de liens entre les sociétés et les écosystèmes (Figure 3). Ces réflexions se basent sur une diversité d’espaces comme les forêts, les lacs, les pâtures ou les zones exposées aux risques naturels. Ce sont également une multiplicité de disciplines qui sont mobilisées : les sciences sociales (sociologie, économie, géographie) et les sciences de l’environnement (écologie, pédologie, climatologie).

Figure 3 : schéma illustrant le concept de socio-écosystème d’une aire protégée



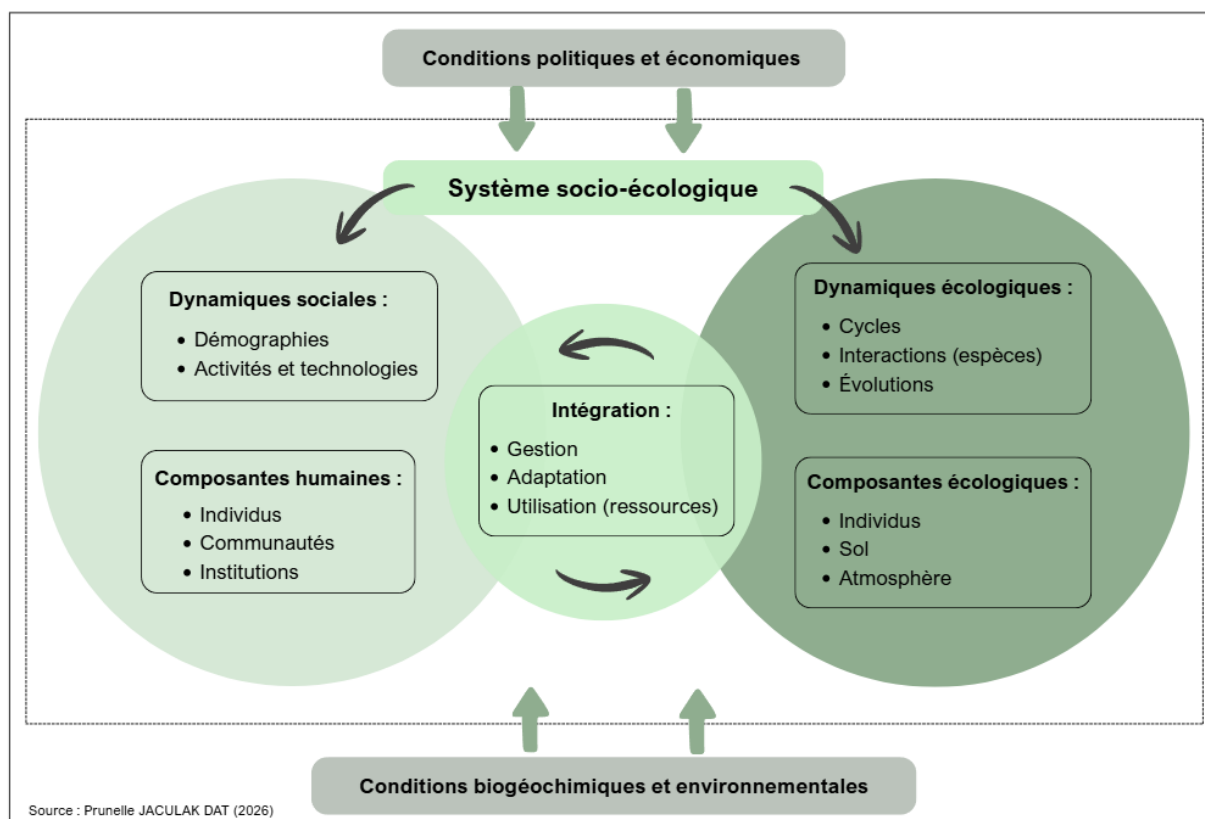
L’analyse de ces systèmes, dont font partie les réserves naturelles, s’effectue à différentes échelles de temps. Le temps court correspond aux évolutions récentes et le temps long aux reconstitutions historiques au travers des archives. L’objectif est de mieux comprendre les héritages, les ruptures et les évolutions qui ont pu influencer les systèmes actuels. S’y ajoute la dimension spatiale, puisque certaines études se concentrent sur des territoires précis afin de travailler avec les acteurs locaux et d’autres priorisent l’approche multi-scalaire. Cette notion cherche aussi à répondre à une forte demande face aux crises actuelles puisqu’elle permet de combiner des méthodes rétrospectives et prospectives en lien avec l’ensemble des acteurs territoriaux³.

Actuellement, il n’est pas réaliste de vouloir préserver une nature “vierge”. Les milieux sont le résultat d’une coévolution entre les sociétés et les écosystèmes. Les projets sociétaux doivent impérativement intégrer les réalités écologiques, ce qui implique de trouver un équilibre sain entre le développement et la préservation de l’environnement. Le concept d’éco-système permet d’offrir une vision montrant que les systèmes écologiques et sociétaux sont étroitement liés et en constante interaction (Figure 4). Ces réflexions sont d’autant plus pertinentes dans un contexte d’enjeux climatiques, d’usage des sols ou de pollution des eaux. Ces systèmes intègrent l’humain et, selon la définition de Lagadeux et Chenorkian (2009), ils associent nature, société et sciences

³ Université Grenoble Alpes, Observatoire des Sciences de l’Univers de Grenoble. (s. d.). *Socio-écosystèmes*.

sociales. S’y ajoutent les activités économiques, les choix politiques, les usages des ressources ou encore les pratiques sociales.

Figure 4 : schéma des interactions et composantes d’un socio-écosystème



L'intérêt de cette approche est de proposer un cadre global pour analyser et comprendre certains espaces. C'est le cas des systèmes agricoles ou des réserves naturelles. L'objectif au travers de cette démarche est d'éviter de privilégier un seul aspect (écologique, social ou politique) au détriment des autres mais de réfléchir de manière complémentaire. Par exemple, supprimer l'élevage sans aborder une réflexion globale pourrait engendrer des conséquences sur une multitude d'autres milieux (prairies, biodiversité, eau). Afin d'éviter une réaction en chaîne, aborder l'ensemble des dimensions semble primordial.

Dans le cadre de cette étude, l'approche sociale paraît centrale et particulièrement pertinente dans le cas des espaces protégés pour lesquels se croisent différentes échelles. En découle la notion d'acceptation sociale, qui désigne le fait qu'un groupe accepte des changements dans son environnement (projet, règles, infrastructures). L'aspect social au sein des réserves naturelles a déjà été abordé (Therville, 2013 ; Therville *et al.*, 2012), mais pas sous cet angle. L'acceptation sociale pose aussi la question de la légitimité des acteurs sur un territoire donné. Pour une réserve naturelle, c'est reconnaître une valeur donnée à un espace par d'autres acteurs (scientifiques, État, collectivités). La divergence entre les modes de représentation peut créer des tensions liées aux usages, à l'histoire du territoire ou encore aux attentes de chacun. Ainsi, étudier l'acceptation d'un espace revient à analyser les relations entre les usagers, les gestionnaires et le milieu naturel.

Aujourd’hui, étudier l’acceptation sociale des espaces protégés semble pertinent pour gérer au mieux ces milieux. C’est dans cette dynamique que l’étude d’ancrage territorial s’inscrit et dans la suite de cet écrit nous allons tâcher de définir le terme d’ancrage souvent rattaché au terme d’acceptation.

1.3. Les notions d’ancrage territorial et d’acceptation :

L’ancrage territorial désigne le sentiment d’appartenance à un espace, individuel ou collectif, et participe à l’appropriation d’un territoire. Les individus semblent rester attachés à plusieurs lieux pour des raisons à la fois pratiques et symboliques. Ce phénomène se rattache au concept d’ « habiter polytopique » qui explique que nous pouvons nous approprier plusieurs territoires à la fois. Par exemple, dans les espaces ruraux sous influence urbaine, ces dynamiques sont perceptibles notamment avec le télétravail ou les pratiques numériques qui transforment les liens entre les usagers et le territoire (Géoconfluence 2025).

Dans son mémoire, Vincent Baratin (2023) explique qu’à l’origine, l’ancrage est un terme maritime désignant l’action de fixer un bateau en un lieu précis. Au sens figuré, il signifie un lien ou un attachement (Larousse 2023). C’est une notion plurivoque, mobilisée dans de nombreux domaines. Par exemple pour les petites et moyennes entreprises, l’ancrage territorial correspond au *“résultat d’interactions entre entreprise et territoire, fondé sur la création collective de ressources communes”* (Bousquet, 2014). Plus largement cette notion renvoie au « *sentiment d’appartenance, aux réseaux de sociabilité et [...] à l’insertion d’un individu dans un collectif* » (Aderghal et al., 2017).

Le sentiment d’appartenance correspond au fait de faire partie d’un milieu. Il repose sur un processus d’appropriation, c’est-à-dire le fait de s’adapter à un espace et/ou un groupe (Larousse 2023). Il existe alors une relation entre l’individu qui reconnaît et/ou accepte le milieu (Laslaz, 2020). Cette approbation peut être simple, passive ou alors active lorsqu’elle se traduit par une véritable adhésion, un réel soutien (Depraz, 2005). Ce processus implique alors des dimensions de compréhension et d’attachement variables en fonction de l’individu.

Toujours selon Baratin (2023), en découle l’apparition de réseaux de sociabilité qui correspondent à l’ensemble des relations qu’un individu entretient avec d’autres personnes. Ces “échanges” facilitent l’insertion dans un de ces réseaux. Cependant il existe une différence entre l’insertion et l’intégration. Le premier terme évoque l’introduction de quelqu’un ou quelque chose dans un ensemble (Larousse, 2023), tandis que l’intégration implique aussi une démarche active d’adaptation et d’acceptation.

Ainsi l’ancrage peut apparaître comme un processus combinant à la fois l’appropriation par le milieu et l’intégration active, notamment via des interactions et des actions (Debarbieux, 2014). Pour Debarbieux, la métamorphose de l’ancrage est complexe car elle renvoie à deux images distinctes. D’un côté, le mouillage correspond au fait de jeter une ancre pour immobiliser un bateau. De l’autre, l’amarrage désigne un point fixe auquel un objet mobile se rattache. Ces deux figures traduisent des rapports différents au lieu. Dans le premier cas, un mouvement temporaire et, de l’autre, une dépendance à des attaches multiples. Ainsi l’ancrage correspond à une inscription temporaire et contingente. En sciences sociales, ces analyses permettent de nuancer les formes d’attachement aux lieux. Nous pouvons distinguer plusieurs dynamiques :

l’enracinement qui fait écho à une identité construite au travers d’un lieu et l’ancrage à un investissement plus ou moins temporaire dans un lieu à un moment donné.

En ce qui concerne les aires protégées, leur création peut reposer sur des rapports de pouvoirs entre acteurs aux intérêts souvent divergents. C’est aussi le cas dans les espaces très protégés comme les réserves naturelles, marquées généralement par des tensions et des négociations. La création de ces milieux peut engendrer un sentiment d’injustice chez les populations locales dont les pratiques et les usagers sont modifiés. Toujours en lien avec les conséquences sociales, certaines politiques de conservation ont conduit à intégrer les notions d’équité et de justice dans les lois environnementales. En parallèle, la participation et l’intégration citoyenne se développent et les revendications sont davantage visibles. Nous pouvons tout de même nous demander si ces principes d’équité et d’écoute sont réellement pris en compte dans la gestion des espaces protégés.

2 - Le diagnostic territorial : concepts et mise en œuvre

2.1. Une démarche de diagnostic territorial portée par RNF :

L’essor des recherches sur les interactions socio-écologiques a conduit à interroger davantage la place et le rôle des aires protégées, en particulier celle des réserves naturelles. Dans cette perspective, la thèse de Clara Therville, intitulée « *Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l’exemple des réserves naturelles de France* », (Therville 2013), a contribué à faire évoluer les pratiques de gestion vers des approches intégratives. Dans ce contexte, RNF et la LPO ont développé un outil de gestion visant à mieux prendre en compte les interdépendances entre les espaces naturels et leur environnement territorial. L’outil DAT repose sur une méthodologie standardisée permettant à chaque RN d’évaluer son niveau d’intégration dans le tissu territorial et d’adapter ses actions de gestion (Maréchal 2021). Cette démarche est appelée à se généraliser à l’ensemble des sites protégés en France. À terme, le DAT vise à accompagner davantage les gestionnaires de réserves naturelles dans la mise en œuvre de stratégies de conservation plus intégrées et davantage adaptées au contexte territorial.

Le diagnostic territorial, tel que conçu par Réserves Naturelles de France et la Ligue de Protection des Oiseaux, s’étend sur une durée minimum de six mois. Cette étude se structure en six étapes principales et doit être réalisée par une personne extérieure à l’organisme gestionnaire afin de garantir une certaine objectivité. La méthodologie développée par RNF repose sur un questionnaire administré sous la forme d’entretiens semi-directifs auprès d’une trentaine d’acteurs du territoire. Le terme “acteurs” correspond à toutes structures ou personnes susceptibles d’avoir un lien direct avec la réserve naturelle (physique, politique, scientifique, agricole, etc.). Le choix des personnes interrogées constitue une étape centrale du DAT, car il doit permettre de refléter une diversité de points de vue. Dans la suite de cet écrit, nous reviendrons davantage sur l’ensemble de la démarche méthodologique qui a été appliquée tout au long de ce travail.

Les données recueillies (quantitatives et qualitatives) sont regroupées dans un logiciel de saisie permettant de calculer des médianes et de produire divers graphiques. De cette manière, il est

possible de comparer les résultats au travers de métriques et de groupes d’acteurs. Étant donné la part de subjectivité dans la notation et la richesse des données qualitatives, une double lecture des résultats semble indispensable.

Une première série d’évaluations d’ancrage a ainsi été menée en Île-de-France à l’aide d’outils expérimentaux. Puis divers outils ont pu être mis en place, notamment par la LPO qui a su développer une version adaptée aux réserves naturelles du littoral atlantique entre 2015 et 2021. Depuis 2021, cette démarche a été ouverte à l’ensemble des réserves naturelles françaises et à d’autres types d’aires protégées (sites N2000 ou Espaces Naturels Sensibles) L’objectif à terme serait de proposer une boîte à outils accessible à l’ensemble des gestionnaires de manière à intégrer pleinement les enjeux d’ancrage territorial dans les plans de gestion de ses sites naturels.

2.2. Définition, objectifs et enjeux du diagnostic territorial :

2.2.1. Définition :

Le suivi de l’ancrage territorial repose sur trois grands indicateurs : la connaissance, l’intérêt et l’implication de chacun des groupes d’acteurs. Le niveau de connaissance correspond aux informations détenues et à leur accessibilité. L’intérêt se traduit par la perception de l’espace naturel et l’engagement des acteurs (participation à des animations, expression d’un avis). L’implication reflète les interactions avec le site, qu’elles soient favorables ou drastiquement opposées. À ces trois critères s’ajoute l’analyse de la posture des acteurs vis-à-vis de la réserve naturelle. Ce dernier axe est en fait la synthèse de ces trois indicateurs.

Cette approche complémentaire s’appuie sur les travaux de Therville (2013), qui identifient divers profils cognitifs correspondant à différents niveaux d’acceptation d’un espace naturel protégé. Leur détermination repose sur l’interprétation de l’enquêteur mais permet de constituer des repères utiles pour identifier les acteurs “soutiens” et ceux potentiellement opposés. Ces profils doivent être analysés à un moment donné et leur évolution dans le temps pourrait être particulièrement révélatrice. Selon Baratin (2023), d’autres approches seraient intéressantes à mobiliser pour évaluer l’ancrage territorial. Il donne l’exemple du secteur de l’économie qui mesure son ancrage à partir de la durée, de l’intensité des relations et des motivations de fidélité entre une entreprise et ses clients. Cette méthodologie transposée à une aire protégée reviendrait à évaluer la valeur des services qu’elle rend, tels que : la production de connaissances scientifiques, la protection des milieux ou encore la qualité du cadre de vie. La mise en place d’études sur l’ancrage territorial des réserves naturelles repose sur le constat que ces espaces ne sont pas toujours pleinement intégrés à leur territoire. Ces sites sont parfois méconnus, peu appropriés, voire contestés par certains acteurs locaux. L’une des missions du gestionnaire est d’améliorer cet ancrage, mais ils disposent encore de peu de données objectives afin d’orienter leurs actions. Dans ce contexte, de nombreux conservateurs expriment le besoin d’être accompagnés pour mieux cerner les enjeux et valoriser davantage l’ancrage de leur réserve.

2.2.2. Objectifs et enjeux :

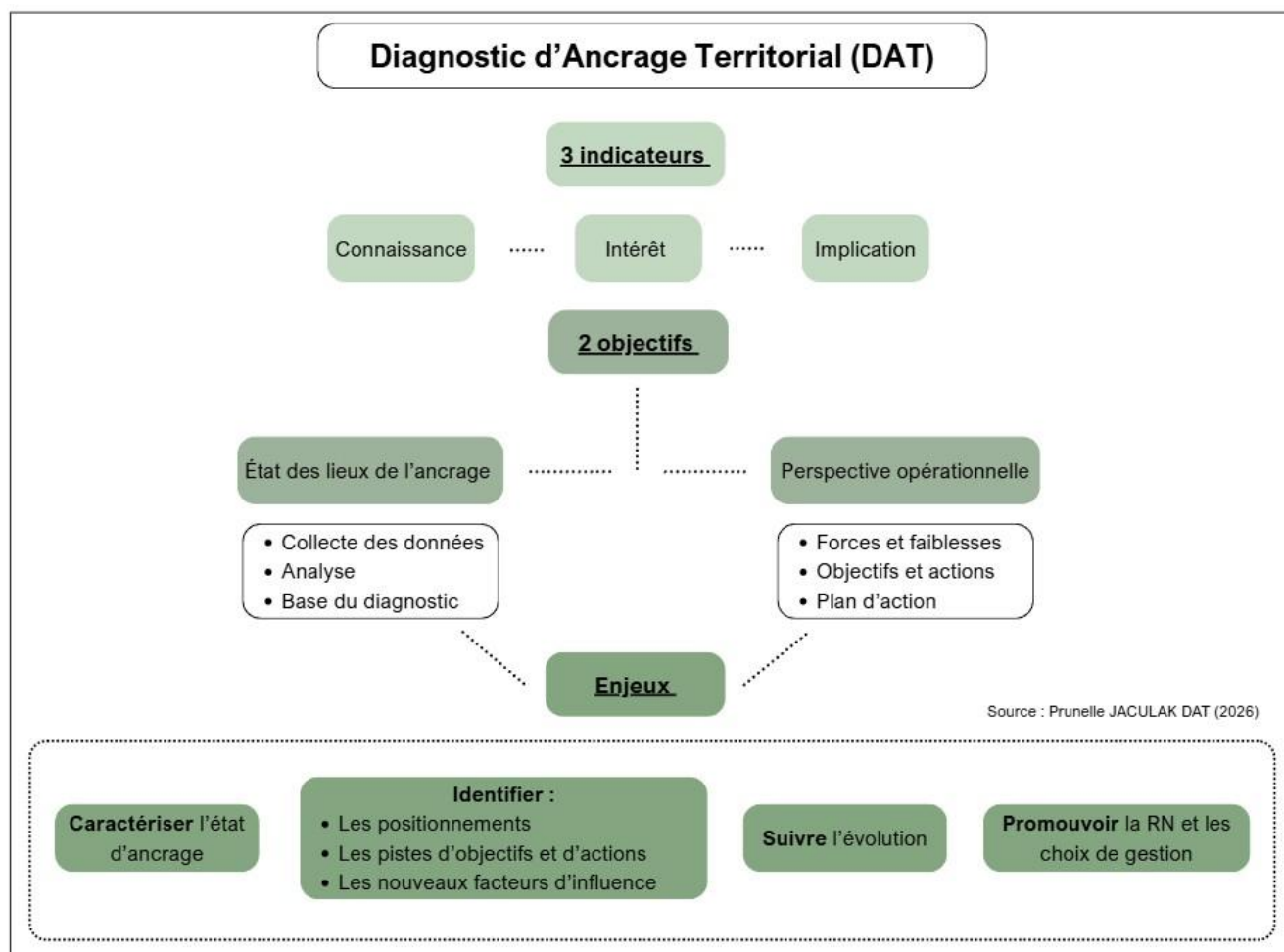
Les études d’ancrage poursuivent deux objectifs principaux. Le premier consiste à établir un état des lieux de l’ancrage de la réserve naturelle. Il repose sur la collecte et l’analyse des perceptions et ressentis des acteurs territoriaux vis-à-vis du site. Ce premier enjeu permet au gestionnaire d’évaluer son niveau de notoriété, les liens avec l’ensemble du territoire et les formes de soutien ou de résistance. Il peut aussi constituer une base pour un diagnostic territorial à plus grande échelle, en identifiant les enjeux à venir et la place de la réserve dans ce socio-écosystème. Le deuxième objectif est d’inscrire cette analyse dans une perspective plus opérationnelle. À partir des forces et faiblesses identifiées, il devient possible de définir des objectifs et des actions à intégrer au plan de gestion de la réserve. En effet, l’étude d’ancrage vise ainsi à améliorer concrètement l’intégration du site. De cette manière, lorsque l’ancrage est déjà solide, de nouveaux leviers peuvent être valorisés auprès des acteurs locaux et institutionnels.

L’ancrage territorial repose à la fois sur un degré d’acceptation entendu comme un équilibre entre bénéfices et contraintes et sur un degré d’appropriation au travers de la capacité des acteurs à s’identifier et/ou s’approprier le site naturel. Ainsi il est possible de dresser un bilan en analysant plusieurs dimensions transversales telles que : la légitimité et l’autorité de la RN, l’histoire des relations, le niveau de connaissance ou encore les frontières (administratives ou symboliques). L’analyse peut aussi comprendre différentes formes d’inclusion ou d’exclusion associées à cet espace. Dans ce contexte, ce diagnostic permet d’établir un état des lieux de ces différentes dimensions, mais il présente également plusieurs intérêts pour une réserve naturelle.

Un fort ancrage constitue un atout majeur car il renforce l’efficacité des actions menées et promulgue un meilleur soutien des acteurs locaux. Il peut aussi contribuer à la pérennité de la réserve, notamment en anticipant certains risques, tels que le désengagement des acteurs institutionnels. Enfin, cette étude peut contribuer à l’accumulation d’un capital immatériel non négligeable en supposant une capacité d’influence indirecte fondée sur l’adhésion et la reconnaissance du site. Le DAT peut aussi renforcer la légitimité territoriale et recréer du dialogue avec des acteurs locaux. C’est aussi une manière pour le site naturel de valoriser les actions portées, de déconstruire les idées reçues ou de mettre en évidence de nouvelles dynamiques d’acteurs (Figure 5)⁴.

⁴ RNR du Massif du Pibeste-Aoulhet, *étude d’ancrage territorial, diagnostic et évaluation* – 2020

Figure 5 : schéma synthétique des objectifs du DAT



L’ensemble de ces critères propose aussi d’identifier les dimensions de l’ancrage nécessitant des améliorations. C’est-à-dire à valoriser les réussites existantes et à intégrer dans son plan de gestion des objectifs et des actions spécifiques dédiées aux enjeux soulevés grâce à la démarche DAT. Parmi les six Objectifs à Long Terme (OLT) définis dans ce document, plusieurs sont directement liés à l’ancrage territorial. Par exemple, l’intégration de la réserve dans son environnement, l’accueil et la sensibilisation du public ou encore l’administration et la surveillance du site. Il s’agit en définitive d’un processus évolutif, dans la mesure où le lien entre la réserve et son territoire peut varier. Malgré ça, cette étude fournit un cadre structuré de manière à mieux cerner les relations entre réserve naturelle et territoire. Pour ce faire, cela nécessite d’orienter les stratégies de gestion vers des approches plus adaptées aux attentes et aux réalités locales.

3 - Présentation du site d’étude

La loi dite “Démocratie et proximité” de 2002 a confié aux Régions la compétence de créer des réserves naturelles régionales. Elles possèdent des modalités de gestion similaires à celles des réserves naturelles nationales.

La Réserve naturelle régionale (RNR) du Bocage des Antonins est localisée en Nouvelle-Aquitaine (ancienne région Poitou-Charentes), dans le département des Deux-Sèvres, sur la commune de Saint-Marc-la-Lande (79310). Cette commune compte environ 350 habitants. Le site s'inscrit dans la microrégion naturelle de la Gâtine poitevine, elle-même intégrée au grand ensemble paysager bocager du Poitou-Charentes (CREN 2009), couvrant 54 % du territoire des Deux-Sèvres.

Classée en avril 2015, elle fait partie des rares espaces naturels dédiés à la protection d’un paysage bocager en France (DSNE 2018). Le bocage des Antonins constitue ainsi un patrimoine naturel, culturel et historique remarquable. Son histoire tient à la fois à son lien avec la commanderie des Antonins et à son association avec René Verriet de la Litardière. Par ailleurs, la réserve naturelle comme les paysages qui l'entourent ont été fortement influencés par l'évolution des pratiques agricoles au cours des 70 dernières années.

3.1. Historique et création de la réserve :

Classé en avril 2015 en Réserve Naturelle Régionale, le bocage situé autour de l'étang des Forges, dans la commune de Saint-Marc-la-Lande (79310), constitue un îlot paysager remarquable représentatif de la Gâtine armoricaine (Figure 6). Le site dispose d’une forte empreinte historique, liée notamment à la présence de la commanderie des Antonins, active au XIII^e siècle. Considérée comme le “château d’eau” des Deux-Sèvres, la Gâtine poitevine se caractérise par la présence de plusieurs milliers d’étangs piscicoles. L’un des étangs de la RNR, déjà mentionné sur la carte de Cassini de 1829, remonterait probablement à l’époque de cet ordre religieux. La renommée des Antonins reposait sur l’usage d’un baume destiné à soulager les malades atteints du ‘feu de SaintAntoine’, une maladie qui s’est répandue en Europe à partir du XI^e siècle. Aujourd’hui encore, nous pouvons retrouver de nombreuses plantes médicinales ou d’usage courant au sein du site naturel.

Figure 6 : prise de vue du site naturel du Bocage des Antonins



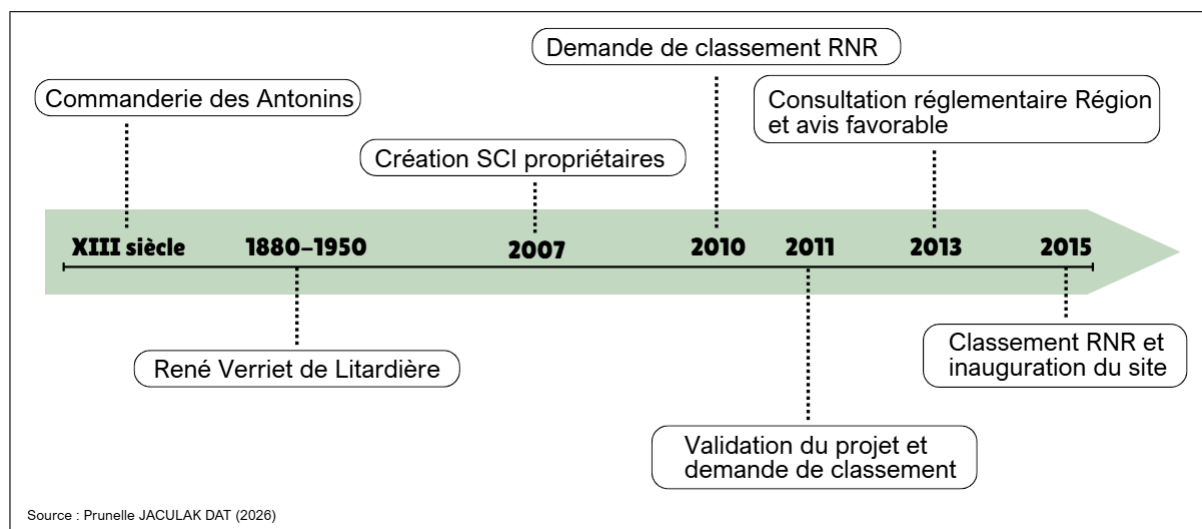
Source : Jean-Marie Rouvreau (2018)

Par la suite, le bocage des Antonins devient la propriété de la famille de la Litardière, dont René Verriet de Litardière (1888-1957), professeur de botanique de grande renommée et figure majeure du naturalisme régional. Initié dès son plus jeune âge, il arpenta le site naturel pour y pratiquer l’herborisation. Avec plus de 30 000 planches, René Verriet de la Litardière a constitué l’un des plus importants herbiers privés d’Europe. Sa collection est aujourd’hui conservée au Jardin botanique de Genève et est ainsi une source précieuse de l’évolution de la flore locale depuis la fin du XIX^e siècle.

Aujourd’hui la réserve naturelle du Bocage des Antonins profite d’un contexte particulier car sur une surface restreinte, elle rassemble deux exploitants agricoles et onze propriétaires. En 2007, plusieurs d’entre eux se sont regroupés au sein d’une société civile immobilière (SCI) de manière à acquérir et préserver une partie des parcelles. Cette initiative s’inscrit plus largement dans une logique de conservation du paysage bocager par l’acquisition d’environ 10 hectares de terres autour de l’étang des Forges. Plus tard, en 2009, cette maîtrise foncière s’agrandit en incluant l’étang, rajoutant 6 hectares supplémentaires. L’ancienne région Poitou-Charentes adopte cette même année les orientations relatives à la mise en œuvre du dispositif des réserves naturelles régionales. La validation du projet et de son règlement d’intervention se concrétise l’année suivante. À la suite de ces décisions, l’association Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) et les propriétaires déposent une première demande de classement en RNR portant sur une superficie de 15,7 hectares. En 2012, le projet évolue puisque trois nouveaux propriétaires rejoignent le projet, permettant l’extension du périmètre à huit parcelles supplémentaires. La superficie du site total atteint alors 22,6 hectares.

En 2013, les consultations réglementaires prévues par le Code de l’environnement sont engagées par la Région. L’ensemble des instances sollicitées émet un avis favorable, telles que : le conseil scientifique régional du patrimoine naturel, la commune de Saint-Marc-la-Lande, la communauté de communes du Pays sud Gâtine ou encore le conseil départemental des Deux-Sèvres. À l’issue de cette démarche, le site est classé en réserve naturelle régionale le 24 avril 2015. Son inauguration a lieu le 26 septembre 2015, marquant l’aboutissement d’un projet collectif de préservation et de valorisation du bocage (Figure 7). Cette même année l’association Deux-Sèvres Nature Environnement a été désignée gestionnaire du site par la région en mai 2015⁵.

⁵ Boissinot, A., Collober, O., Barbier, S., Cotrel, N., Augé, R., Doré, F. et Guen, A. L. (s. d.). *Plan de Gestion 2018-2027 Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins*.

Figure 7 : frise chronologique des moments fondateur du XIIIe siècle jusqu’à 2015

Le Bocage des Antonins constitue ainsi un patrimoine naturel, culturel et historique remarquable. Son histoire tient à la fois à son lien avec la commanderie des Antonins et à son association avec René Verriet de la Litardière. Par ailleurs, la Réserve naturelle comme les paysages qui l'entourent ont été fortement influencés par l'évolution des pratiques agricoles au cours des 70 dernières années.

3.2 Deux-Sèvres Nature Environnement, gestionnaire du site :

La gestion du site est assurée par l'association Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), désignée par la région Nouvelle-Aquitaine pour une durée de dix ans. Fondée en 1969, cette association œuvre à l'inventaire, à la préservation et à la protection du patrimoine naturel du département. Dans le cadre de la gestion de la réserve, elle a en charge une diversité de fonctions dont l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion. En tant que gestionnaire du site protégé, ses missions sont :

- La protection et la gestion des milieux naturels ;
- L'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion, en lien avec le comité consultatif ;
- La surveillance du site et l'application de la réglementation ;
- La réalisation et l'entretien de la signalétique ;
- La mise en œuvre de travaux de gestion écologique et de suivis scientifiques ;
- L'accueil, l'information et la sensibilisation du public ;
- La production de rapports annuels d'activités ;
- La participation aux bases de données naturalistes ;
- L'animation du comité consultatif.

Association loi 1901, elle est engagée depuis plus de 50 ans dans la connaissance, la préservation et la défense de l’environnement dans les Deux-Sèvres. DSNE accompagne également les collectivités et participe à de nombreux dispositifs de concertation. Ces orientations sont inscrites au sein du plan stratégique suivies par le Conseil d’administration et par les adhérents lors de l’Assemblée générale. L’association a aussi développé un dispositif « d’Alerte Environnement », permettant aux citoyens de signaler des atteintes à l’environnement. Lorsque les démarches de concertation et de dialogue ne suffisent plus, DSNE a la possibilité d’engager des actions juridiques pour défendre les intérêts de la nature et du vivant.

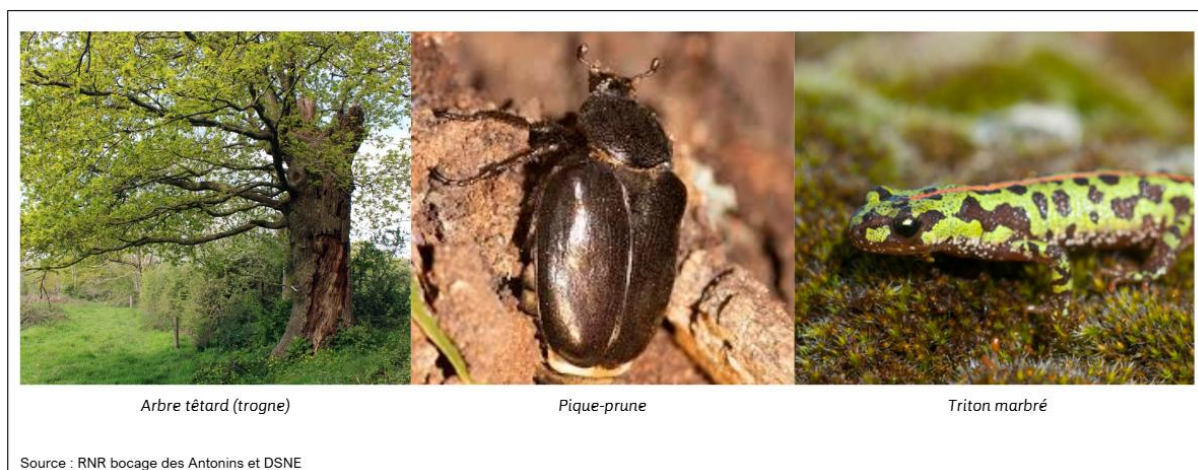
3.3. Caractéristique territoriales et biologiques du site :

3.3.1. Un site d’intérêt biologique :

La Réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins est située dans l’ouest de la France, au sein de la zone biogéographique atlantique. Elle se trouve à l’interface de trois grandes régions écologiques : le Sud-Ouest océanique, le Grand Ouest cristallin et océanique et le Massif central (IFN 2011). Le site s’inscrit dans la microrégion naturelle de la Gâtine poitevine, elle-même intégrée au grand ensemble paysager bocager du Poitou-Charentes (CREN 2009), couvrant 54 % du territoire des Deux-Sèvres.

Sur le plan écologique, le site se distingue par la diversité des milieux qu’il regroupe, offrant ainsi un aperçu du bocage tel qu’il existait à la fin du XIX^e siècle. Le bocage délimite un paysage d’origine anthropique caractérisé par un maillage de haies délimitant des parcelles agricoles. Celles-ci peuvent être de formes irrégulières et de tailles variables et sont souvent connectées à des boisements ou des espaces non cultivés. Cette structure paysagère est desservie par un réseau dense de chemins, parfois creux, et s’accompagne d’un habitat dispersé, composé de hameaux ou de petits villages. Le bocage est étroitement lié à un système agricole polyculture-élevage, reposant historiquement sur des exploitations de petite taille. En France, il couvre environ 25 % du territoire et est particulièrement présent dans l’ouest du Massif armoricain, la Vendée occidentale, le Limousin ou encore le Pays basque.

Le bocage des Antonins constitue un exemple représentatif de ces paysages. Le site forme un écosystème riche et diversifié, caractéristique du bocage de Gâtine. Le réseau de haies et de lisières atteint une densité relativement élevée avec 5,7 kilomètres linéaires. Le site naturel abrite également plus de 400 arbres têtards ainsi que de nombreux arbres remarquables. Tout cet écosystème abrite au total 25 habitats naturels dont 10 présentant un intérêt régional élevé à très élevé et les autres sont d’intérêt européen. La flore y est particulièrement riche, avec près de 417 taxons recensés dont 34 à statut patrimonial reconnu. Parmi eux figurent des espèces protégées telles que la littorelle à une fleur et la pilulaire à globules. D’autres espèces sont inscrites sur les listes rouges en raison de leur vulnérabilité, à l’image de la châtaigne d’eau ou de la potentille des Anglais. La faune est aussi remarquable, environ 1700 taxons ont été inventoriés, parmi eux 47 espèces de mammifères, 144 oiseaux, 57 papillons de jour ou encore 600 coléoptères (Figure 8).

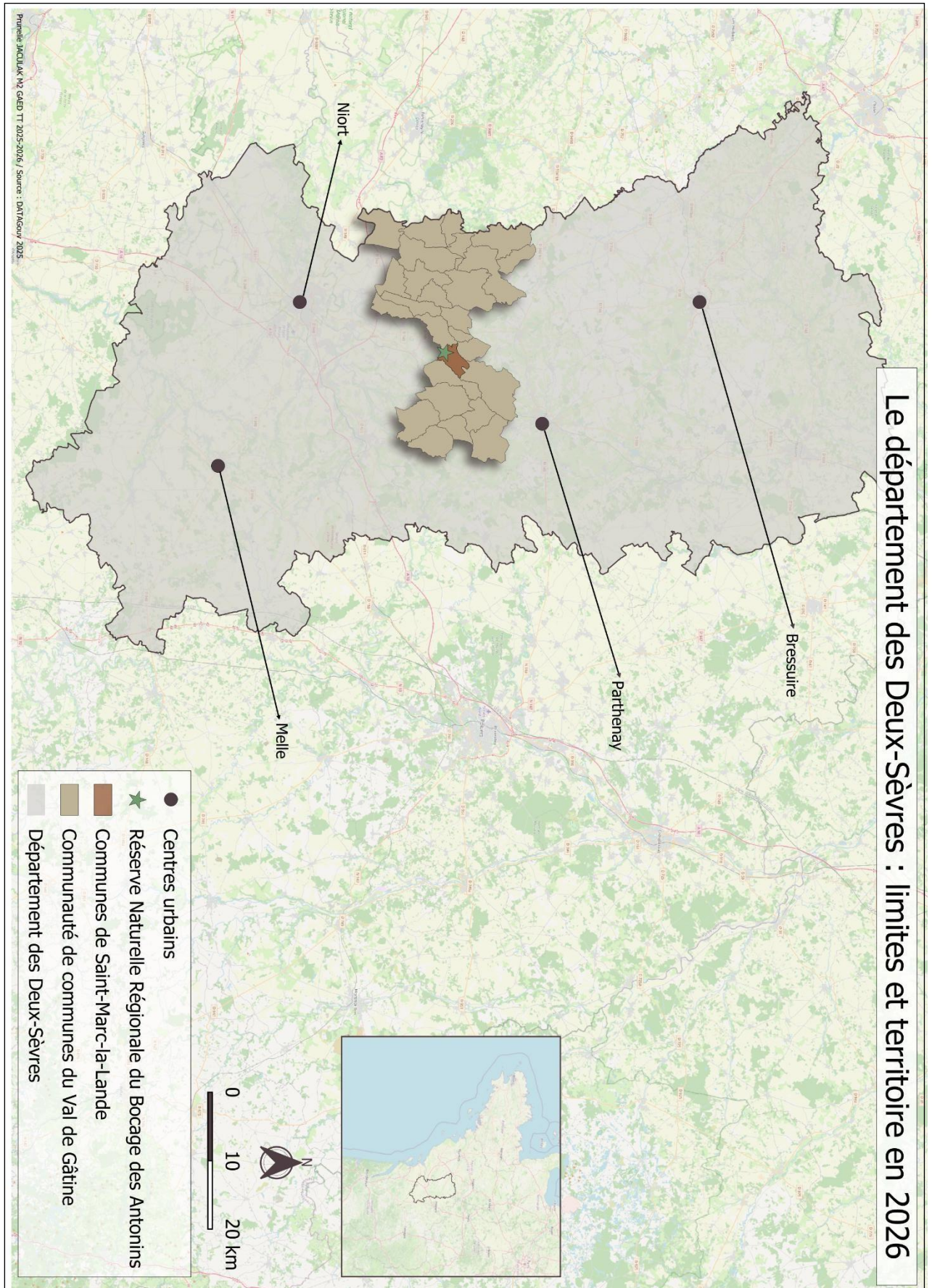
Figure 8 : photographies des espèces remarquables présentes sur la réserve naturelle régionale

3.3.2. Contexte communal :

Dans le cadre de cette étude d’ancrage territorial, il semble tout aussi pertinent de s’intéresser au profil démographique de la commune dans laquelle s’est implantée la réserve naturelle. Selon les données de l’Insee, la commune de Saint-Marc-la-Lande présente une population globalement stable depuis plus de vingt ans, passant de 339 habitants en 1998 à 336 en 2022. Malgré cette stabilité, la structure démographique évolue vers un vieillissement progressif de sa population. Entre 2011 et 2022, la baisse progressive des jeunes générations et l’augmentation des catégories de 45-59 ans et en particulier celle des 60-74 ans confirment cette tendance, caractéristique de nombreuses communes rurales françaises.

En ce qui concerne la structure de l’habitat, la commune comptait en 2022 une majorité de résidences principales contre seulement 14 résidences secondaires. Le bâti se compose essentiellement d’anciennes fermes, de bâtiments agricoles et de maisons anciennes. L’offre touristique quant à elle demeure très limitée, puisqu’aucun hôtel, ni camping se situent au sein de St-Marc-la-Lande. Les principaux équipements sont une école et une bibliothèque. La commune se caractérise par sa fonction résidentielle et agricole, typique des espaces ruraux, éloignés des grands centres économiques. 82 % des habitants sont actifs mais la majorité d’entre eux travaillent à l’extérieur de la commune, notamment dans les pôles d’emplois de Niort et Parthenay. Comme évoqué en amont, l’économie rurale demeure fortement tournée vers le secteur primaire avec près de 60 % des emplois liés à l’agriculture, la sylviculture ou la pêche selon l’Insee en 2022. Depuis 2017, la commune de Saint-Marc-la-Lande appartient à la communauté de communes Val de Gâtine, un territoire regroupant 31 communes et environ 21 500 habitants (Insee 2022). À l’échelle intercommunale, l’évolution démographique entre 2011 et 2022 montre également un vieillissement progressif de la population. La part des 0-14 diminue légèrement en raison de la baisse de natalité tandis que les catégories des 45-59 ans et 60-74 ans progressent nettement. La communauté de communes s’articule autour d’un territoire à dominante rurale, inscrit dans la zone d’emplois de Niort et Bressuire. Les principales aires d’attraction et bassins de vie associés sont ceux de Niort, Parthenay, Coulonges-sur-l’Autize, Secondigny, Saint-Maixent-l’École et Moncoutant-sur-Sèvre (Figure 9).

Figure 9 : cartographie départementale

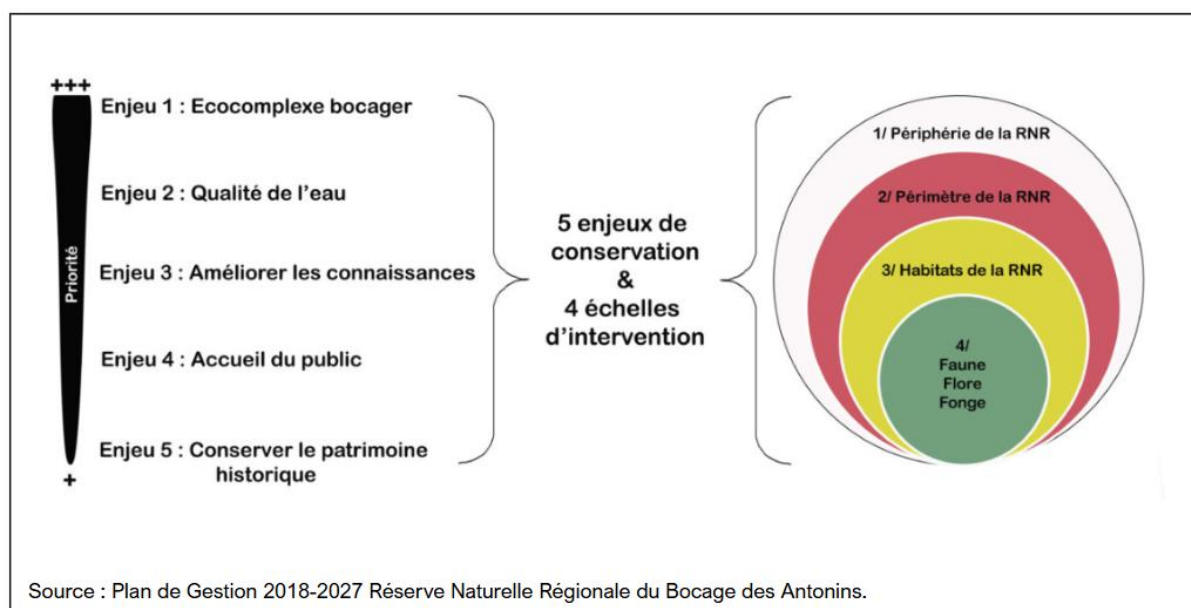


Le projet de territoire porté par l’intercommunalité s’articule autour de plusieurs axes stratégiques. Le premier vise à affirmer et valoriser l’identité rurale du territoire, notamment à travers les paysages, les savoir-faire, l’histoire du territoire. Le deuxième axe concerne les transitions démographiques, avec des objectifs de maintien des populations, d’accueil de nouveaux habitants et de lutte contre le vieillissement démographique. Enfin, le troisième axe porte sur le développement économique, les services à la population, les mobilités et le maintien du tissu commercial local. Pour finir, le projet de parc naturel régional de Gâtine s’intègre progressivement dans l’ensemble de ces objectifs. Ces axes de réflexions mettent en évidence les caractéristiques d’un territoire marqué par le vieillissement démographique, une faible densité de l’habitat, une économie tournée vers l’agriculture et des enjeux forts en matière d’attractivité résidentielle, du maintien des services ou encore de la valorisation territoriale⁶.

3.3. Enjeux de gestion :

Le plan de gestion du site naturel du Bocage des Antonins est un document-cadre couvrant la période 2018-2027 (DSNE, 2018). Il est élaboré conformément au guide méthodologique de L’Atelier technique des espaces naturels (2015). Il repose sur sept objectifs à long terme qui englobent les grandes orientations de gestion de cet espace naturel. Ces objectifs visent à atteindre ou maintenir un état de conservation jugé optimal pour le site. Les principaux enjeux concernent notamment le maintien de la diversité des habitats ainsi que la préservation de la qualité de l’eau. Le programme d’actions est structuré en 30 objectifs opérationnels (OCT), déclinés en 128 opérations réparties en sept catégories. Le plan de gestion constitue ainsi le document de référence pour la programmation des actions, des moyens financiers et du suivi écologique. Il comprend un diagnostic écologique et socio-économique, une hiérarchisation des enjeux, ainsi qu’une planification détaillée des opérations (Figure 10).

Figure 10 : schéma hiérarchisé des enjeux de conservation au sein de la RNR



⁶ Projet communautaire - Communauté de Communes Val de Gâtine. (2021).

Plus largement, la réserve s’inscrit dans un ensemble d’outils de planification territoriale. Un inventaire de zones humides réalisé en 2013 a mis en évidence que plus de 70 % de la surface du site était classée zones humides. Sur le plan réglementaire, les parcelles de la réserve sont classées en zones naturelles et paysagères dans le Plan Local d’Urbanisme Intercommunal (PLUi). Par ailleurs, le territoire de Saint-Marc-la-Lande est concerné par le schéma directeur d’aménagement et de gestion des eaux Loire-Bretagne. Ce document identifie notamment la préservation des zones humides comme un enjeu prioritaire pour la gestion durable de la ressource en eau et de la biodiversité.

La réserve est également incluse dans le périmètre du schéma d’aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Sèvre niortaise Marais poitevin. Elle participe aussi au programme Re-Sources (2017-2021), porté par le syndicat des Eaux du centre-Ouest. Elle sert de site d’expérimentation et de formation pour la gestion du bocage. Enfin, la réserve s’inscrit dans une dynamique territoriale plus large, avec un projet de parc naturel régional de Gâtine poitevine actuel. Lancé en 2018 par la région Nouvelle-Aquitaine, le projet de création du parc naturel régional (PNR) de Gâtine poitevine entre dans sa dernière étape. La localisation de la RNR au sein du projet lui confère un rôle pilier au sein de cette future structure territoriale. La gouvernance constitue également un enjeu majeur. Une RNR implique souvent de nombreux acteurs : collectivités territoriales, associations naturalistes, agriculteurs, propriétaires fonciers, chasseurs ou encore habitants. La concertation semble essentielle afin d’éviter les conflits d’usage et de construire une gestion partagée du territoire. Les décisions doivent prendre en compte les réalités locales tout en respectant les objectifs de conservation. La question du financement est aussi centrale puisque la gestion d’un site naturel régional nécessite des moyens humains et techniques au travers notamment des suivis scientifiques, des entretiens du site, de la signalétique ou des animations grand public.

Sur le plan réglementaire, une réserve naturelle régionale est encadrée par le Code de l’environnement. La création d’une RNR est décidée par le conseil régional après consultation des collectivités concernées et enquête publique. Un règlement spécifique définit ensuite les activités autorisées, réglementées ou interdites à l’intérieur du périmètre de la réserve. Certaines pratiques peuvent être limitées, comme la circulation motorisée, la chasse, la pêche, le camping sauvage, les prélèvements d’espèces ou les travaux susceptibles d’altérer les milieux naturels. Toutefois, la réglementation varie selon les caractéristiques écologiques et les usages locaux de chaque réserve. La gestion s’appuie généralement sur un plan de gestion pluriannuel qui fixe les objectifs de conservation, les actions à mener et les indicateurs de suivi écologique. Les gestionnaires doivent également articuler leurs actions avec d’autres dispositifs réglementaires, comme les sites Natura 2000 ou les politiques d’aménagement du territoire.

L’étude de diagnostic territorial représente une étape essentielle dans la création et la gestion d’une réserve naturelle régionale. Elle permet de réaliser un état des lieux complet du territoire afin de comprendre ses caractéristiques écologiques, sociales, économiques et paysagères. Ce diagnostic identifie les espèces présentes, les habitats naturels remarquables, les continuités écologiques ainsi que les pressions exercées sur le milieu. Mais il ne se limite pas à l’environnement : il analyse aussi les activités humaines, les usages du sol, les dynamiques démographiques, les pratiques agricoles ou touristiques et les attentes des acteurs locaux. Grâce à cette approche

globale, le diagnostic territorial fournit une base scientifique et stratégique indispensable pour définir les priorités de gestion de la réserve.

L'apport principal du diagnostic territorial réside dans l'aide à la décision. Il permet de repérer les zones les plus sensibles à protéger, d'anticiper les conflits d'usage et de proposer des mesures adaptées au contexte local. Il facilite également la concertation entre les acteurs en apportant des données objectives et partagées. Dans une perspective de gestion durable, ce travail contribue à construire un projet de territoire cohérent où la protection de la biodiversité peut être conciliée avec les activités humaines. Le diagnostic sert enfin d'outil de suivi dans le temps : en comparant les données initiales avec les évolutions futures, les gestionnaires peuvent évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre et ajuster les politiques de conservation.

Partie 2 - Démarche méthodologique de l'évaluation de l'ancrage territorial

Chapitre 2 – Une méthodologie mixte

Contextualisation :

La méthodologie mise en œuvre dans le cadre de cette étude d'ancrage vise à mieux comprendre les relations entre la réserve naturelle et son territoire. Elle s'appuie sur une approche qualitative et participative au travers des entretiens semi-directifs réalisés. La finalité est de recueillir les perceptions, les usages et les attentes des différents acteurs afin d'identifier les leviers et/ou les freins à l'ancrage territorial du site. Cette démarche est également complétée par un questionnaire en ligne, destiné à enrichir la base de données au travers de résultats quantitatifs.

1 - Réflexion méthodologique

1.1. Appropriation du sujet :

L'appropriation du sujet de stage s'est déroulée en plusieurs étapes. La première a consisté en un travail bibliographique ainsi qu'en la lecture de diagnostics territoriaux réalisés ces dernières années. L'objectif était d'appréhender au mieux les enjeux du stage mais aussi de faire le lien avec les missions portées par la structure d'accueil. Cette phase a aussi permis d'identifier les premiers résultats pouvant être obtenus, tout en prenant conscience des limites auxquelles nous pourrions être confrontés. Par ailleurs, différentes lectures autour des termes clés de l'étude ont été réalisées afin de mieux comprendre les notions centrales de cette analyse. Enfin, la lecture de rapports de stage déjà rédigés a permis de mieux cerner les attentes universitaires en lien avec la commande professionnelle.

Outre la lecture des diagnostics, il a également fallu prendre en main la plateforme en ligne mise en place par Réserve Naturelle de France. Celle-ci regroupe une multitude d'informations nécessaires avant la réalisation des premiers entretiens. Divers documents sont mis à disposition, notamment une vidéo de présentation reprenant les bases de l'étude. Une rubrique méthodologique présente, étape par étape, les principales phases du diagnostic. La plateforme permet aussi d'accéder à l'ensemble des diagnostics déjà réalisés. Enfin, elle constitue un outil primordial puisqu'elle permet de saisir l'ensemble des données qualitatives recueillies lors des entretiens. Un temps d'adaptation a donc été nécessaire afin de prendre en main le dispositif de saisie ainsi que les modalités de traitement des données. Divers graphiques et tableaux sont générés automatiquement dès l'intégration des données et peuvent ainsi être facilement exportés pour l'analyse finale. Cet outil, récemment développé, facilite grandement la saisie des données pour les personnes enquêtrices. RNF propose également différents temps d'échanges, notamment des réunions mensuelles de manière à répondre à nos questions. En complément des échanges par mail, la plateforme "Discord" est utilisée pour discuter et clarifier toutes les interrogations liées à la méthodologie du diagnostic.

Avant de débiter la phase d'entretiens, nous avons souhaité échanger avec deux réserves ayant déjà réalisé leur étude d'ancrage territorial. La première est celle de la RNR de la Vacherie, située au cœur du marais poitevin. La deuxième, celle du Pinail, est quant à elle une réserve naturelle

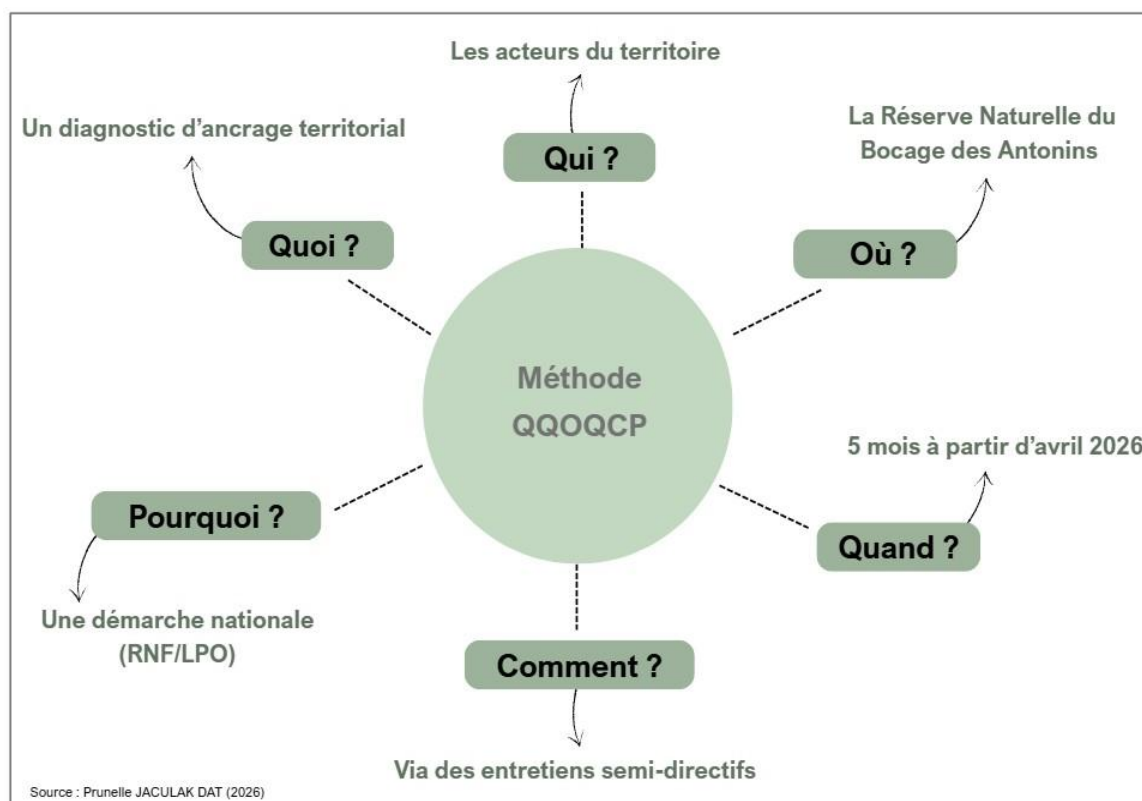
nationale de Nouvelle-Aquitaine. L'idée derrière cette démarche était de mieux comprendre les freins et les limites qu'elles avaient pu rencontrer au cours de cette étude. Cela a aussi été l'occasion de poser des questions sur les méthodologies appliquées, les résultats obtenus et le traitement des données. Enfin, dans une perspective plus opérationnelle, ces échanges ont permis de comprendre de quelle manière les résultats obtenus lors du DAT peuvent être intégrés au plan de gestion de la réserve.

Une fois les grandes lignes du sujet établies, il a fallu définir les limites de la réflexion de manière à cadrer l'ensemble de ce travail (Figure 11). Pour ce faire, nous avons utilisé la méthode de questionnement QQQQCP (Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?). Cette approche permet de structurer efficacement une problématique à travers six points fondamentaux :

- **Quoi** : l'ancrage territorial de la réserve naturelle du Bocage des Antonins,
- **Qui** : les usagers, les riverains, les structures et autres acteurs du territoire,
- **Où** : au sein du département des Deux-Sèvres et plus précisément à Saint-Marc-la-Lande,
- **Quand** : pour une durée d'un peu plus de 5 mois à partir d'avril 2026,
- **Comment** : en réalisant une trentaine d'entretiens semi-directifs,
- **Pourquoi** : dans le cadre d'une démarche portée par RNF et la LPO.

Avec l'ensemble de ces questions en tête, il a été ensuite question de problématiser le sujet d'étude.

Figure 11 : schéma présentant les différents questionnements QQQQCP



1.2. Problématique et hypothèses :

Après avoir défini le cadre du sujet, nous avons ensuite poursuivi en problématisant la recherche. Cette étape a consisté à formuler une problématique centrale, accompagnée de questionnements destinés à structurer et orienter la réflexion globale. À la suite de l’approche bibliographique, deux grandes interrogations se sont dégagées. Chacune d’elles est enrichie par des sous-questionnements et des hypothèses permettant de préciser l’enjeu de cette étude. Nous allons les examiner une par une dans la suite de cette partie :

Les deux questionnements centraux sont pour rappel :

- **Comment la réserve naturelle du Bocage des Antonins est-elle perçue par l’ensemble des acteurs du territoire ?**

et

- **Quels sont les freins et les pistes d’améliorations de son ancrage territorial pour une meilleure intégration dans le territoire local ?**

La première question vise à comprendre comment la RNR est perçue par les acteurs du territoire à travers leurs représentations, leurs attentes et leurs inquiétudes. Elle cherche également à analyser les usages du site, les relations entre les acteurs et le degré d'appropriation de la réserve face aux enjeux environnementaux associés. La seconde question a pour objectif d'identifier les freins pouvant limiter la visibilité, l'acceptation ou l'ancrage territorial de la RNR. Elle permet aussi de mieux cerner les besoins et attentes des acteurs afin d'envisager des pistes favorisant une intégration plus cohérente de la réserve dans les dynamiques sociales, économiques et environnementales du territoire. Ces deux grandes interrogations ont alimenté ma problématique en mettant en lumière différents aspects tels que la perception, les relations entre acteurs ou encore l’intégration de la RN au sein du territoire. En délimitant le sujet, elles font également apparaître des hypothèses de recherche que nous aborderons plus tard dans ce travail.

En lien avec ces deux questionnements, la problématique centrale proposée dans le cadre de cette étude est la suivante : **Comment la réserve naturelle du Bocage des Antonins est-elle perçue par les acteurs du territoire, et en quoi ces perceptions révèlent-elles les freins et les leviers de son ancrage territorial ?**

Afin de répondre au mieux à cette problématique et aux différentes questions qu’elle soulève, plusieurs hypothèses ont été formulées. Celles-ci pourront être vérifiées à travers les enquêtes de terrain réalisées. L’objectif étant de les prouver ou de les réfuter grâce à l’ensemble des données qui seront recueillies. Ces hypothèses jouent un rôle clé en orientant la recherche et en permettant de dégager de nouvelles conclusions à l’issue de cette étude. À partir de cette problématisation, trois hypothèses ont été formulées :

- **Hypothèse 1 :** L’ancrage territorial de la réserve naturelle des Antonins semble limité en raison de sa localisation au sein d’un espace rural excentré et peu touristique. Par ailleurs, la création récente (10 ans) du site naturel pourrait influencer sa visibilité et sa connaissance auprès des acteurs locaux et du grand public.

Cette hypothèse permet d’explorer les facteurs territoriaux et institutionnels susceptibles d’influencer l’intégration de la réserve dans l’environnement local. Elle vise à comprendre dans quelle mesure la localisation géographique du site peut limiter ou non la fréquentation, la visibilité ou l’appropriation de la réserve. S’y ajoute une question de temporalité pouvant expliquer une faible connaissance du site. Enfin, ces éléments questionnent les relations créées entre la réserve et les acteurs du territoire pour ainsi évaluer la nature des difficultés d’ancrage (visibilité, accessibilité, reconnaissance).

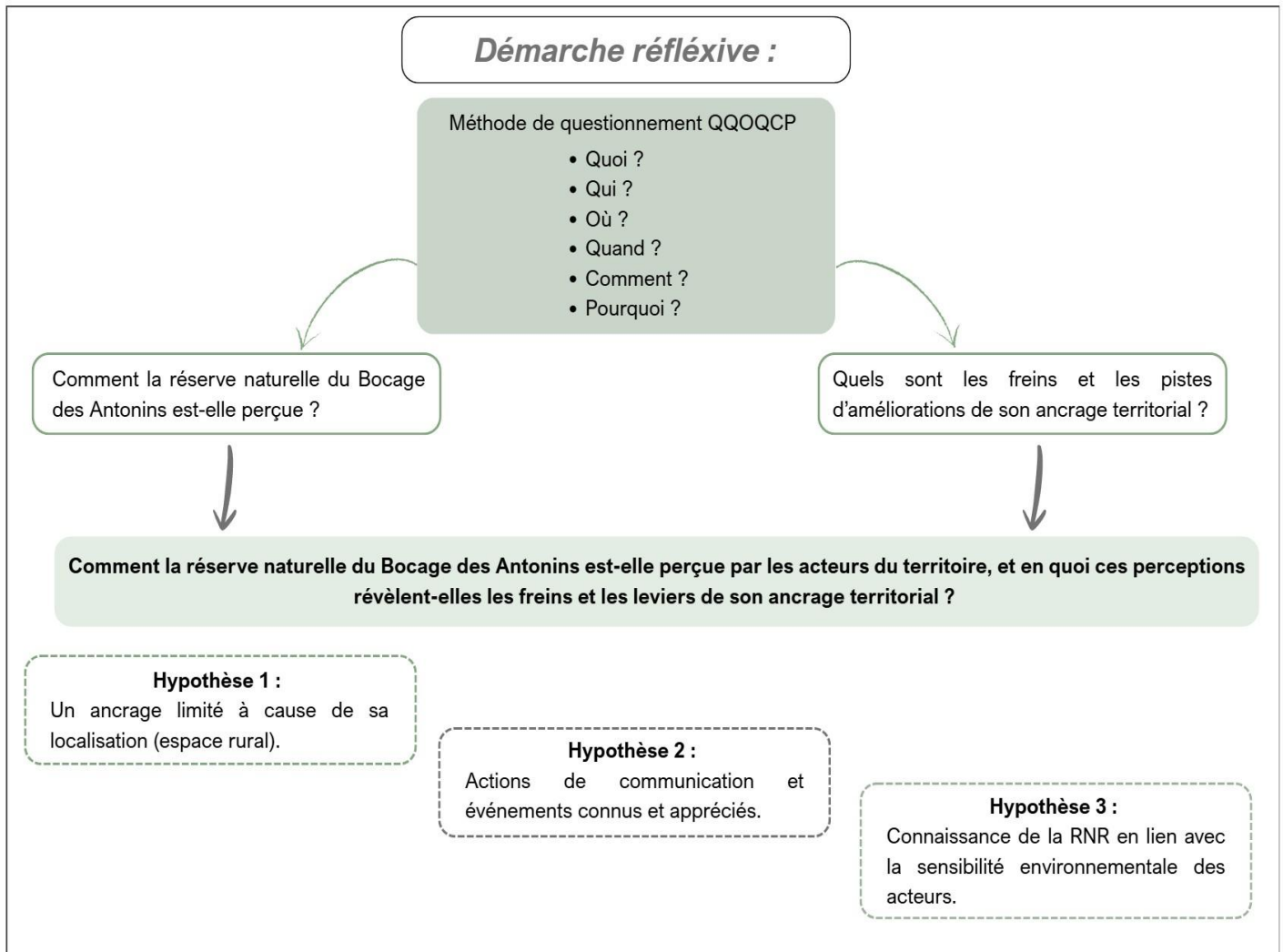
- **Hypothèse 2** : Les actions de communication, les animations et les événements organisés par la réserve paraissent être largement connus et appréciés par les participants. Ces projets permettent également de remplir l’une des missions principales qui est la sensibilisation auprès du grand public.

Cette hypothèse permet d’analyser le rôle des dynamiques relationnelles et des actions de médiation dans l’ancrage territorial de la réserve. Elle vise à vérifier si les relations entre le gestionnaire, les habitants ou les acteurs locaux sont favorables au développement de la RNR. Elle permet aussi de mesurer de quelle manière les actions de communications et les événements participent à une meilleure connaissance du site naturel. Nous trouvons intéressant de comprendre si les animations proposées encouragent l’appropriation de la réserve. La finalité est ainsi d’évaluer l’efficacité des dispositifs de sensibilisation et de concertation dans l’intégration territoriale de la Réserve Naturelle du Bocage des Antonins.

- **Hypothèse 3** : Le classement en réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins semble davantage approuvé et valorisé par les publics déjà sensibles aux enjeux environnementaux. Ces acteurs sont qualifiés par C. Therville dans sa thèse d’“environnementaux intéressés” ou même de “fédérateurs”. À l’inverse, les acteurs moins sensibilisés à ces questions paraissent avoir une compréhension plus limitée de la démarche et des actions menées par la RNR.

Cette dernière hypothèse cherche à analyser les différences de perceptions et d’appropriation du site naturel selon les profils d’acteurs et leur sensibilité environnementale. Nous cherchons à comprendre si l’adhésion au projet de la réserve varie selon le niveau d’intérêt porté aux enjeux écologiques. C’est aussi l’occasion de déterminer les publics qui se sentent concernés ou au contraire éloignés de la démarche. Le troisième aspect vise à évaluer dans quelle mesure les actions de sensibilisation pourraient améliorer la compréhension de la RNR par les publics les moins impliqués. Dans sa globalité, ce questionnaire permet d’interroger les limites sociales de l’ancrage territorial et les conditions nécessaires à une meilleure appropriation collective du projet (Figure 12).

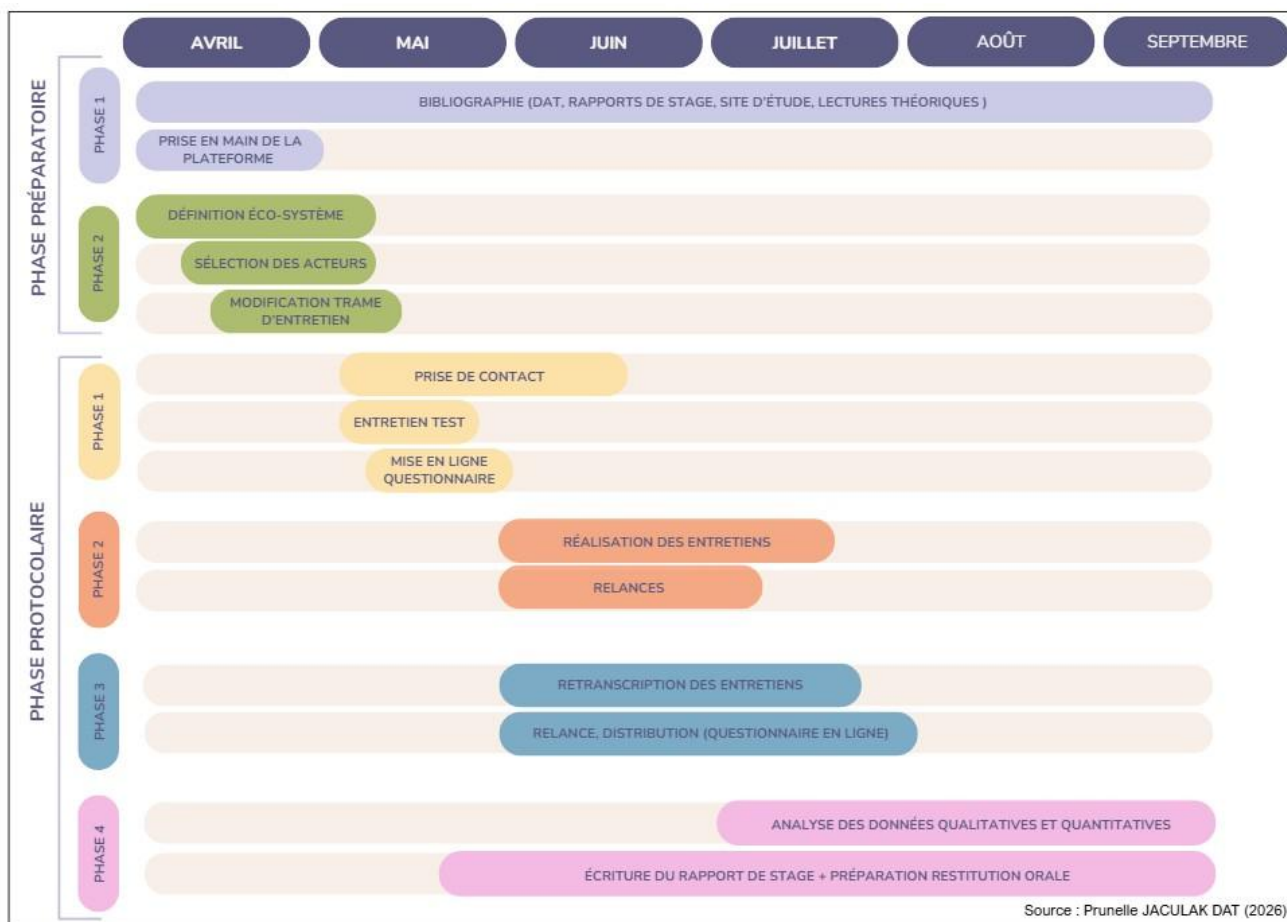
Figure 12 : schéma récapitulatif de la démarche réflexive



1.3. Une méthodologie en 6 étapes :

Le diagnostic d’ancrage territorial tel que développé par RNF et la LPO France est un travail qui se divise en 6 grandes étapes (Figure 13).

Figure 13 : tableau GANTT du protocole DAT



La réalisation de cette étude s’est articulée autour de deux grandes phases. La première correspond à une étape préparatoire, menée en amont de la mise en œuvre du protocole d’étude. Elle consiste en une revue bibliographique, une appropriation du sujet ainsi qu’une prise en main des outils méthodologiques mis à disposition. Elle permet également de préparer la phase suivante, au travers de l’identification des acteurs à interroger et de l’adaptation de la trame d’entretien de manière à ce qu’elle réponde au mieux aux attentes du site naturel étudié. La seconde étape a servi à la mise en œuvre du protocole. Elle débute par la conduite des entretiens et la diffusion du questionnaire en ligne. Cette phase est aussi marquée par la retranscription des entretiens, des relances auprès des participants ainsi que par l’analyse des données recueillies. Enfin l’étude s’achève par la rédaction du rapport et la préparation des restitutions orales.

L’étude se doit d’être réalisée par une personne extérieure à l’organisme afin de garantir une certaine objectivité. La méthodologie créée par RNF se compose d’une grille de questions (annexe 1), soumise à une trentaine d’acteurs sous la forme d’entretiens semi-directifs. Par acteurs, nous entendons toutes personnes ou structures qui ont ou peuvent exercer une influence d’ordre physique, politique, scientifique, éducative ou bénévole sur la réserve. Le choix des acteurs se fait

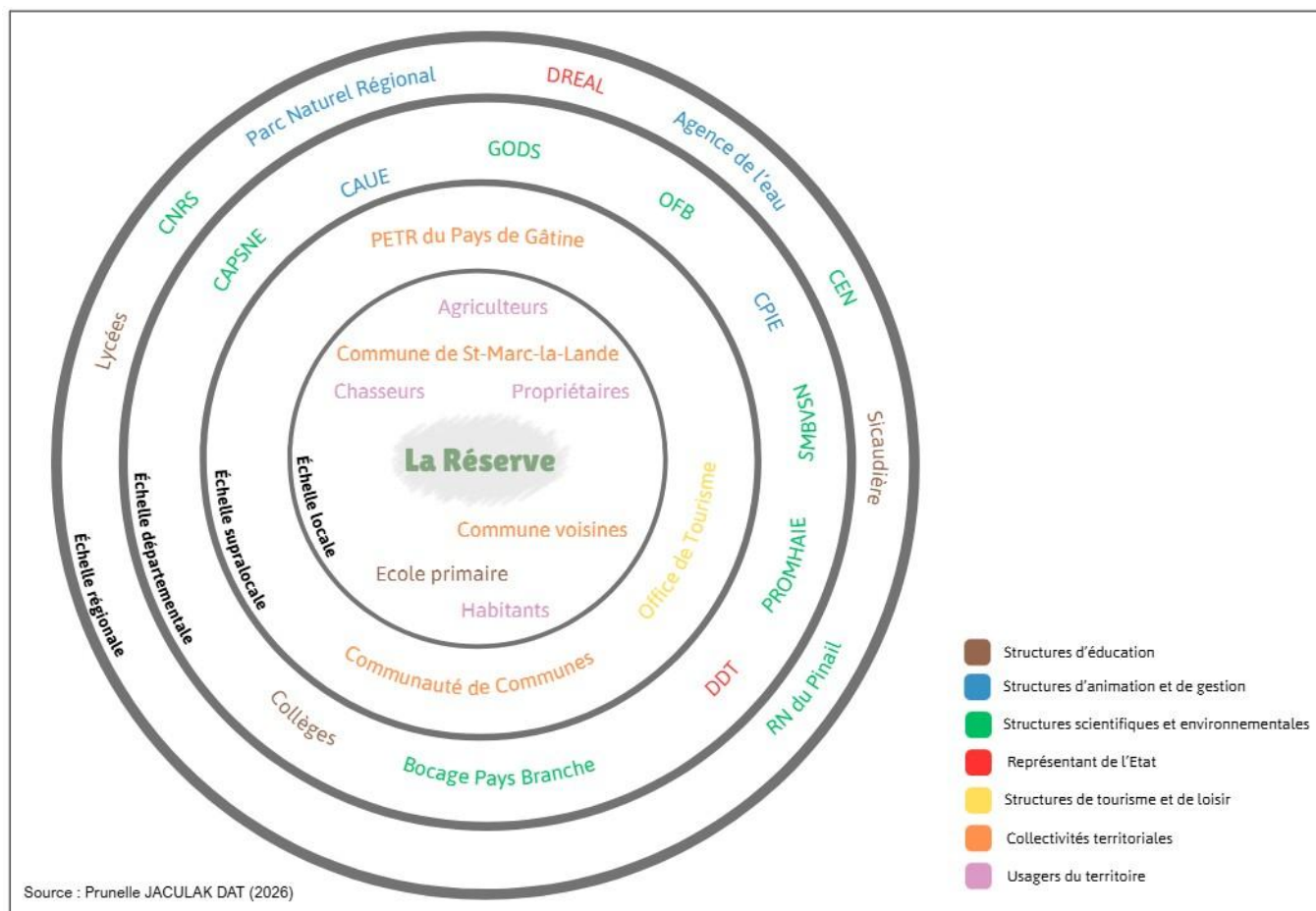
de façon à obtenir une bonne diversité de points de vue et de fonctions. Cette étape apparaît comme centrale puisqu’elle guide l’ensemble de ce travail. La consigne donnée aux enquêteurs durant l’entretien est de conserver une position de discussion et de neutralité. Il est aussi attendu que l’enquêteur rebondisse sur les réponses données afin de développer le point de vue de l’acteur interrogé.

1.3.1. La première phase : la phase préparatoire

La première phase du diagnostic d’ancrage territorial se déroule sur un peu plus d’un mois. Dans un premier temps, il s’agit, comme nous l’avons déjà expliqué, de la lecture d’ouvrages bibliographiques. L’étape initiale prévue dans le protocole consiste à s’imprégner du site et du sujet d’étude (Maréchal 2021). Pour ce faire, une bibliographie est disponible dans la boîte à outils du site internet, permettant d’accéder aux travaux universitaires et aux articles scientifiques relatifs au concept d’ancrage territorial. Cette même étape permet d’approfondir la prise en main des outils mis à disposition par RNF. La phase préparatoire se complète également par la lecture de documents internes (plan de gestion, rapports d’activité). De manière à approfondir cette étude et l’ensemble des réflexions, la démarche bibliographique s’est prolongée durant les phases d’analyse et de rédaction.

Durant cette première phase, une deuxième étape est réalisée et elle correspond à la définition du socio-écosystème (Figure 14) du site naturel étudié. L’idée est d’en dégager tous les acteurs susceptibles d’être interrogés. Le concept du socio-écosystème peut être défini comme une nouvelle approche pour analyser les problèmes environnementaux. Selon Chauvelin (2017), l’objectif est de prendre en compte les interactions entre les composantes biophysiques (écologiques, hydrologiques, biodiversité) et des composantes sociétales (économiques, politiques, institutions). Cette approche semble pertinente puisque les espaces naturels entretiennent des interrelations sociales, économiques, politiques ou encore écologiques au sein des territoires où ils s’implantent (Therville, 2013). L’idée de la démarche DAT n’est pas de proposer une définition exhaustive de ce socio-écosystème, mais de prendre conscience des imbrications territoriales (Maréchal, 2021).

Figure 14 : schéma du socio-écosystème de la RNR du Bocage des Antonins



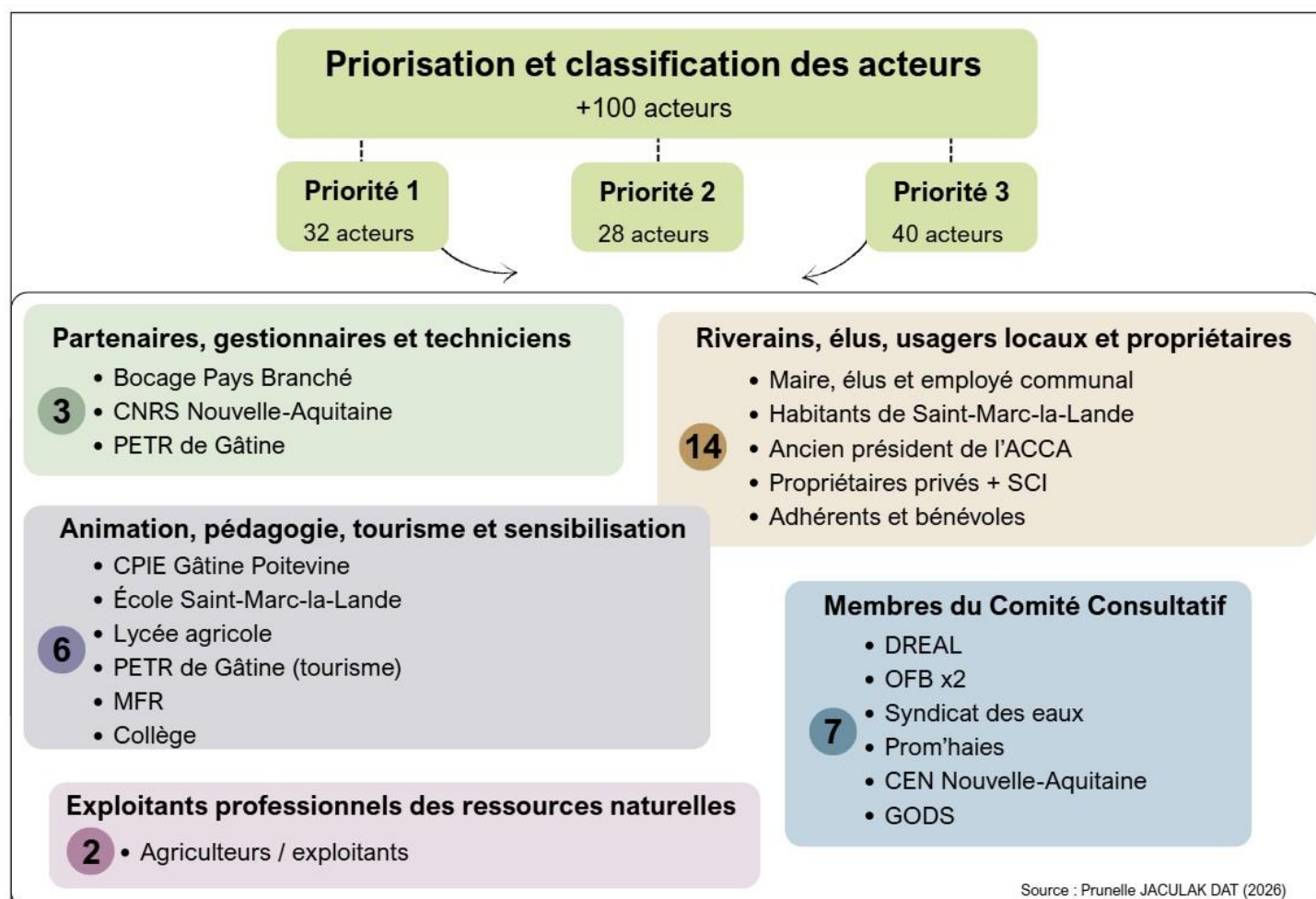
La définition du socio-écosystème s’est déroulée en plusieurs étapes. Nous souhaitons que la délimitation de ce système ne se limite pas seulement au périmètre de la RNR. De cette manière, l’analyse permettrait d’approfondir les liens entre le site naturel et les acteurs du territoire. C’est aussi une démarche portée par de nombreux DAT comme celui de la réserve naturelle de la Camargue Gardoise. Limiter l’étude à l’échelle administrative des communes ne permet pas de prendre en compte la continuité du système écologique. C’est aussi une manière de mettre en valeur les facteurs d’influence « prioritaires » déterminés selon le protocole RNF. Dans le cas de la RNR du Bocage des Antonins, il est question des enjeux de gouvernance de l’eau, de la qualité de l’eau, des pratiques agricoles ou encore de la résilience face au changement climatique.

Après la délimitation du système socio-économique et l’identification des acteurs qui le composent, ceux-ci sont répartis selon les différents profils socio-économiques définis par la méthodologie RNF (Figure 15). Les personnes interrogées sont ainsi classées en cinq groupes. Cette répartition s’effectue en fonction des missions exercées par leur structure ou de leur positionnement vis-à-vis du site naturel. Par exemple, un élu exerçant une activité agricole peut être rattaché à la fois au groupe des « riverains, élus et usagers locaux » et à celui des « exploitants professionnels des ressources naturelles ».

L’intérêt de cette classification est de mettre en évidence les positionnements propres à chaque groupe d’acteurs, susceptibles de partager des caractéristiques et des enjeux communs, plutôt que d’analyser les personnes interrogées de manière individuelle. Un même acteur peut ainsi

appartenir à plusieurs groupes en fonction des missions qu'il exerce. Il revient ensuite à l'enquêteur ou à l'enquêtrice de déterminer la ou les catégories les plus pertinentes auxquelles le rattacher. Enfin, les acteurs sélectionnés sont hiérarchisés selon leur niveau de priorité, défini en fonction de leur importance dans la vie de la réserve. Dans la mesure du possible, l'échantillon retenu cherche à assurer une représentation équilibrée de l'ensemble des groupes d'acteurs.

Figure 15 : schéma récapitulatif de l'ensemble des acteurs sollicités durant l'étude



Dans un premier temps, près d'une centaine d'acteurs, entretenant des liens plus ou moins étroits avec la réserve naturelle, ont été répertoriés. Le groupe comprenant le plus d'acteurs est celui des « Riverains, élus, usagers locaux et propriétaires » (14 personnes). Il se compose des propriétaires, des riverains, des élus (municipaux), des techniciens au sein des collectivités et des bénévoles de l'association. Viennent ensuite celui des « membres du Comité Consultatif de gestion », qui réunit les acteurs scientifiques, les syndicats de gestion, les services déconcentrés de l'État et des prestataires (7 personnes). Nous retrouvons ensuite, le groupe « Animation, pédagogie, tourisme et sensibilisation » (6 personnes). Il se compose des structures liées à l'éducation à l'environnement, des établissements scolaires, des structures animatrices ou encore des acteurs du tourisme. Le groupe comprenant le moins d'individus est sans surprise les « Exploitants

professionnels des ressources naturelles » (2 personnes). Les exploitants sont en définitive les agriculteurs travaillant sur les terres du site naturel ou ceux gravitant autour de la RNR. Quant aux « partenaires, gestionnaires et techniciens », ce sont principalement des acteurs appartenant aussi aux groupes « membre du CCG » (3 personnes).

Dans le cadre de cette étude, nous avons fait le choix d’intégrer les propriétaires privés du site naturel au groupe des « riverains, élus et usagers locaux ». En effet, la Réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins présente la particularité de compter une SCI regroupant une partie des propriétaires privés. Il nous a semblé essentiel de les intégrer parmi les acteurs étudiés, compte tenu de leur rôle central dans la gestion et le fonctionnement de la réserve. Dans la suite de l’analyse, ils seront rattachés à ce groupe mais ils feront l’objet d’une analyse spécifique lors de la présentation des résultats.

L’échantillon préconisé dans le protocole n’a pas de valeur représentative puisqu’il est limité à 30 personnes. Les acteurs identifiés ont été répartis le plus équitablement possible dans chacun des cinq groupes. La localisation géographique des acteurs a été considérée comme une variable à forte influence. En effet, la situation géographique peut faire apparaître des divergences de perception entre les acteurs (DAT Camargues, 2024). Nous trouvions intéressant que les acteurs interrogés puissent appartenir à des espaces géographiques différents. Certains acteurs disposaient de liens plus faibles que d’autres avec le site naturel étudié. C’est pourquoi le schéma du socio-écosystème comprend une approche multiscalaire (locale, départementale, régionale). Afin d’évaluer l’ancrage territorial, il était nécessaire que les acteurs rencontrés n’aient pas les mêmes rapports à la réserve naturelle. Les personnes interrogées pouvaient être des partenaires, ou des acteurs sans influence mais liés à un des enjeux prioritaires de la RNR.

1.3.2. La deuxième phase : les modifications et les ajustements

De manière à être le plus en adéquation avec le contexte de la RNR du Bocage des Antonins, certaines questions ont été ajoutées et/ou adaptées. Par exemple, pour la question numéro 5 qui consiste à dessiner les contours du site naturel, deux fonds de cartes ont été proposés aux enquêtés. L’objectif était dans un premier temps de leur laisser le choix, du fond qui serait le plus simple pour déterminer les limites géographiques du site. Deuxièmement, les choix effectués permettent d’identifier le support le plus adapté au grand public. C’est-à-dire celui qui apparaît comme le plus lisible et le plus pertinent en vue de futurs outils de communication (annexe 2).

Deux ateliers ainsi que des questions complémentaires ont été proposés lors des entrevues. Un questionnaire en ligne a également été mis en place.

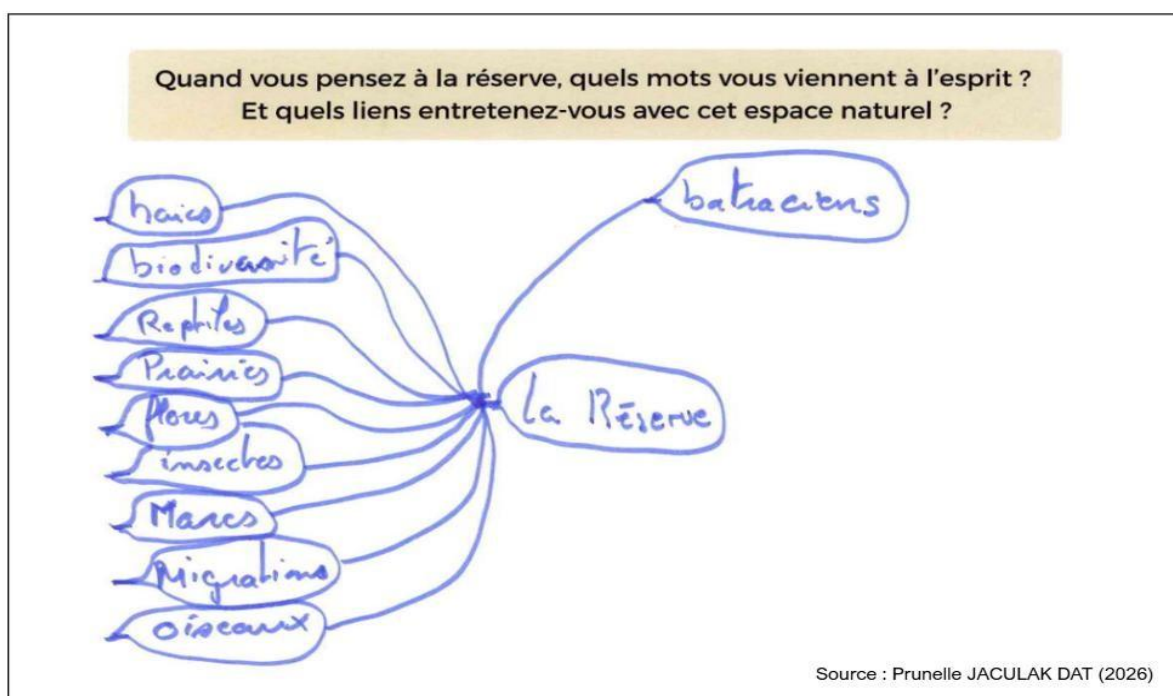
- **Atelier 1** : la carte mentale :

Depuis les années 1960 et les travaux de Kevin Lynch, la carte mentale fait partie des outils mobilisés pour appréhender les représentations spatiales individuelles. Elle se définit comme une “expression cartographique d’une représentation subjective de l’espace” (Lévy et Lussault, 2003).

La carte mentale met en évidence des éléments constitutifs de l'espace vécu des acteurs interrogés. Cependant, l'interprétation des résultats n'est pas évidente et nécessite l'utilisation précautionneuse de cet outil. Il peut être combiné avec d'autres techniques qualitatives tel que l'entretien. Ce schéma heuristique aide à retranscrire de manière visuelle, hiérarchisée et synthétique des contenus et des idées. Le principe est d'avoir un thème principal, dans notre cas la réserve naturelle du Bocage des Antonins. Puis l'objectif est de créer des branches ou chemins auxquels se rattachent des idées secondaires. Les représentations exprimées à travers la carte mentale sont propres à chaque personne, mais des éléments communs peuvent apparaître à l'échelle de groupe. L'identification et l'analyse de ces points communs peuvent permettre de mettre en relation des interrelations entre acteurs.

Pour cette étude nous avons proposé de réaliser une carte mentale à faire à la fin de l'entretien. L'idée était de proposer un temps conclusif et récapitulatif de l'ensemble des informations qui avaient pu être évoquées durant cet échange. Deux exemples de cartes mentales ont été imprimés et pouvaient servir d'appui lorsqu'il était difficile pour la personne de réaliser l'atelier. Pour un petit nombre d'individus, l'activité a été réalisée en collaboration, lorsqu'il était compliqué pour certains des acteurs de trouver des idées. L'objectif de la carte mentale est en réalité de créer une représentation schématique et cartographique des données. C'est aussi un moyen de mettre en avant des correspondances, des éléments représentatifs qui pourront aussi être utilisés sur d'autres supports de communication. Par exemple, les codes couleurs les plus récurrents, comme la couleur verte souvent associée à l'environnement, la nature ou la biodiversité (Figure 16).

Figure 16 : exemple de carte mentale réalisée durant les entretiens semi-directifs



- **Atelier 2 : le parcours pédagogique :**

Le deuxième atelier qui pouvait être proposé est l’identification des supports de communication installés le long du parcours pédagogique de la réserve (annexe 3). Contrairement au premier, celui-ci n’était pas proposé à tous les participants car il nécessite d’avoir déjà parcouru au moins une fois le sentier de la RNR. L’objectif était de savoir si les individus localisaient et se représentaient les différents supports mis à leur disposition ponctuellement le long du parcours. Nous pouvons y retrouver des panneaux, des observatoires et des sculptures (photos). Afin de comparer les résultats, l’idée était de proposer cet atelier aux professionnels de DSNE qui côtoient aussi cet espace. La finalité serait ainsi de déterminer si les supports pédagogiques sont ancrés et reconnus par les différents acteurs. En fonction des résultats obtenus, il serait possible d’élaborer des dispositifs pour répondre aux lacunes ou, à l’inverse, compléter l’offre déjà disponible.

- **Les questions complémentaires :**

Nous avons également fait le choix d’ajouter six questions à la trame déjà existante. De manière à prendre en compte les enjeux spécifiques de la réserve naturelle tels que la gestion de l’eau, l’histoire de la RNR ou encore le paysage bocager. Ces ajouts ne font pas partie des questions initiales mais seront analysés de manière complémentaire. Nous retrouvons par exemple des questions sur l’histoire de la RNR ou le rôle du site naturel dans la qualité de l’eau présente au sein du territoire (annexe 4).

Durant la phase d’enquête, une saisie continue des données a dû être réalisée en parallèle des entretiens. En effet, cette étape étant chronophage, il était nécessaire de ne pas prendre trop de retard sur l’analyse des données récoltées. La durée des entretiens devait se dérouler du 2^e au troisième mois d’après le protocole RNF. Dans le cadre de notre étude, cette étape s’est allongée jusqu’au début du mois de juillet en raison des conditions climatiques caniculaires.

- **Le questionnaire en ligne :**

Comme nous l’avons évoqué précédemment, nous avons souhaité compléter la démarche portée par Réserves Naturelles de France (RNF) avec un second outil : un questionnaire en ligne. L’étude initiale reposant sur un nombre limité d’acteurs à interroger, notre objectif était d’élargir l’enquête. Ce questionnaire était destiné à un public plus large, comprenant des personnes moins sensibilisées à l’environnement ou moins familières de la RNR du Bocage des Antonins. Pour cela, un questionnaire en ligne a été créé sur la plateforme Google Forms, déjà utilisée par l’association dans le cadre d’autres projets. Afin d’assurer une cohérence avec l’étude DAT et de permettre des comparaisons entre les deux approches, plusieurs questions ont été reprises de la méthodologie nationale. L’outil a également été enrichi à partir d’exemples développés dans d’autres espaces naturels protégés. Au total, il est resté accessible de la mi-mai au début du mois de juillet.

Nous avons souhaité concevoir un questionnaire relativement court. D’une durée moyenne de cinq minutes, il était entièrement anonyme et organisé autour de quatre grandes thématiques :

- La communication et l'information autour de la Réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins (connaissance de la réserve, visibilité du site, supports d'information) ;
- La fréquentation et les pratiques (fréquence de visite, motivations, signalétique) ;
- Les animations proposées par la réserve (connaissance des animations, participation, remarques et suggestions) ;
- Les retours d'expérience et les pistes d'amélioration, laissant notamment une place à l'expression libre.

Un chemin spécifique était proposé aux personnes ne connaissant pas la réserve naturelle. Les questions visaient alors à comprendre quels canaux ils priorisaient pour de l'information touristique ou encore les raisons de leur non-fréquentation. C'était aussi l'occasion de mettre en avant les éléments susceptibles de les inciter à découvrir la réserve. Cet outil en ligne constitue un outil complémentaire à l'étude DAT en permettant d'élargir les profils interrogés.

Concernant sa diffusion, plusieurs listes de diffusion de l'association DSNE ont été mobilisées, notamment celles des partenaires, des adhérents et des bénévoles. Toutefois, les premiers résultats font apparaître une forte représentation de personnes déjà sensibilisées aux enjeux environnementaux. De nombreuses personnes semblaient aussi connaître le site naturel. De manière à diversifier les points de vue, nous avons cherché à toucher davantage les habitants et les usagers des communes voisines. Pour se faire, une distribution de flyers et la pose d'affiches ont été organisés avec l'aide précieuse de plusieurs bénévoles. En une matinée, plus de 300 flyers ont été distribués dans les communes environnantes. Cette action n'a cependant généré que sept réponses supplémentaires. Une dernière relance par mail a été effectuée au début du mois de juillet, ce qui a permis de recueillir de nouvelles réponses. Au total 145 réponses ont été collectées. Les données recueillies viendront compléter les résultats de l'étude DAT et feront l'objet d'une analyse croisée. L'association DSNE a fait le choix de laisser accessible le questionnaire après la fin de cette étude afin de recueillir davantage d'avis et de remarques qui serviront à alimenter le futur plan de gestion.

En complément du questionnaire, nous avons aussi souhaité expérimenter une démarche de rencontre directe avec les habitants via un stand sur le marché de Champdeniers (79220). Cette commune se situe à moins de 5 km de la réserve et le marché a lieu tous les samedis matin. Il est principalement fréquenté par une population locale et plutôt âgée. Nous avons pu échanger avec une quinzaine de personnes. Environ la moitié d'entre elles connaissaient le site naturel, tandis que les autres découvraient son existence. Ces échanges ont réuni des profils variés, tels que des employés de mairie, des agriculteurs, des chasseurs ou encore des commerçants (Figure 17).

Figure 17 : photographie du stand tenu sur le marché de Champdenier

Cette expérimentation avait pour objectif de tester une nouvelle forme de médiation et d’aller à la rencontre de publics parfois éloignés des actions menées pour la RNR. C’était aussi une manière de diffuser de l’information et de distribuer divers documents papiers. Cette démarche ouvre des perspectives intéressantes dans les modalités de communication en favorisant un dialogue plus direct avec les habitants du territoire.

1.3.3. La troisième phase : la réalisation des entretiens

Avant la prise de contact, il a été nécessaire d’affiner la sélection afin de retenir les acteurs les plus pertinents, tout en veillant à garantir une diversité de points de vue. Nous souhaitons que les groupes soient le plus équilibrés possible et qu’il y ait une parité maximale entre les individus. Pour ce faire, nous avons classé les acteurs selon trois niveaux de priorité :

- **La priorité 1**, correspondant aux acteurs impliqués et avec qui le dialogue est facile.
- **La priorité 2**, est pour les acteurs moins engagés, ayant moins de contact avec le site.
- **La priorité 3**, regroupe les acteurs n’ayant que très peu de liens avec la réserve ou, à l’inverse, une implication trop importante dans la vie de la réserve pouvant influencer les résultats.

Après cette sélection, nous dénombrons 32 acteurs dans le groupe de priorité 1, 28 personnes de priorité 2 et 40 de priorité 3.

1.3.3.1. La prise de contact

Vient ensuite la phase de prise de contact et de rendez-vous. Les individus pour lesquels nous disposions d’une adresse électronique ont été joints via ce canal. Pour les autres, les échanges se sont réalisés par téléphone. Puisque les acteurs de priorité 1 suffisaient pour atteindre notre objectif d’une trentaine d’entretiens, ils ont été, dans un premier temps, priorisés. Les personnes appartenant aux autres groupes ont été contactées au cas par cas, lorsqu’un acteur de priorité 1 n’était pas intéressé par la démarche. Aucun acteur de priorité 3 n’a été contacté et seulement 3 individus du groupe 2 l’ont été. De manière à favoriser un échange fluide et plus adéquat pour la prise de note, pratiquement toutes les entrevues ont été réalisées en face à face. Un seul entretien a dû être réalisé par visioconférence, afin de s’adapter à l’épisode caniculaire du mois de juin. La planification des entretiens a été relativement aisée, puisque la majorité des acteurs semblaient intéressés par la démarche. Seuls quelques acteurs ont nécessité une ou plusieurs relances. Lorsque les appels téléphoniques ne suffisaient pas, le conservateur de la réserve prenait directement contact avec les personnes concernées. Un journal de suivi des prises de contact et des relances a été tenu tout au long de cette phase.

Avant de nous lancer dans la réalisation des entretiens, nous avons fait le choix de réaliser un entretien test afin d’expérimenter la trame d’entretien. L’objectif était, dans un premier temps, de me familiariser avec les questions et avec les différents ateliers proposés. Cet entretien devait également permettre d’observer la perception d’un enquêté face aux questions et aux outils mobilisés durant l’entrevue. Ce premier entretien a été réalisé avec l’un des propriétaires privés de la réserve naturelle régionale. À l’issue de cet échange, nous avons choisi de conserver la trame d’entretien dans sa version initiale. Les questions ont été facilement comprises par l’enquêté et l’entretien, d’une durée de plus d’une heure, s’est déroulé de manière fluide.

1.3.3.2. Les entretiens semi-directifs

Au total 32 entretiens ont pu être accomplis. Ces entretiens, d’une durée maximale de 1 h 30, ont été réalisés pour la majorité d’entre eux, de manière individuelle. Sauf quelques exceptions, notamment une entrevue menée avec deux usagers ainsi qu’une autre avec les enseignantes de l’école de Saint-Marc-la-Lande. Le lieu du rendez-vous était variable, même si pour la plupart, ils se sont déroulés sur le lieu de travail de la personne enquêtée. Plus ponctuellement, ils ont pu avoir lieu à la maison de la RNR ou au sein des locaux de DSNE. La méthodologie employée lors des échanges correspondait aux attendus du protocole et les échanges se déroulaient selon trois étapes :

La première consistait en un échange informel, avec une présentation mutuelle, un rappel de la démarche et la signature de la décharge de consentement (10-15 minutes). La deuxième étape était la réalisation de l’entretien en suivant la trame. Des relances pouvaient être formulées de

manière à préciser ou recueillir des données qualitatives supplémentaires (40 minutes – 1 H 30). Pour conclure, un temps informel permettait de clôturer l’échange avec la personne enquêtée en évoquant la suite du projet et la date de restitution (10 minutes). Afin de faciliter la restitution des données mais également de compléter les données récoltées, les entretiens ont été enregistrés. La posture employée par l’enquêtrice nécessite une approche la plus neutre possible de manière à ne pas influencer la personne enquêtée. C’était aussi une manière d’assurer un climat de confiance vis-à-vis de l’acteur.

Lors de l’échange, une grille d’entretien devait être remise à l’enquêté afin qu’il puisse reporter ses réponses. Dans le cadre de ce travail, nous avons fait le choix de ne pas distribuer le questionnaire aux interviewés de manière à ce que l’entretien soit la plus fluide possible. La personne enquêtrice disposait quant à elle d’un format papier pour prendre des notes. De cette façon il était possible de : retranscrire les réponses aux questions et de saisir les remarques de l’enquêté.

En ce qui concerne l’entretien, il se divise en neuf thèmes et 36 questions, parmi lesquelles 25 constituent les métriques principales servant à évaluer le niveau d’appropriation de l’acteur. La trame de RNR combine deux approches, à la fois qualitative et quantitative. Nous y retrouvons des questions et réponses appartenant aux méthodes d’entretiens et de questionnaires. L’échange se compose de questions ouvertes telles que : “Aviez-vous des attentes particulières par rapport à la réserve naturelle ?” Nous y retrouvons également des questions soumises à une graduation de réponses comme “La réserve est-elle bien enracinée sur le territoire ?” (Pas du tout/Plutôt non/Mitigé/Plutôt oui/Tout à fait).

1.3.4. La quatrième phase : la saisie et l’analyse

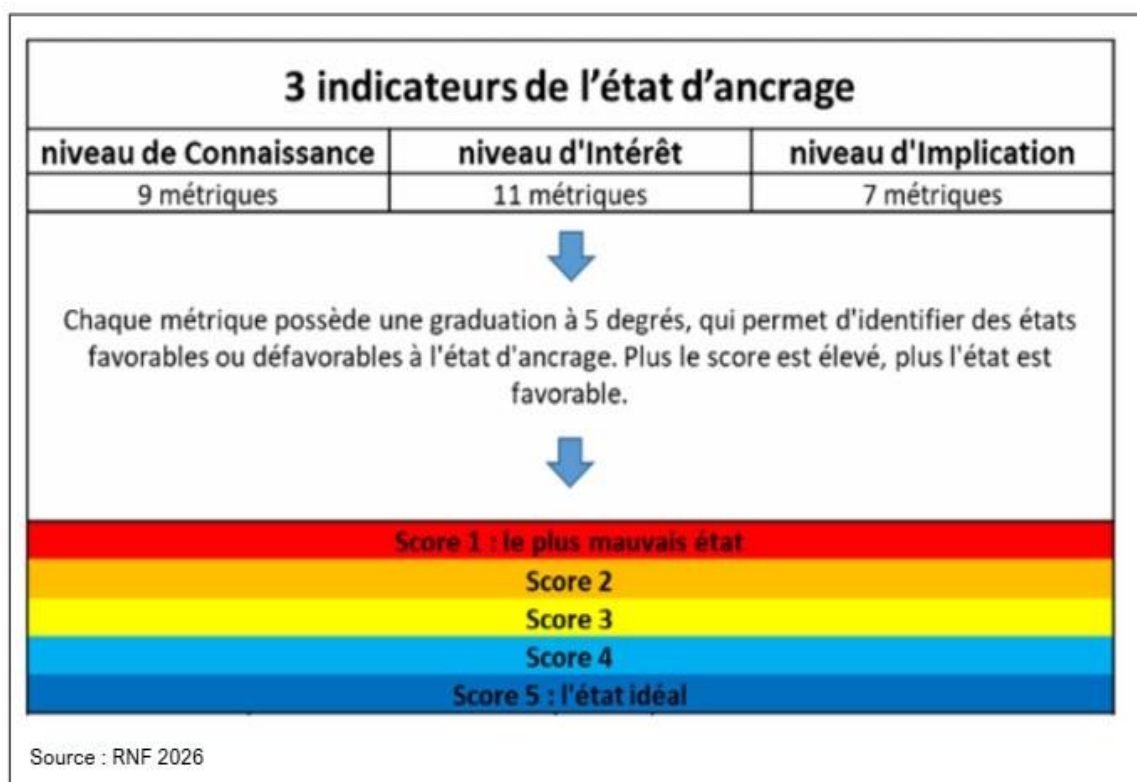
La dernière phase correspond à la saisie des données recueillies pendant les entretiens. Cette phase est primordiale car elle détermine la qualité et la rigueur des résultats de l’ancrage du territoire étudié. Elle s’accompagne d’une période d’analyse à différents moments du protocole. Une première étape consistait à synthétiser les entretiens dans des fiches individuelles. Cette phase permet de définir les grandes lignes et d’assigner un profil cognitif à chaque acteur. Le protocole prévoyait la rédaction de ces fiches synthétiques dans les 3 jours qui précédaient l’échange. Ces fiches individuelles résument le cadre de l’entretien, les aspects importants, le positionnement de l’acteur ou encore son profil sociocognitif. Le profil cognitif a été associé à chaque acteur selon la classification proposée par RNF.

La seconde étape consistait à intégrer les données recueillies pendant les entretiens sur le site internet prévu à cet effet par RNF (lien site). La fonction du site de saisie est, dans un premier temps, de lister l’ensemble des acteurs ayant participé à l’enquête. Il était demandé d’informer l’adresse de chacune des personnes de façon à pouvoir localiser les acteurs au sein du territoire. Ce site permet aussi de transposer les données brutes en données chiffrées (métriques). La finalité est aussi de pouvoir créer des graphiques et des résultats qui mesurent le niveau d’ancrage de la RNR. Ces différents supports d’analyse permettront d’alimenter le rapport qui doit être rédigé à la fin de l’étude. Le site internet constitue ainsi une base de données complète qui regroupe l’ensemble des données récoltées lors des différents diagnostics nationaux. La notation des réponses n’étant pas parfaitement objective et les éléments qualitatifs n’étant pas traduisibles en

données chiffrées, une double lecture notation/réponses semble pertinente. Au vu de la taille de l'échantillon, la médiane est préférée à la moyenne pour illustrer les notes par groupes d'acteurs, car elle limite l'influence des valeurs extrêmes.

Dans le protocole, chaque question de la trame d'entretien est numérotée. Ce numéro correspond à une "métrique", c'est-à-dire un sous-indicateur du niveau d'ancrage. La trame initiale comptabilise alors 36 métriques au total. Les questions supplémentaires ne sont, quant à elles, pas reliées au site de saisie. C'est pourquoi les informations collectées associées à ces questions ont été retranscrites dans un tableau Excel. Les réponses qualitatives de chaque acteur ont été saisies sous la forme brute (discours/verbatim). Ensuite, un score de 1 à 5 a été associé à cette réponse selon la classification mise en place par RNF. Un score de 1 signifie un faible niveau d'ancrage. À l'inverse, un score équivalent à 5 indique un fort niveau d'ancrage. Les médianes des scores obtenus à chaque métrique, selon les groupes d'acteurs, sont calculées automatiquement. Les onglets d'indicateurs (connaissance, intérêt, implication) contiennent le résultat du niveau d'ancrage de 1 à 5, pour chaque question et chaque groupe d'acteurs (Figure 18). Les graphiques (radars, histogrammes et diagramme circulaire) produits évoluent automatiquement à chaque nouvel entretien retranscrit. Ces visuels guident l'analyse du niveau d'ancrage et permettent de synthétiser les résultats obtenus. Le deuxième onglet du site internet concerne l'AFOM. Les mots peuvent être placés dans les cases correspondantes. Il y a la possibilité d'afficher des groupes de mots, lorsqu'il y a des similitudes dans les termes évoqués. RNF propose aussi de chiffrer la redondance des mots. La finalité de cet outil est de pouvoir proposer un nuage de mots complet et par catégories d'acteurs.

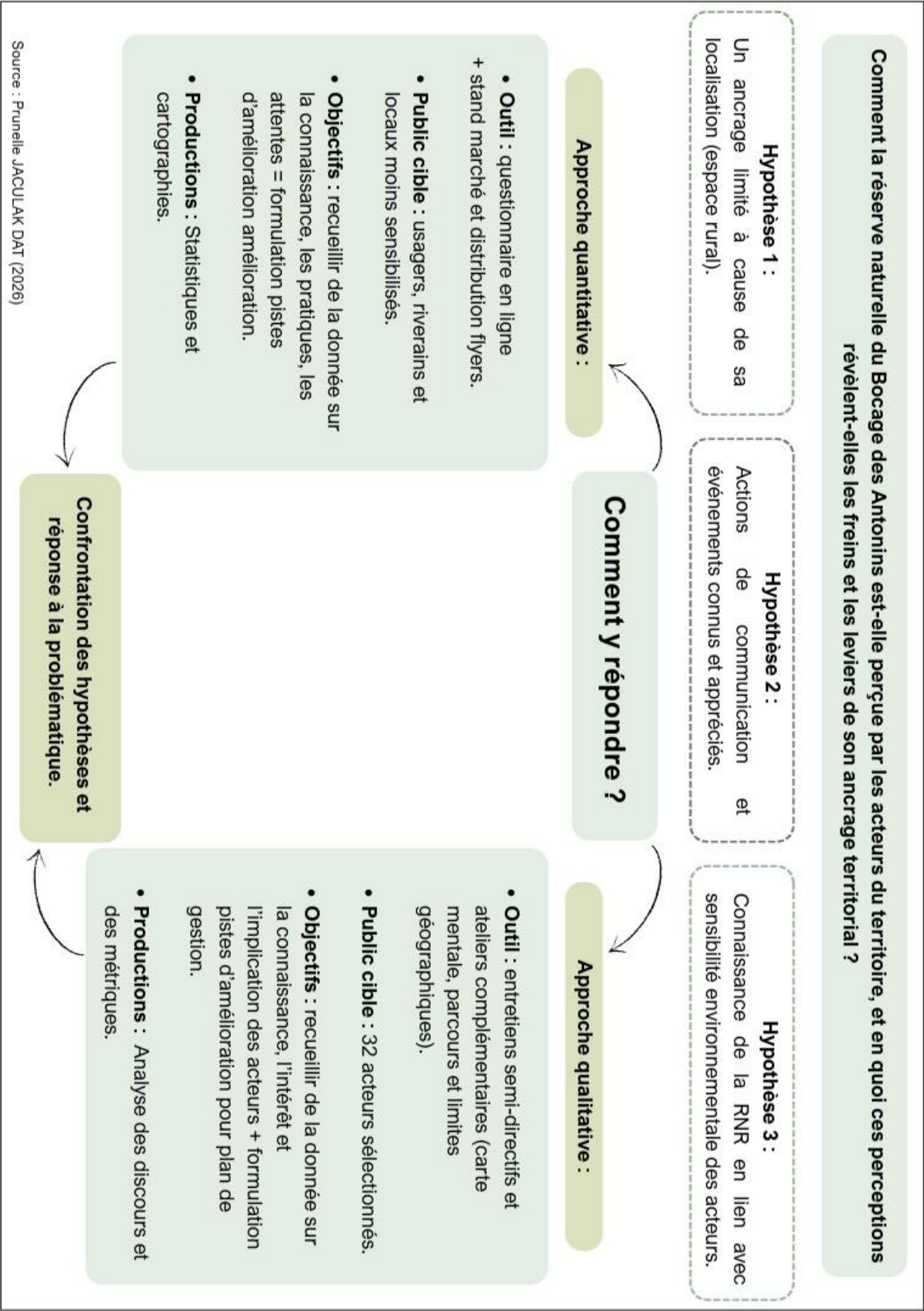
Figure 18 : schéma de la graduation de notation établie par RNF



L'ensemble de l'analyse se base alors sur les trois indicateurs centraux : la connaissance, l'intérêt et l'implication. Ce sont ces groupes de métriques qui servent à déterminer subjectivement le niveau d'ancrage territorial du site. Le niveau de connaissance porte sur les informations détenues par les acteurs au sujet du fonctionnement de la réserve naturelle ainsi que sur l'accessibilité des données. L'intérêt repose sur la représentation que les acteurs locaux ont de l'espace naturel. C'est-à-dire, à quel niveau ils s'intéressent au site naturel ou à quelle fréquence ils participent aux événements organisés pour le conservateur. Enfin, l'implication correspond à la manière dont les acteurs interagissent avec la réserve, leur implication en faveur ou contre le site. La posture de l'acteur vis-à-vis de la réserve est en réalité un condensé de ces trois indicateurs. C'est ce qu'explique Therville dans sa thèse (2013), elle y définit quatre profils cognitifs qui correspondent à un degré d'acceptation (Figure 19). La détermination du profil cognitif dépend des réponses et des positions des enquêtés. Cela relève aussi, en partie, de la subjectivité de la personne enquêtrice. Dans la suite de ce mémoire, nous détaillerons les résultats obtenus et reviendrons plus particulièrement sur les profils cognitifs prédominants mis en évidence dans le cadre de la Démarche d'Ancrage Territorial (DAT) appliquée à la Réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins.

Dans la suite de ce mémoire, nous analyserons l'ensemble des données recueillies grâce aux différents outils méthodologiques mobilisés. Le schéma récapitulatif ci-dessous (schéma) synthétise la démarche présentée tout au long de cette partie. Cette méthodologie mixte permet une approche complémentaire en combinant plusieurs outils de collecte de données. Les informations produites seront analysées à travers différents aspects comme des analyses statistiques, des cartographies et des analyses de discours. L'objectif est de mettre en évidence les principaux enseignements de l'étude et d'identifier des pistes d'amélioration susceptibles d'alimenter le futur plan de gestion de la RNR du Bocage des Antonins.

Figure 19 : schéma conclusif de l’ensemble de la démarche méthodologique



Partie 3 – Présentation et analyse des données récoltées

Chapitre 3 – L’ancrage territorial de la RNR

Contextualisation :

Nous allons à présent analyser les résultats obtenus à partir des données récoltées au cours du protocole du Diagnostic d’Ancrage Territorial (DAT). Cette étape est centrale puisqu'elle permettra, dans un second temps, de formuler des propositions susceptibles d’être intégrées au futur plan de gestion de la réserve. Pour ce faire, nous reprendrons les principaux axes qui structurent la trame des entretiens semi-directifs. Notre analyse s’appuiera sur les différentes productions graphiques réalisées. Les résultats issus du questionnaire en ligne ainsi que les différents ateliers viendront enrichir l’interprétation des données.

1 – Présentation des profils cognitifs

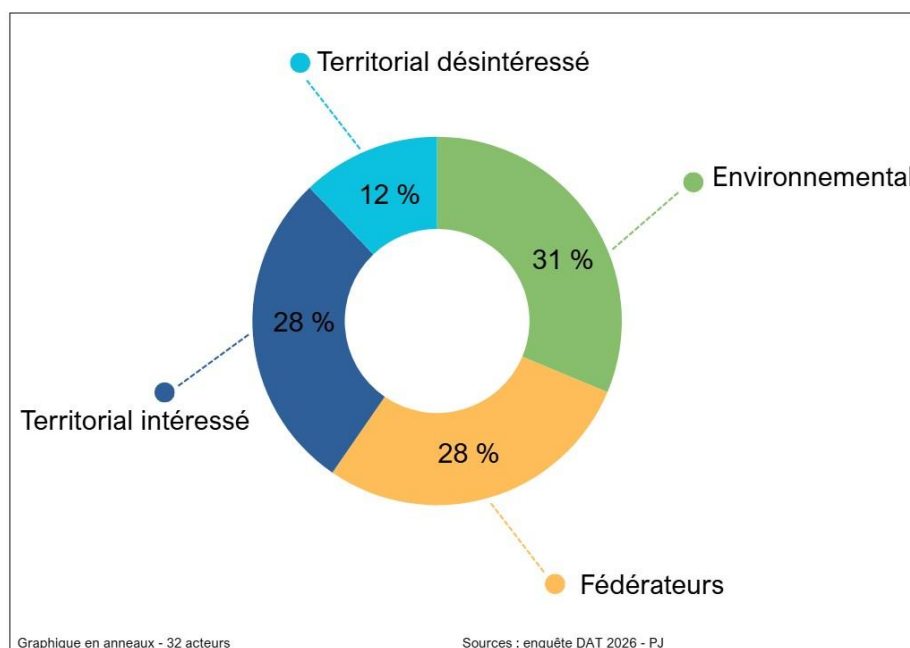
1.1. : Des acteurs impliqués

Les cinq profils cognitifs définis par Clara Therville sont une première grille de lecture permettant d’appréhender les différents niveaux d’implication des acteurs locaux vis-à-vis du site. Ils apportent une première représentation de l’ancrage territorial des personnes interrogées. Il semble tout de même pertinent de rappeler que ces profils sont avant tout des outils d’analyse et ne reflètent pas parfaitement la réalité des personnes enquêtées. Leur attribution repose sur l’interprétation de l’enquêteur.trice à partir des discours recueillis, ce qui implique une part de subjectivité. D’autres limites sont à prendre en compte, outre le fait qu’ils restent dépendants des discours produits par chaque acteur à un instant T. Les personnes interrogées appartiennent souvent à plusieurs groupes socio-professionnels, ce qui rend leur classement parfois délicat. Enfin, le nombre restreint d’enquêtés (32 individus) suppose une interprétation prudente des résultats. Les profils cognitifs ne peuvent pas à eux seuls résumer la vision des acteurs ni caractériser le niveau d’ancrage de la réserve naturelle. Cependant, ils permettent de dégager des tendances quant à la posture de soutien, de neutralité ou de critique à l’égard du site.

Si nous nous intéressons à notre échantillon (Figure 20), la réserve du Bocage des Antonins semble bénéficier d’un niveau de soutien relativement intéressant. En effet, 31 % des acteurs interrogés appartiennent au profil “environnementaux” (spécialistes ou amateurs), soit 10 personnes au total. Les profils “fédérateurs” et “territoriaux intéressés” représentent tous deux 28 % des acteurs sollicités. Les 12 % restants correspondent au profil des “territoriaux désintéressés”, ce qui représente seulement 4 personnes. Aucun des acteurs n’a été classé dans le profil des “contraints”, ce qui laisse imaginer une adhésion plutôt favorable au projet porté par la RNR. Nous supposons que les acteurs rencontrés sont sensibles aux enjeux environnementaux et qu’ils partagent, dans l’ensemble, les valeurs et les actions mises en œuvre. Cependant, l’absence du profil “contraint” dans cet échantillon ne signifie pas que ce type d’acteur n’existe pas au sein du territoire. Il est probable que ces personnes n’aient tout simplement pas souhaité participer à l’enquête. Ces groupes sont souvent moins représentés que d’autres, mais ils ne doivent pas être sous-estimés.

Leur vision est complémentaire puisqu’elle permet de mettre en évidence des réalités locales et des points de vigilance.

Figure 20 : graphiques des profils cognitifs mis en avant dans le DAT



1.2. : Cinq types d’acteurs :

Afin de mieux comprendre la manière dont les profils cognitifs ont été attribués à chacun des acteurs, il est nécessaire de revenir plus en détail sur les caractéristiques de chacun d’entre eux. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur les définitions proposées par Clara Therville ainsi que sur celles mobilisées dans d’autres démarches de diagnostic d’ancrage territorial.

- **Les environnementaux :**

- **Les spécialistes :** ce profil regroupe des professionnels de l’environnement, qui sont souvent partenaires de la RNR. Ils sont très impliqués dans son fonctionnement. Ces acteurs possèdent une bonne connaissance des enjeux environnementaux et adhèrent aux objectifs de conservation portés par le gestionnaire. Leur soutien aux actions est fort et ils perçoivent le site naturel comme un outil essentiel pour préserver la biodiversité à l’échelle du territoire. Les principales limites qu’ils soulignent concernent le manque de moyens ou de mesures mises en œuvre pour répondre aux enjeux de préservation.
- **Les amateurs :** cette catégorie rassemble des partenaires, des bénévoles, des riverains, qui, sans posséder de connaissances approfondies sur les questions environnementales, sont convaincus de l’intérêt du site naturel. Ils adhèrent aux objectifs de protection de la biodiversité et soutiennent les démarches engagées. Nous retrouvons aussi les mêmes limites que pour le groupe des spécialistes.

- **Les fédérateurs :** ce profil plus hétérogène regroupe une majorité de partenaires, de propriétaires, de gestionnaires ou de techniciens. Ces acteurs ne remettent pas en cause

les objectifs de conservation mais ils considèrent que celle-ci doit également jouer un rôle dans le développement local. Les fédérateurs portent une vision conciliant les enjeux environnementaux et territoriaux, de manière plus ou moins équilibrée. Les contraintes liées au site naturel sont acceptées et perçues comme faisant partie intégrante du projet.

- **Les territoriaux** : ce groupe comprend des acteurs aux profils variés, tels que des riverains, des représentants du monde agricole ou des partenaires. Tous entretiennent des relations et un niveau d'implication variable avec le site. Leur adhésion au projet repose davantage sur les intérêts qu'ils peuvent y trouver que sur un réel partage des valeurs environnementales.

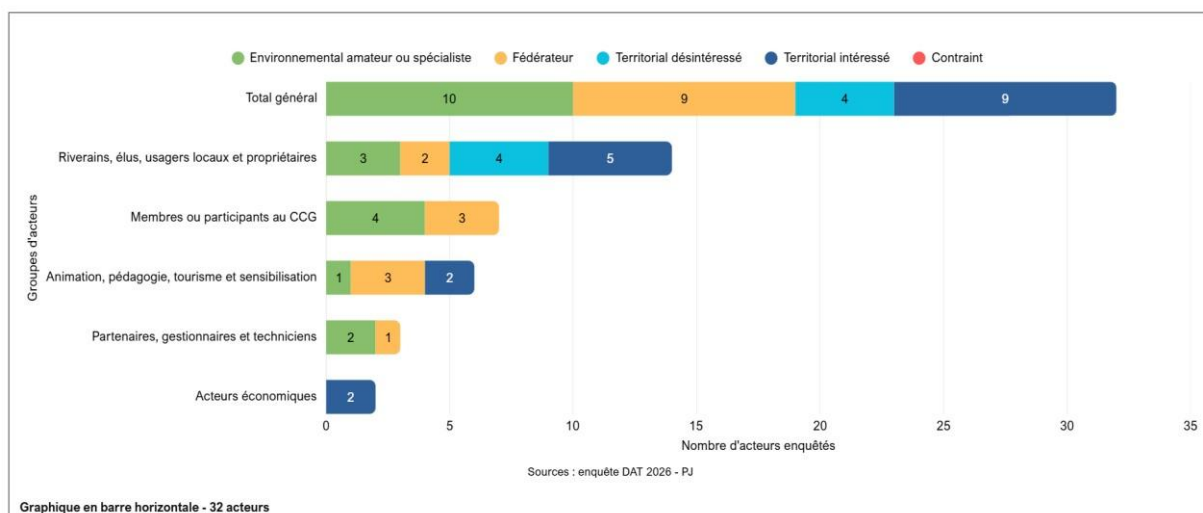
Deux sous-profils peuvent être distingués :

- **Le territorial désintéressé** : n'entretient pas d'intérêt particulier pour la réserve. Il adopte une posture neutre ou de retrait et, bien qu'il puisse reconnaître l'utilité de l'espace naturel protégé, il n'exprime ni soutien, ni opposition.
- **Le territorial intéressé** : partage un ou plusieurs enjeux avec la réserve et peut y voir un partenaire utile dans le cadre de ses activités. Sensible à certains objectifs portés par le site naturel, il est susceptible d'apporter son soutien lorsque cela est nécessaire. Si une sensibilité environnementale est présente, c'est la variabilité des liens qu'il entretient avec la réserve qui le distingue du profil des fédérateurs.
- **Les contraintes** : ce dernier profil regroupe les acteurs qui perçoivent un bilan globalement négatif de la Réserve. Ils considèrent que les contraintes réglementaires, administratives ou financières l'emportent sur les bénéfices apportés par l'espace protégé. Souvent critiques, voire opposés au projet de réserve, ils mettent en avant les difficultés que celle-ci peut créer dans le cadre de leurs activités, indépendamment du contexte territorial.

1.3. : Le cas de la réserve naturelle du Bocage des Antonins

Si nous analysons désormais les profils cognitifs au regard des différents groupes d'acteurs identifiés dans le cadre de cette étude, plusieurs tendances se dégagent (Figure 21).

Figure 21 : graphique de la typologie des profils en fonction des groupes d'acteurs



Le groupe des « **riverains, élus, usagers locaux et propriétaires** » présente une forte hétérogénéité. Les acteurs classés comme « territoriaux » sont les plus nombreux, suivis des « environnementaux », puis des « fédérateurs ». Cette répartition peut s'expliquer par les acteurs qui composent ce groupe, souvent plus éloignés des actions portées par la réserve, malgré leur proximité géographique. Aucun de ces individus n'a été identifié comme « contraint », mais leur niveau d'implication dans les projets de la réserve reste variable. C'est notamment le cas de certains élus, riverains ou chasseurs qui reconnaissent l'intérêt de la réserve sans pour autant participer aux animations proposées. Ce groupe est aussi le seul à compter des “territoriaux désintéressés”, qui, comme expliqué précédemment, adoptent une posture de neutralité.

La catégorie « **animation, pédagogie et tourisme** » est elle aussi relativement hétérogène. Elle est majoritairement composée de profils « fédérateurs », correspondant aux partenaires pédagogiques et touristiques, tels que les enseignants. Les profils « environnementaux » y sont moins représentés, puisque ces acteurs ne disposent pas forcément de compétences spécifiques dans le domaine de l'environnement. Ils perçoivent principalement la RNR sous l'angle de son rôle territorial et de son potentiel dans le développement local. Pour beaucoup, la réserve naturelle constitue une vitrine pour le territoire et un support de valorisation locale.

Le groupe des « **partenaires, gestionnaires et techniciens** » peut être rapproché de celui des **membres du Comité Consultatif de Gestion (CCG)**, puisque l'ensemble des membres du comité appartient à cette catégorie d'acteurs. Deux profils principaux se distinguent. D'une part, les “environnementalistes spécialistes”, qui ont de solides connaissances en matière d'environnement grâce aux projets qu'ils conduisent sur le site. Ils mettent en œuvre des protocoles scientifiques, connaissent parfaitement le territoire et adhèrent aux objectifs de conservation. D'autre part, les “fédérateurs”, qui soutiennent les actions mises en place par le gestionnaire. Ils accordent aussi une place importante aux enjeux territoriaux.

Enfin, les « **acteurs économiques** », qui correspondent aux exploitants agricoles, relèvent du profil des “territoriaux intéressés”. Ils reconnaissent l'intérêt de la réserve et n'indiquent pas de contraintes liées à son implantation. Ils perçoivent le site comme un espace d'expérimentation leur permettant d'acquérir de nouvelles connaissances et de tester certaines pratiques. Pour eux, la RNR constitue une opportunité de démontrer la complémentarité entre les activités agricoles et la préservation de la biodiversité.

Focus sur le questionnaire :

Au total, 145 réponses ont été recueillies grâce aux différentes phases de diffusion et de relance. Parmi les répondants, 85 % déclarent connaître la réserve naturelle, contre 15 % qui indiquent ne pas la connaître. Ce résultat apparaît globalement positif et témoigne d’une bonne connaissance du site auprès des personnes ayant répondu à cette enquête. Nous pouvons tout de même nuancer ces résultats en raison d’un biais. En effet, une part importante des répondants ont déjà un lien avec le site, notamment les bénévoles, les adhérents ou les réseaux partenaires de DeuxSèvres Nature Environnement.

L'analyse du profil des répondants montre par ailleurs une répartition relativement équilibrée selon le sexe, avec 52 % d'hommes et 45 % de femmes (les autres répondants n'ayant pas renseigné cette information). Les classes d'âge sont assez bien représentées : 34 % des répondants ont plus de 61 ans, 36 % ont entre 41 et 60 ans et 22 % entre 25 et 40 ans. La répartition par catégories socioprofessionnelles met en évidence une forte représentation des retraités (31 %), ce qui correspond au profil d'une partie des adhérents et des bénévoles de l'association. Viennent ensuite les cadres et professions intellectuelles supérieures (21 %) puis les employés (18 %). Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise représentent 8 % des répondants, suivis des professions intermédiaires (7 %). À l'inverse, les agriculteurs et les ouvriers sont les catégories les moins représentées. Cette sous-représentation peut traduire un sentiment d'appartenance plus faible aux démarches portées par la réserve. Ce constat rejoint celui observé dans d'autres politiques territoriales, notamment celles portant sur les systèmes alimentaires, où ces publics apparaissent souvent plus difficiles à mobiliser (*étude DAT projet tutoré, 2025-2026*). Ces résultats illustrent ainsi une des difficultés rencontrées dans ce type de démarche : atteindre les personnes les plus éloignées des enjeux environnementaux. Ils peuvent traduire une forme d'entre-soi environnemental, pour lequel les actions de communication touchent principalement un public déjà sensibilisé. Il apparaît nécessaire de réfléchir à des formes de communication plus adaptées et à de nouveaux relais permettant de mieux les intégrer aux démarches portées par la Réserve.

2 - Indicateurs du niveau d’ancrage territorial

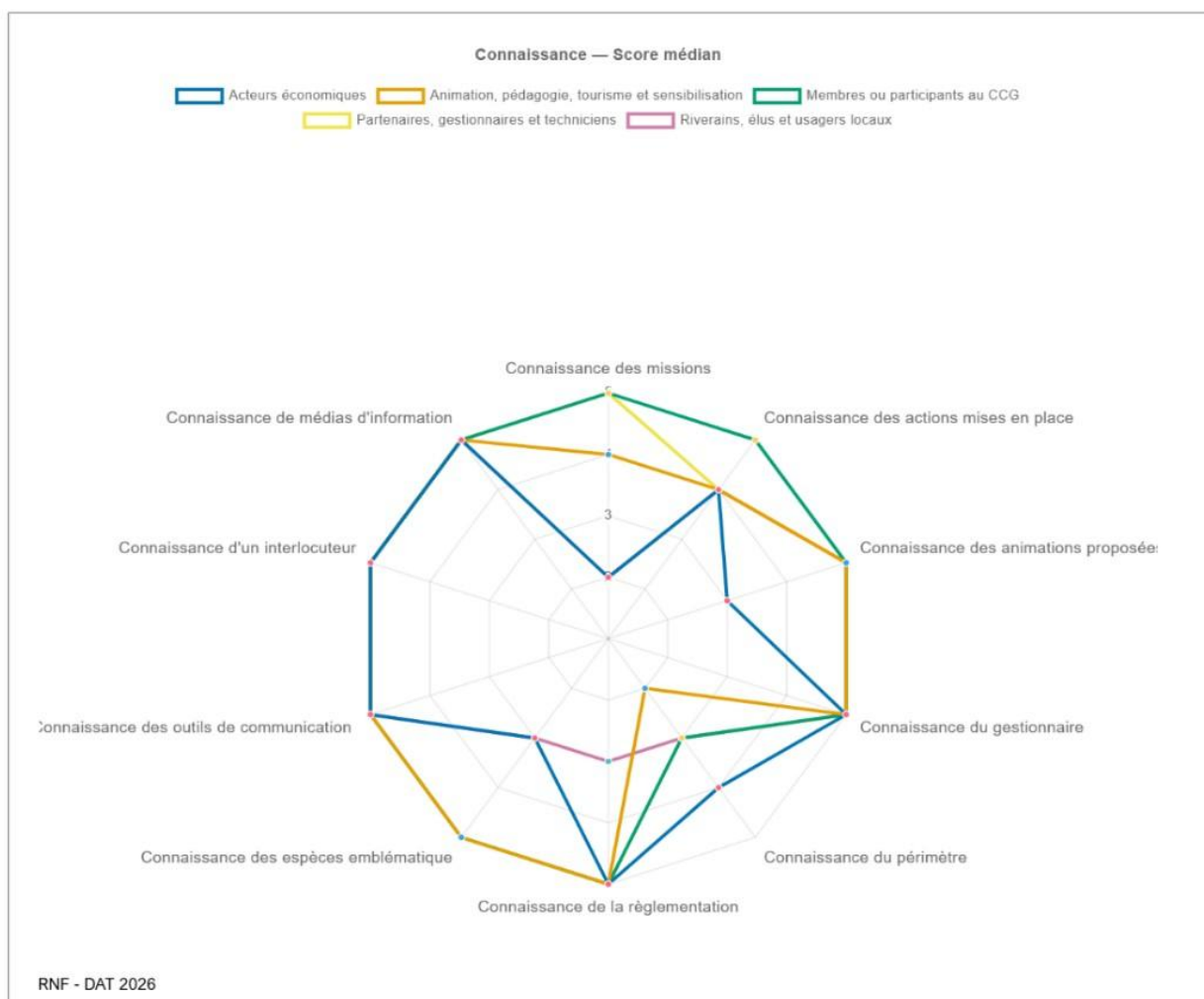
2.1. : Indicateur de connaissance :

Le caractère restrictif de certains sous-indicateurs, fondé sur des réponses très précises et prédéfinies, peut parfois conduire à une notation inférieure au niveau réel de connaissance des acteurs.

Le niveau de connaissance constitue l’une des premières dimensions de l’ancrage territorial. En effet, pour connaître, reconnaître et s’approprier une réserve naturelle, il est primordial d’en avoir une connaissance préalable. Évaluer le niveau de connaissance des acteurs vis-à-vis du site naturel du Bocage des Antonins, constitue une étape essentielle pour comprendre leur intérêt et leur implication. C’est aussi un moyen d’identifier, dans un second temps, des leviers permettant de renforcer l'ancrage territorial du site.

Pour mesurer ce niveau de connaissance, dix indicateurs ont été mobilisés et sont présentés cidessous (Figure 22). Dans cette analyse, nous avons fait le choix de nous appuyer sur les médianes des réponses plutôt que sur les moyennes. Malgré la taille relativement limitée de notre échantillon, ce choix permet de prendre en compte l’ensemble des réponses et d’obtenir une vision globale des résultats. **Le score médian obtenu pour l’ensemble des acteurs concernant l’état de connaissance est de 4,5/5, ce qui traduit un niveau d’ancrage territorial globalement “ très satisfaisant”.** L’analyse détaillée des différents indicateurs permettra toutefois de mettre en évidence certaines disparités entre les groupes d’acteurs.

Figure 22 : état de connaissance de la RNR



Dans un premier temps, le graphique met en avant un niveau de connaissance globalement élevé pour l'ensemble des groupes d'acteurs au regard des différents indicateurs. Les plus fortes disparités concernent la connaissance des missions et celle du périmètre de la réserve. Sans surprise, les groupes des “membres du comité consultatif de gestion (CCG)” et des “partenaires, gestionnaires et techniciens” présentent des résultats très similaires sur l'ensemble des métriques. Le graphique met aussi en évidence des niveaux de connaissance variables selon les catégories d'acteurs. Les partenaires, les techniciens ainsi que les membres du CCG obtiennent les meilleurs scores avec des médianes supérieures à 4,5/5. À l'inverse, les usagers, les riverains, ou les acteurs touristiques et pédagogiques présentent des niveaux de connaissance légèrement plus faibles, bien que toujours satisfaisants (entre 4 et 4,5/5).

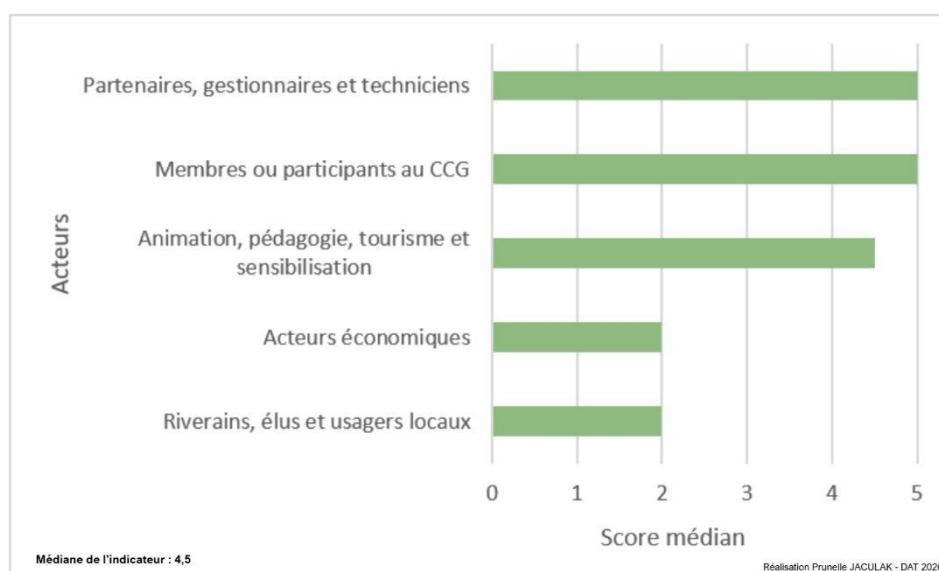
Ces résultats ne traduisent pas une tendance globale à l'ensemble des réserves naturelles nationales. Les différents Diagnostics D'ancrage Territoriaux (DAT) montrent en effet que les niveaux de connaissance varient fortement selon les territoires étudiés. Le contexte local, l'ancienneté de la réserve ou l'implication des différents groupes d'acteurs influencent les résultats. Dans le cas de la RNR du Bocage des Antonins, les médianes observées témoignent néanmoins d'un bon niveau de connaissance. Comme le souligne le DAT du massif du Pibeste (2020), la

connaissance “est un rapport de la pensée à la réalité” (Fossel et Gingras, 2020). Cette approche considère que la connaissance ne s’appréhende pas de manière binaire mais selon une diversité de degrés, où les erreurs et approximations sont aussi des éléments d’analyse.

2.1.1 - Les missions de la Réserve naturelle du Bocage des Antonins :

L’indicateur portant sur la connaissance des missions d’une réserve naturelle a été construit à partir des trois missions principales définies par RNR. Ces missions sont : la protection, la gestion et la sensibilisation. Dans le cadre de notre étude, l’ensemble des acteurs interrogés a été en mesure de citer au moins une mission du site naturel. Cet indicateur obtient donc une médiane satisfaisante avec un score de 4,5/5 (Figure 23). Les acteurs identifient pour la majorité d’entre eux, la mission de protection, mais les dimensions liées à la gestion du site et à la sensibilisation du public sont moins évoquées.

Figure 23 : médiane par groupes d’acteurs de la connaissance des missions générales



Sans surprise, les groupes “membres du CCG” et les “partenaires, gestionnaires et techniciens” obtiennent les meilleurs résultats concernant la connaissance des missions générales d’une RNR. Leur implication directe dans la gestion du site et leur proximité avec les enjeux environnementaux expliquent l’obtention de ces scores. Tous groupes confondus, la protection de la biodiversité est la mission la plus fréquemment citée, avec 31 occurrences. Elle est souvent associée à des notions de préservation ou de conservation des milieux naturels. Cette fonction, qui constitue la mission première des réserves, semble bien intégrée par la majorité des acteurs interrogés. Si ce résultat peut paraître évident, il reste néanmoins intéressant à souligner. En effet, la protection des espaces naturels s’inscrit dans une dynamique relativement récente à l’échelle des politiques publiques. La sensibilisation constitue la deuxième mission la plus souvent mentionnée (19 occurrences). Les enquêtés l’associent à divers aspects tels que l’éducation à l’environnement, les animations pédagogiques et la vulgarisation scientifique. À l’inverse, la gestion est la mission la moins citée.

Les acteurs utilisent plus rarement ce terme de manière explicite et y font référence à travers les actions qui la composent. Par exemple, les suivis scientifiques, les inventaires, les comptages ou encore l'acquisition de nouvelles données naturalistes (16 occurrences). Dans le cas de la RNR du Bocage des Antonins, cette mission est aussi fréquemment associée au maintien et à la conservation du paysage bocager. Pour les personnes interrogées, cela se traduit par la préservation des milieux caractéristiques du site tels que les haies ou les trognes.

“Il faut protéger le site, l'étudier et le valoriser.”

“Il faut le préserver pour en faire une vitrine.”

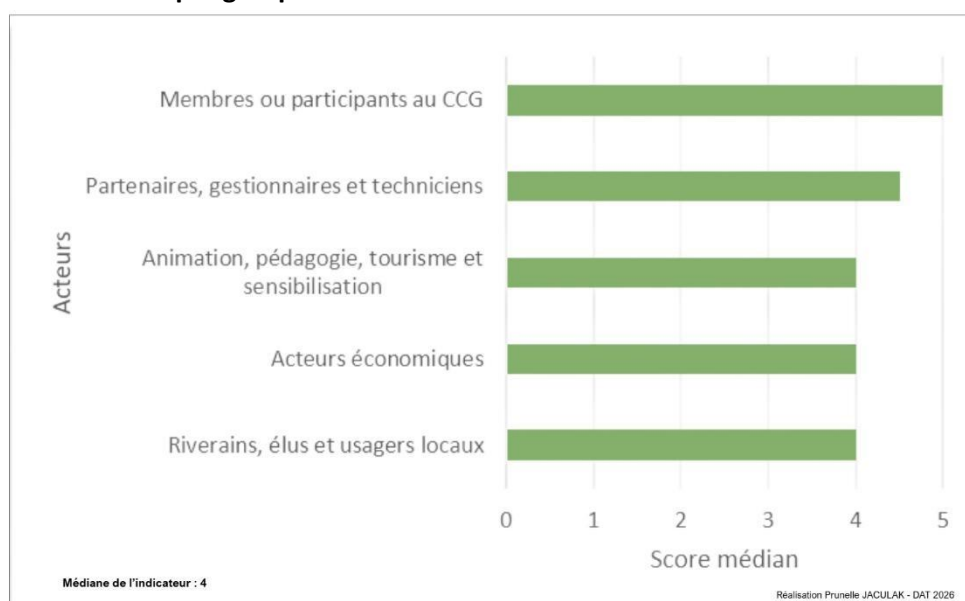
“L'exemplarité, être capable d'être tête de proue.”

“La sauvegarde et la protection des haies et du bocage dans le cas de la réserve”

2.1.2. Concrètement, les actions de la réserve :

Cet indicateur s’intéresse plus spécifiquement aux champs d’action de la réserve naturelle et aux missions assurées par la structure gestionnaire. Au regard du graphique (Figure 24), l’ensemble des groupes d’acteurs présente au minimum une connaissance partielle des missions du site naturel. Ils ont en moyenne au moins trois champs d’actions clairement identifiés. Comme pour l’indicateur précédent, les “partenaires, gestionnaires, techniciens” et les “membres du CCG” obtiennent les meilleurs résultats. Nous pouvons l’expliquer notamment par leur participation aux comités consultatifs. Ces temps d’échanges présentent les missions et les actions conduites par la réserve naturelle.

Figure 24 : médiane par groupes d’acteurs de la connaissance des missions de la RNR des Antonins

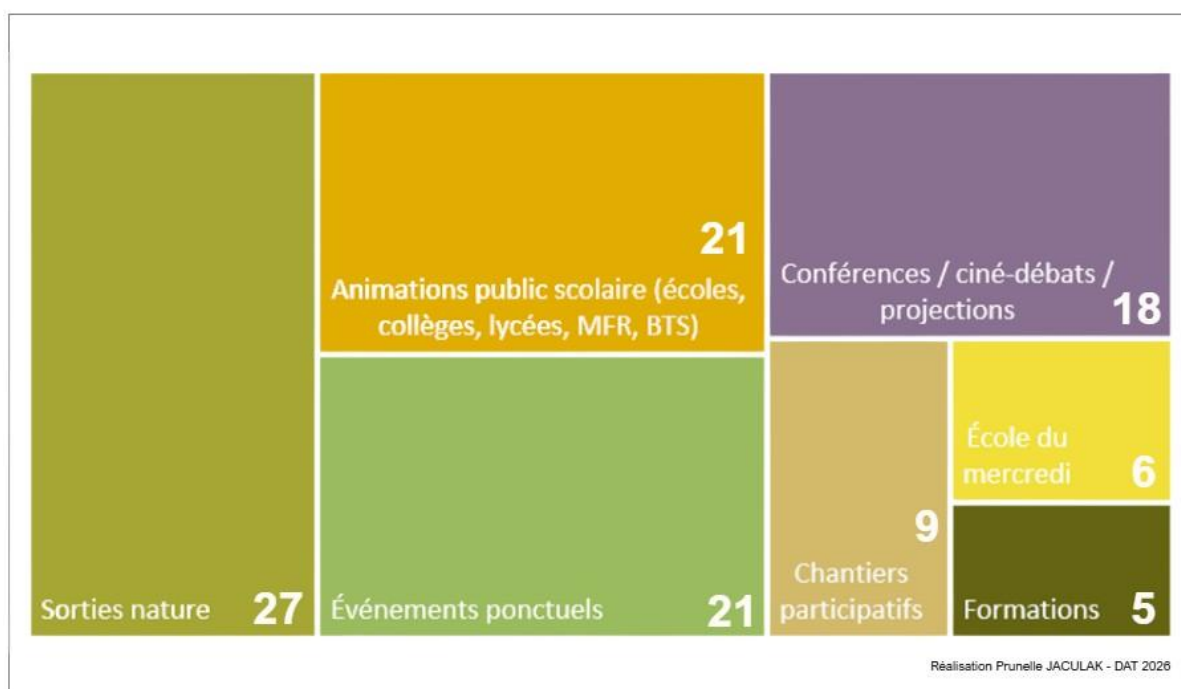


La médiane générale de cette métrique tous acteurs confondus est de 4/5. Pour rappel, les missions du site naturel sont :

- La pédagogie, l’information, les animations,
- La gestion du site,
- Les suivis et les études,
- La surveillance police,
- Le suivi administratif.

Les champs d’action les plus fréquemment évoqués sont, sans surprise, ceux déjà cités dans la question précédente. Les missions de pédagogie, d’information et d’animation sont mentionnées par l’ensemble des acteurs interrogés. Cette forte reconnaissance peut s’expliquer par les nombreuses actions de sensibilisation proposées par la réserve naturelle régionale. Nous retrouvons par exemple les sorties nature, les animations scolaires, les formations, les événements grand public ou encore les conférences. Le site naturel communique également de manière régulière sur ses différentes plateformes, ce qui peut contribuer à rendre ces missions davantage visibles auprès des acteurs du territoire (Figure 25).

Figure 25 : occurrence des champs d’actions de la RNN tous acteurs confondus



La gestion du site est aussi un champ d’action largement identifié. De nombreux acteurs évoquent les actions de préservation du bocage, de restauration, d’entretien des haies, ainsi que de protection des espèces. Les personnes interrogées soulignent l’importance des travaux d’aménagement et du maintien d’une activité agricole compatible avec les objectifs de conservation. La cohabitation entre préservation de la biodiversité et pratiques agricoles est d’ailleurs perçue très positivement. Pour plusieurs enquêtés, la réserve prouve qu’il est possible de concilier différentes activités au sein d’un même territoire. Enfin, les missions de suivi scientifique,

d’étude et de recherche figurent aussi parmi les champs d’actions facilement identifiés. Là encore, la communication menée par la RNR participe à cette reconnaissance, à travers la diffusion de rapports, de livrets, de vidéos ou d’articles valorisant les résultats des suivis scientifiques. Plusieurs acteurs insistent sur l’importance de ces suivis, en particulier dans un site comme celui du Bocage des Antonins, qui dispose d’un historique conséquent de données naturalistes. La présence d’espèces à forte valeur patrimoniale renforce, selon eux, la nécessité de poursuivre ces suivis. C’est aussi une manière d’adapter les actions de gestion face aux enjeux liés aux changements climatiques.

“L’objectif, c’est de faire changer les comportements et faire comprendre les enjeux du bocage.”

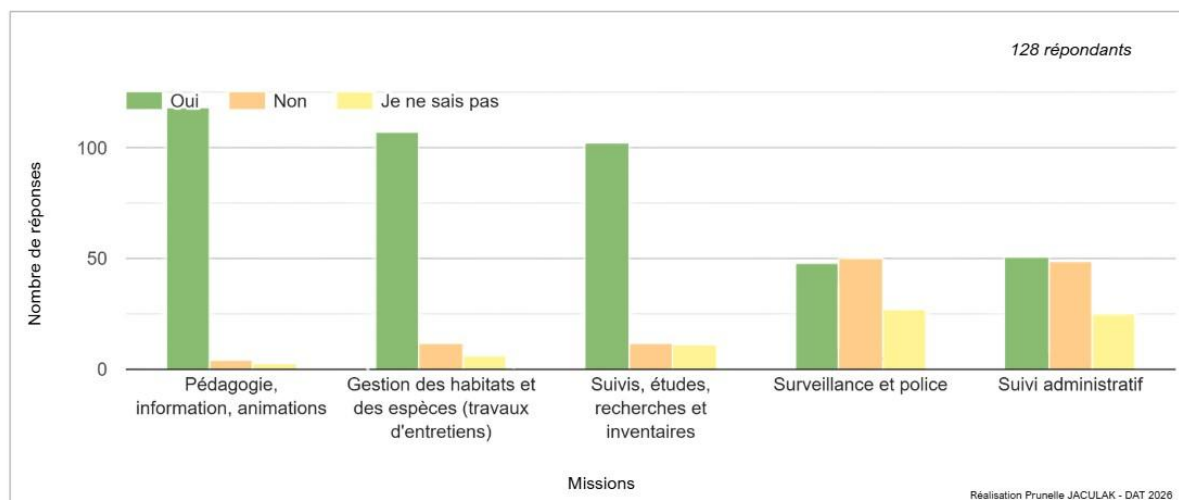
“Le plus gros des actions se porte sur la gestion et la sensibilisation.”

“Préservation du bocage, conduite d’inventaires pour l’enrichissement des connaissances.”

À l’inverse, les missions les moins fréquemment citées sont celles liées à la surveillance/police et au suivi administratif de la réserve. Seuls les “partenaires, gestionnaires et techniciens” et les “membres du CCG” évoquent ces champs d’actions. Nous pouvons imaginer que c’est en raison de leur implication directe dans le fonctionnement du site naturel. Ces missions sont moins visibles du grand public alors même qu’elles occupent une place essentielle dans le quotidien de la réserve. C’est le cas par exemple des suivis administratif et financier, qui regroupent des tâches telles que la recherche de financement, le montage de dossiers ou les obligations réglementaires. Il est intéressant de souligner que ces aspects apparaissent indirectement dans les discours. Comme nous le verrons dans la partie consacrée aux contraintes, plusieurs acteurs font référence aux réalités administratives et financières. Ces aspects conditionnent le fonctionnement de la RNR, témoignant ainsi d’une certaine connaissance des enjeux de gestion par les acteurs.

Focus sur le questionnaire :

Les résultats du questionnaire confirment les tendances observées lors des entretiens. Les missions les plus facilement identifiées par les répondants sont : la pédagogie, la gestion des habitats et les suivis scientifiques. Chacune de ces missions est citée par une centaine de personnes, ce qui témoigne de leur forte visibilité. À l’inverse, les missions liées à la surveillance et au suivi administratif sont moins connues. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ces résultats. Nous pouvons supposer que les missions de police sont probablement davantage associées à d’autres institutions comme l’Office Français de la Biodiversité (OFB). Quant au suivi administratif, il reste une notion abstraite ou tout simplement évidente (Figure 26).

Figure 26 : niveau de connaissance des missions de la RNR

Ces résultats questionnent la manière dont ces missions pourraient être valorisées dans les actions de communication de la RNR du Bocage des Antonins. Si elles apparaissent moins visibles ou moins attractives, elles n’en demeurent pas moins essentielles. Leur mise en avant pourrait permettre de donner une vision plus complète du rôle des gestionnaires.

2.1.3. Connaissez-vous les organismes gestionnaires de la réserve ?

Pour cet indicateur de connaissance, la médiane obtenue est de 5/5, ce qui traduit une très bonne connaissance du gestionnaire du site naturel. La réponse attendue était Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), structure gestionnaire de la RNR du Bocage des Antonins.

L’ensemble des acteurs interrogés a été en mesure d’identifier la structure gestionnaire. Les acteurs les plus éloignés du fonctionnement de la réserve ont parfois cité des structures partenaires, telles que la commune ou le Département. D’autres ont assimilé le gestionnaire au conservateur de la RNR, Alexandre Boissinot, qui est effectivement salarié de DSNE. Plusieurs acteurs, tous groupes confondus, ont aussi complété leur réponse en mentionnant d’autres structures impliquées dans le fonctionnement du site. Ce fut le cas de la Région, des agriculteurs ou encore des propriétaires fonciers. Ces réponses montrent que, si le rôle de DSNE est globalement bien identifié, les enquêtés perçoivent également la gestion de la RNR comme reposant sur une gouvernance associant plusieurs acteurs du territoire.

“DSNE est gestionnaire, mais d’autres personnes gravitent autour, comme les propriétaires ou les agriculteurs.”

“DSNE a un rôle clé dans la création de la RNR.”

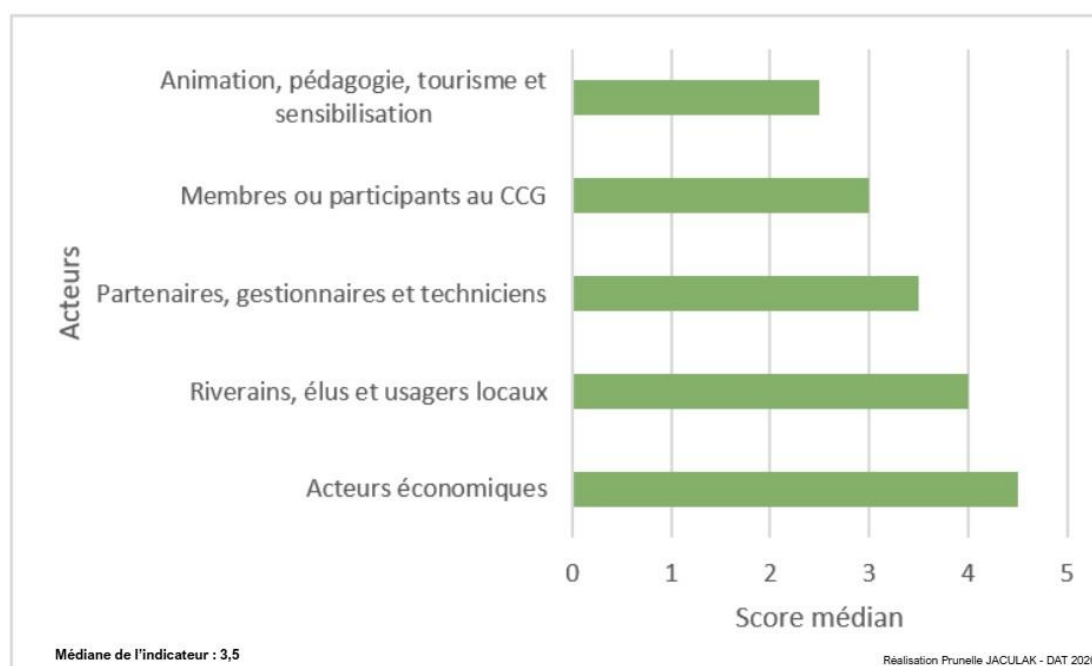
“DSNE est l’organisme gestionnaire. Tous les autres sont des contributeurs.”

2.1.4. Voulez-vous bien tracer le périmètre de la réserve sur une carte ?

Cet exercice cherche à évaluer les représentations spatiales que les acteurs se font de l’espace protégé. Pour cela, deux fonds de carte avec une emprise relativement large ont été utilisés comme support.

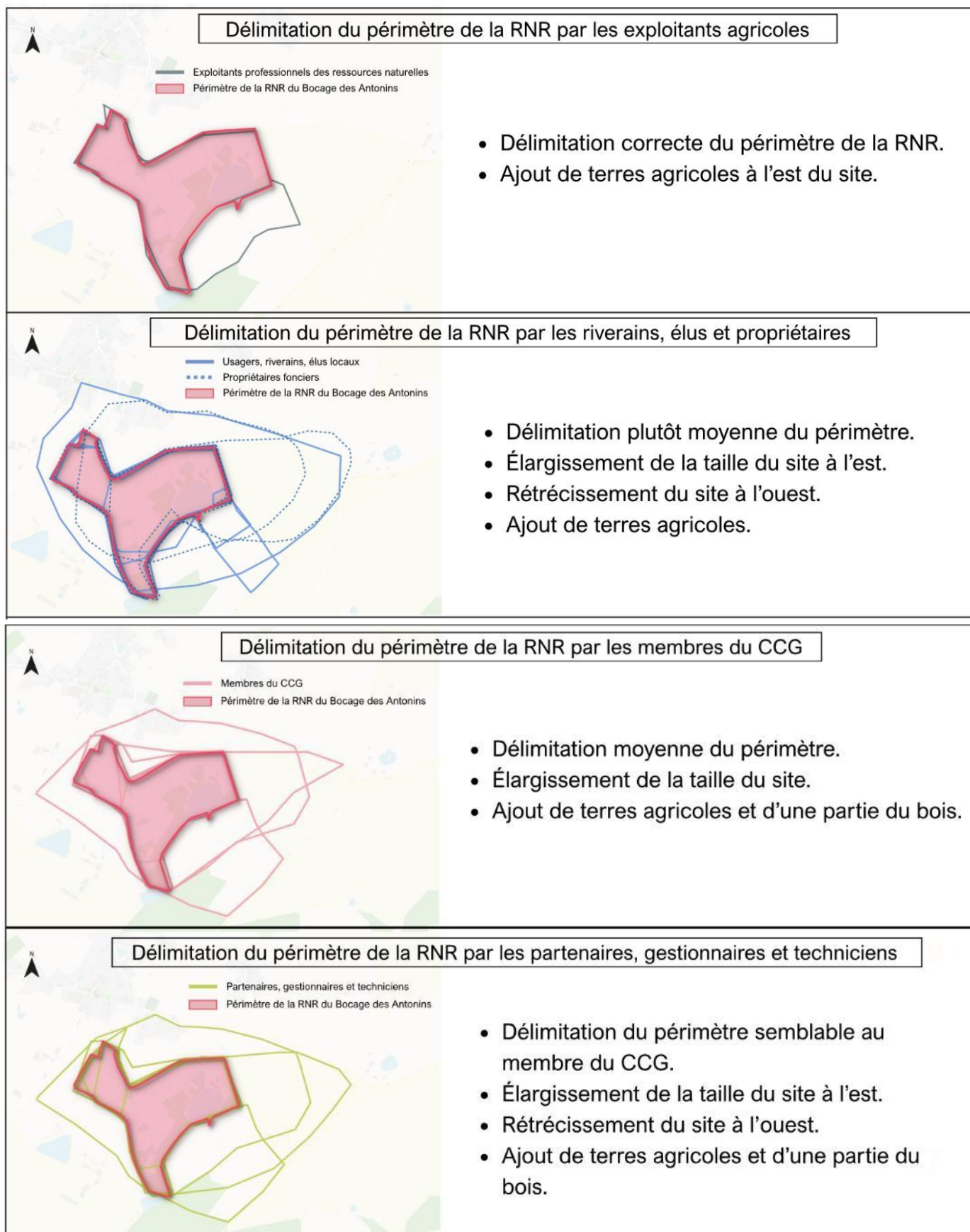
Avec une médiane de 3,5/5, la connaissance du périmètre constitue l’un des indicateurs les moins bien évalués de cette première partie. Les résultats varient sensiblement selon les groupes d’acteurs, comme le montre le graphique (Figure 27). Le groupe « animation, pédagogie et tourisme » obtient la médiane la plus faible (2,5/5). Viennent ensuite les membres du Comité Consultatif de Gestion (CCG), ce qui influence également la médiane du groupe des « partenaires, gestionnaires et techniciens », dont ils font partie. Ces résultats peuvent paraître surprenants, ces acteurs étant généralement ceux qui entretiennent les liens les plus étroits avec la RNR. Ils peuvent s’expliquer par une forte hétérogénéité des réponses au sein de ces groupes. En effet, certaines personnes ont été en mesure de restituer un périmètre très précis, tandis que d’autres ont rencontré plus de difficultés. À l’inverse, ce sont les exploitants agricoles qui obtiennent la meilleure médiane pour cet indicateur. Cette bonne connaissance peut se justifier par le nombre restreint d’enquêtés (2 individus) et par les liens directs qu’ils entretiennent avec les parcelles concernées par le périmètre de la réserve.

Figure 27 : score médian de la connaissance du périmètre de la RNR



Si nous analysons les cartographies produites à l’issue de l’atelier de délimitation du périmètre, plusieurs choses s’en dégagent. La première est que, de manière générale, le zonage de la réserve naturelle du Bocage des Antonins reste relativement mal connu des acteurs interrogés. Les représentations spatiales sont souvent approximatives et varient fortement selon les groupes d’acteurs (Figure 28).

Figure 28 : résultats cartographiques par groupes d’acteurs





Le groupe “animations, pédagogie et tourisme” est celui qui présente les délimitations les plus imprécises. Dans certains cas, la réserve est même localisée à un tout autre endroit. Les cartographies réalisées par les “membres du CCG” et les “partenaires, gestionnaires et techniciens” sont, quant à elles, relativement similaires. Des différences apparaissent aussi de ces groupes puisque certains acteurs reproduisent le périmètre exact, tandis que d’autres proposent des tracés plus approximatifs. Enfin, le groupe des « riverains, élus, usagers locaux et propriétaires » obtient lui aussi des résultats relativement hétérogènes. De manière surprenante, certains propriétaires de parcelles appartenant à la RNR ne parviennent pas à restituer précisément son périmètre. Ce constat montre que la proximité géographique avec le site ne garantit pas une bonne appropriation de ses limites réglementaires. Une tendance commune ressort des diverses productions cartographiques. Les acteurs ont souvent élargi le périmètre de la Réserve, en y intégrant des parcelles agricoles ou des espaces boisés qui n’appartiennent pas au zonage officiel. À l’inverse, les terres situées à l’ouest du site sont souvent oubliées ou sous-représentées.

2.1.5. Connaissez-vous des règles à respecter sur la réserve ?

L’évaluation repose sur la capacité des acteurs à citer les principales réglementations encadrant la fréquentation du site ainsi que les règles qui s’appliquent aux différentes activités exercées au sein de la RNR. Les principales réponses attendues concernaient les réglementations applicables à l’intérieur du périmètre de la réserve naturelle, telles que :

- L’interdiction d’accéder au périmètre sans autorisation ;
- L’interdiction de déranger la faune ou de cueillir des végétaux ;
- L’interdiction de dégrader les habitats (pollution, utilisation de pesticides ou d’engrais, drainage, mise en culture, etc.) ;
- L’interdiction de la chasse et de la pêche ;
- L’interdiction d’accès aux chiens.

La réglementation apparaît globalement bien connue des acteurs interrogés. Tous les groupes obtiennent un score médian de 5/5, à l’exception du groupe des “riverains, élus, usagers et propriétaires” (3,5/5). Malgré cette légère différence, le niveau de connaissance reste bon et témoigne d’une bonne appropriation de la réglementation. Les résultats montrent que les acteurs ont bien intégré les principales règles qui encadrent la fréquentation du site (figure). La grande majorité des enquêtés sait que l’accès à la RNR n’est pas autorisé sans accompagnement d’un professionnel. La réglementation relative à la cueillette et aux prélèvements d’espèces est aussi bien identifiée, tout comme l’interdiction d’allumer du feu. En revanche, la réglementation concernant les chiens apparaît plus ambiguë. Certains enquêtés estiment qu’ils doivent simplement être tenus en laisse, tandis que d’autres savent qu’ils sont interdits à l’intérieur du périmètre du site. Cette confusion peut s’expliquer par la distinction entre le périmètre réglementé de la réserve et le sentier pédagogique situé en périphérie, où les règles diffèrent. Enfin, l’interdiction de la chasse est plus fréquemment citée que celle de la pêche (Figure 29).

Plusieurs enquêtés soulignent d’ailleurs le caractère paradoxal de cette réglementation : selon eux, l’interdiction d’accès au site rend, de fait, les autres interdictions moins visibles. En effet, puisqu’aucune activité ne peut être pratiquée à l’intérieur de la réserve en dehors des autorisations accordées par le gestionnaire.

Figure 29 : occurrence des réglementations de la RNR



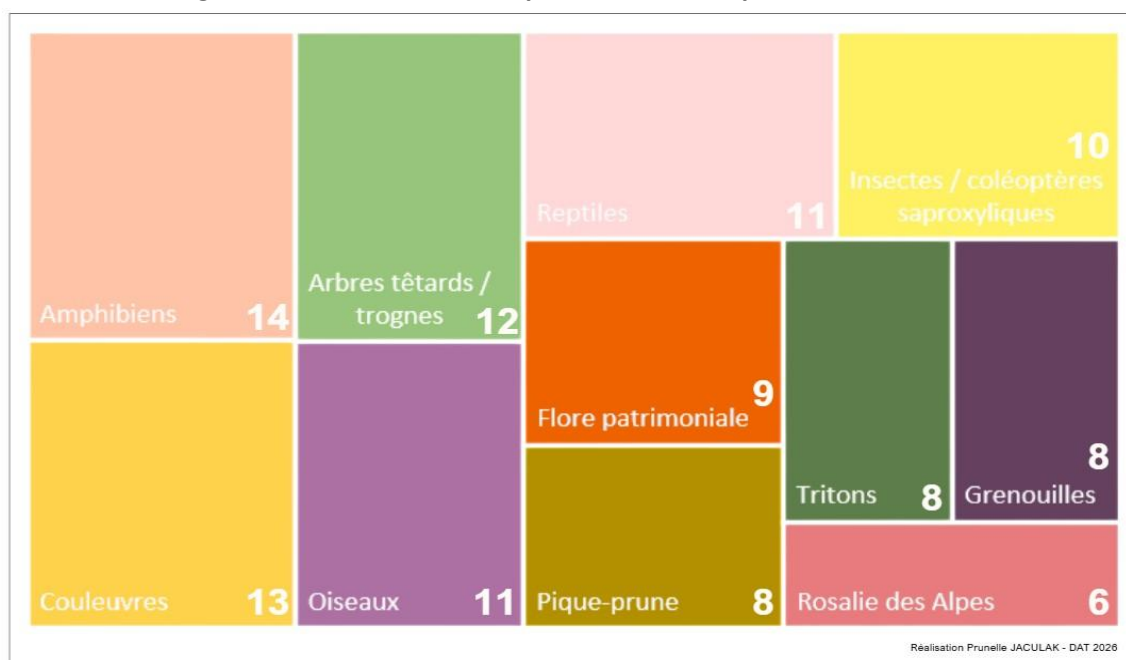
2.1.6. Quelles sont les espèces emblématiques de la réserve ?

Cet indicateur cherche à identifier les espèces que les acteurs interrogés considèrent comme emblématiques de la RNR. L’idée est d’explorer les représentations que les enquêtés se font du patrimoine naturel du Bocage des Antonins. En réfléchissant aux espèces qu’ils associent spontanément à la réserve, les acteurs révèlent aussi les éléments qui font l’identité du site. Audelà des espèces patrimoniales, le conservateur a souligné l’intérêt des caractéristiques

paysagères. Par exemple, le bocage, les haies, les prairies naturelles ou encore l’étang des Forges constituent des éléments tout aussi emblématiques. Parmi les espèces attendues figuraient : la Rosalie des Alpes, le Pique-prune, le Grand Capricorne, la Genette commune, le Triton marbré, la Rainette verte, le Flûteau nageant, la Pilulaire à globules ou encore la Littorelle des étangs.

Avec une médiane de 5/5, les principales espèces ont été bien reconnues par les acteurs. Les groupes les moins spécialisés présentent toutefois des connaissances plus générales. Les “riverains, élus, usagers et propriétaires” obtiennent une médiane de 3/5, tandis que le groupe “acteurs économiques” atteint 4/5. Les autres catégories affichent des scores équivalents à 5/5. Les “partenaires, gestionnaires et techniciens” obtenant, sans surprise, les meilleurs résultats. Les acteurs travaillant dans le domaine de l’environnement sont ceux qui identifient le plus précisément les espèces patrimoniales. Ils citent par exemple : la Rosalie des Alpes, le Piqueprune, les coléoptères saproxyliques, le Flûteau nageant ou encore d’autres espèces à forte valeur patrimoniale (Figure 30).

Figure 30 : occurrence des espèces emblématiques de la RNR



À l’inverse, les acteurs moins spécialisés évoquent davantage de grands groupes d’espèces que des espèces précises. Par exemple, nous retrouvons les termes tels que : les amphibiens (14 occurrences), les couleuvres (13), les oiseaux (11) et les reptiles (11). Nous pouvons imaginer que les sorties naturalistes, les animations et les supports de communication proposés par la RNR mettent ces groupes d’espèces en avant. Les personnes les moins familiarisées avec les enjeux naturalistes citent des espèces qu’elles observent régulièrement sur le site sans distinguer leur statut patrimonial. Nous retrouvons dans cette catégorie les sangliers, les chevreuils ou encore les canards. Ce sont notamment les chasseurs, les riverains ou les acteurs du monde agricole qui les mentionnent. Enfin, il est intéressant de voir que les réponses ne se limitent pas aux espèces animales ou végétales. Plusieurs personnes mettent en avant des éléments paysagers caractéristiques de la réserve. Par exemple, ont été cités les arbres têtards, les trognes ou encore

les haies bocagères (12 occurrences). Ces réponses traduisent l'attachement des acteurs au paysage bocager et soulignent que le patrimoine de la RNR est perçu autant au travers des espèces remarquables que par les milieux paysagers. À l'inverse, des espèces pourtant emblématiques du site, comme la genette commune, la loutre d'Europe ou la salamandre tachetée, ne sont que rarement citées. Ces résultats révèlent que certaines espèces bénéficient d'une visibilité plus importante que d'autres, probablement en raison des actions de communication et de sensibilisation menées par la réserve.

Focus sur le questionnaire :

Le nuage de mots met en évidence les principales représentations associées à la Réserve naturelle du Bocage des Antonins. Les termes les plus fréquents sont “nature” et “bocage”. Ce dernier, comme nous venons de le voir, renvoie directement à l’identité paysagère du site. Il constitue ainsi un élément emblématique de la RNR. D’autres composantes caractéristiques du paysage bocager sont également largement citées telles que les haies, les mares, les prairies, les trognes ou encore l’étang des Forges. L’activité agricole apparaît aussi de manière récurrente. Sa présence souligne l’importance accordée à la complémentarité entre les pratiques agricoles et les objectifs de conservation. Les répondants semblent percevoir cette coexistence comme une spécificité du site et comme un élément essentiel de son fonctionnement (Figure 31).

Figure 31 : nuage de mots des termes représentatifs de la RNR



Le nuage de mots fait ressortir les grandes missions de la réserve naturelle. Les termes “préservation”, “protection” et “pédagogie” figurent parmi les plus cités. Ces récurrences témoignent d’une bonne appropriation des objectifs portés par la réserve. D’autres mots comme “transmissions”, “animations”, “conservation” viennent compléter cette représentation. Ils illustrent la diversité des actions menées sur le site. Enfin, plusieurs mots traduisent les

perceptions et les ressentis des répondants. Des qualificatifs comme « calme », « paisible », « précieux », « paix » ou « avenir » reflètent une image très positive et révèlent l'attachement que les acteurs lui portent. À l'inverse, deux termes à connotation plus négative apparaissent. Le premier est « argent », associé au coût des investissements réalisés, notamment pour la construction de la Maison de la réserve. Le second est « taille », plusieurs répondants estimant que le périmètre de la Réserve reste limité au regard de l'ensemble du territoire. Cette perception rejoint les résultats des entretiens semi-directifs : la faible superficie de la réserve avait déjà été identifiée comme l'une des principales faiblesses dans l'analyse AFOM.

Les résultats issus du DAT et du questionnaire mettent en avant de nombreuses convergences. Les similitudes observées entre ces deux outils montrent une perception globalement positive de la Réserve Naturelle Régionale et confirment la bonne connaissance de ses principales caractéristiques, de ses missions et de son identité territoriale.

2.1.7. Parmi les documents suivants, lesquels connaissez-vous ?

Les principaux supports de communication attendus étaient :

- Le site internet de la RNR du Bocage des Antonins ;
- L’infolettre « La Lettre des Antonins » ;
- Le livret de présentation de la réserve ;
- Le programme annuel des animations ;
- Les vidéos de présentation diffusées sur YouTube ;
- Les panneaux et sculptures du sentier pédagogique ;
- Les publications Facebook.

Au total, 22 acteurs ont été en mesure de citer l’ensemble des supports de communication. Les outils les plus fréquemment mentionnés sont le site internet de la RNR, le livret de présentation et le programme annuel des animations. Ces supports semblent être les principaux vecteurs d’information auprès des acteurs du territoire. L’infolettre est un peu moins connue, ce qui s’explique en partie par son mode de diffusion. En effet, elle est destinée aux partenaires, bénévoles et adhérents de l’association. Enfin les supports les moins souvent cités sont les articles de presse, les vidéos publiées sur YouTube, et les réseaux sociaux. Ces résultats montrent que malgré une communication globalement identifiée, certains canaux demeurent moins visibles ou privilégiés par les acteurs interrogés.

Les résultats obtenus à cette question dépendent aussi de la réceptivité des acteurs vis-à-vis des différents supports de communication. Par exemple, le groupe “animation, pédagogie, tourisme” apparaît comme celui connaissant le moins bien la documentation. Ce résultat peut être surprenant, sachant que ces acteurs, au même titre que les “membres du CCG”, sont les plus impliqués dans les actions de sensibilisation et de valorisation du site. Les mails constituent de loin le principal canal de diffusion avec 18 mentions. Il est largement utilisé pour transmettre les informations relatives aux animations, aux événements et aux actualités de la RNR. Plusieurs répondants soulignent que les vidéos représentent un support de communication intéressant, qui

mériterait d’être davantage développé. À l’inverse, certains estiment que les actions de communication touchent souvent les mêmes personnes. Ces remarques laissent entrevoir une marge de progression pour diversifier les publics et atteindre des acteurs aujourd’hui moins sensibilisés.

“Bonne communication et les formats sont agréables.” “La distribution et la communication sont très positives pour le site naturel, il faut continuer.”

“La brochure du site est super intéressante [...]. Malgré ça, ce sont toujours les mêmes personnes. Il faudrait davantage valoriser les supports vidéo qui apparaissent plus marquants.”

2.1.8. Vers qui les acteurs se tournent-ils pour obtenir des informations ?

L’ensemble des groupes d’acteurs obtient un score médian de 5/5 pour cet indicateur. Ces résultats traduisent une très bonne identification de la personne ressource sur le site naturel. Le conservateur de la réserve, Alexandre Boissinot, est identifié de manière quasi unanime. Il est cité par 31 acteurs, ce qui en fait de très loin le principal interlocuteur. Nous pouvons l’expliquer par son ancienneté, son rôle de conservateur et sa présence régulière auprès des différents acteurs du territoire (collectivités, associations, propriétaires, riverains, agriculteurs, partenaires, etc.). Le site internet de la RNR constitue lui aussi, une ressource complémentaire. Il est mentionné à cinq reprises, principalement lorsqu’il s’agit de consulter les informations générales ou le programme des animations. L’association DSNE est également identifiée comme structure référente (3 mentions).

Si cette centralisation témoigne d’une excellente identification du gestionnaire, elle montre aussi, une certaine dépendance à une seule personne ressource. L’accès à l’information repose en grande partie sur la relation entretenue avec le conservateur qui varie selon le niveau d’implication des acteurs et des partenariats. Enfin, bien que les résultats soient globalement satisfaisants, ils doivent être interprétés avec prudence. Les personnes interrogées sont, pour la majorité, déjà en lien avec la Réserve. D’autres acteurs, moins impliqués ou n’ayant aucun contact avec le gestionnaire, sont sous-représentés. Il apparaît important de poursuivre les efforts visant à diversifier les relais d’information et à renforcer la visibilité de la Réserve auprès de publics aujourd’hui plus éloignés.

2.1.9. Les informations sur la réserve naturelle sont-elles accessibles ?

Avec la médiane de 5/5, les acteurs considèrent que les informations relatives à la RNR sont facilement accessibles. Tous les groupes confondus, estiment pouvoir obtenir rapidement les renseignements dont ils ont besoin concernant le site naturel. À première vue, ce résultat peut sembler paradoxal, la communication ayant également été identifiée comme un axe d’amélioration dans l’analyse AFOM. Nous pouvons l’expliquer par le fait que la communication ne se limite pas à la seule accessibilité de l’information. Elle englobe aussi la diffusion auprès de nouveaux publics, les échanges entre les acteurs, les réseaux sociaux, la vulgarisation ou la visibilité des projets. Les verbatims recueillis illustrent bien cette nuance. Si les acteurs reconnaissent qu’ils trouvent

facilement les informations, plusieurs d'entre eux évoquent des marges de progression concernant la diversité des canaux de communication ou la diffusion vers des publics moins sensibilisés.

“Il y a une diversité d'outils de communication, l'information est accessible.”

“Les informations sont facilement accessibles pour ceux qui connaissent déjà soit l'association, soit le site RN.”

“Les informations sont accessibles, mais c'est en principe les personnes les plus intéressées qui se renseignent !”

“Les documents sont accessibles. Le but n'étant pas que le site devienne ultra-fréquenté.”

Les aspects positifs mis en avant par les acteurs concernent la diversité des outils de communication et la richesse des informations diffusées. Comme nous l'avons déjà évoqué, la RNR mobilise de nombreux canaux d'information. Un autre aspect qui a été souligné est la création de la maison de la RNR, perçue comme une véritable vitrine du site. Ce lieu rassemble les principales informations relatives à la réserve et constitue un espace ressource pour les visiteurs, les partenaires et les bénévoles. De nombreuses animations, réunions, événements s'y déroulent. À l'avenir, cette structure pourrait faciliter le développement de nouveaux projets et renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire.

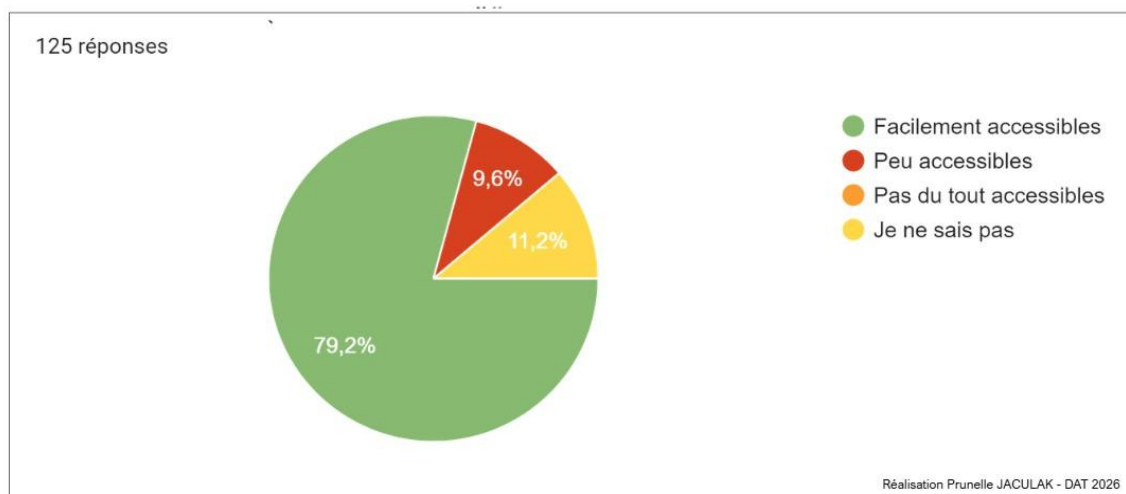
À l'inverse, le principal point de vigilance souligné par les enquêtés concerne le risque d'un « entre-soi » environnemental. Plusieurs d'entre eux estiment que les dispositifs de communication touchent principalement un public déjà sensibilisé. Les acteurs s'interrogent sur la capacité de la réserve à atteindre des personnes plus éloignées de ces thématiques. Enfin, certains expriment une crainte face à l'augmentation des moyens de communication. Si une meilleure visibilité apparaît souhaitable, elle ne doit pas conduire, selon eux, à une “surfréquentation”. Plusieurs acteurs craignent qu'une exposition trop importante n'entraîne une augmentation de la fréquentation incompatible avec les objectifs de préservation des milieux naturels.

Focus sur le questionnaire :

Les informations relatives à la réserve sont majoritairement jugées comme “facilement accessibles” par les répondants. Aucune personne n'a estimé qu'elles ne l'étaient pas du tout. En revanche 11 répondants considèrent que l'accès à l'information reste “peu accessible” (Figure 32). Nous pouvons nuancer ces résultats, puisqu'ils concernent uniquement les personnes déclarant connaître la réserve naturelle. Il est probable que ces répondants trouvent plus facilement les informations, car ils sont déjà familiarisés avec le site. La communication assurée par DSNE, contribue également à cette bonne accessibilité de l'information. Lorsqu'ils souhaitent obtenir des renseignements sur la réserve, plus de la moitié des répondants indiquent qu'ils contactent directement le conservateur de la RNR ou consultent le site internet. Ces résultats montrent que ces deux ressources sont clairement identifiées comme les principales sources d'information. À l'inverse, les réseaux sociaux apparaissent comme un canal relativement peu mobilisé, ce qui confirme les tendances observées dans les analyses précédentes. De même, l'office de tourisme

est rarement cité comme source d'information. Cela nous laisse penser que cette structure joue aujourd’hui un rôle limité dans la diffusion des informations touristiques en lien avec la RNR.

Figure 32 : avis des répondants sur l’accessibilité de l’information RNR



Synthèse des résultats

Rappel : le score de l'indicateur est de **4,5/5**, traduisant une bonne connaissance de la RNR par les acteurs interrogés.

Points forts

- Niveau de connaissance général **très satisfaisant**.
- **Missions principales** connues.
- **Gestionnaire** et **conservateur** facilement identifiés.
- **Réglementation** du site approuvée.
- Principaux **documents de communication** acquis.
- **Accessibilité de l'information** pour public averti.

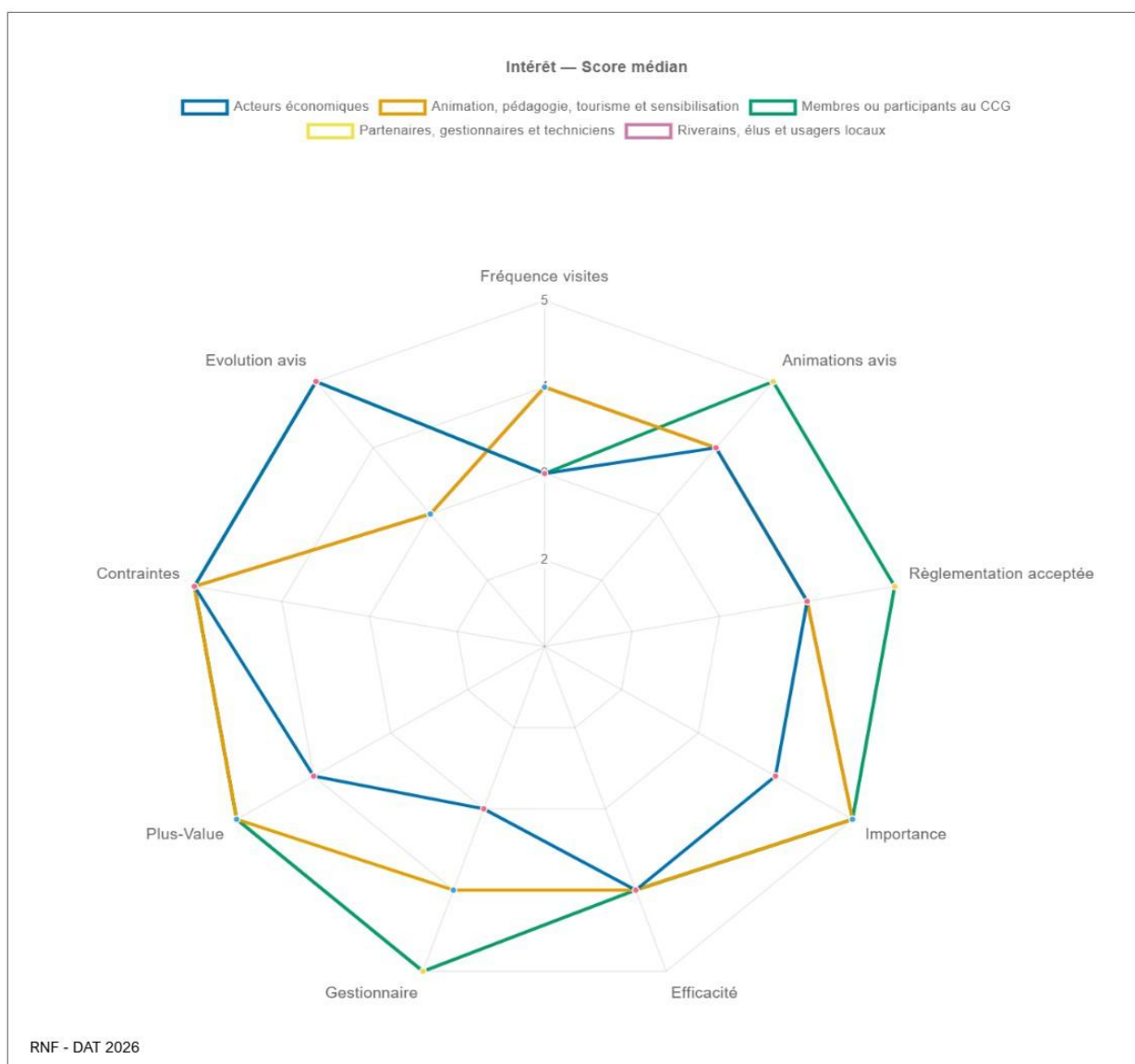
Points à renforcer

- **Missions secondaires** de la RNR.
- **Diversification** du public, “entre-soi” environnemental évoqué.
- Plus de communication sur les **résultats et axes de recherche**.
- Le **périmètre** du site naturel.
- Supports de **communication numériques** (vidéos) et **réseaux sociaux**.

2.3. : Indicateur d'intérêt :

L'indicateur d'intérêt permet d'évaluer l'attention que les acteurs portent à la réserve naturelle du Bocage des Antonins. L'objectif est d'identifier leurs positionnements, qu'ils soient favorables, neutres ou critiques. Il cherche aussi à mettre en évidence les éléments qui suscitent de l'intérêt chez les acteurs interrogés et ceux qui pourraient être améliorés afin de favoriser une meilleure appropriation. Ce niveau constitue la deuxième étape dans l'étude d'ancrage territorial, puisqu'il dépasse l'étape de la connaissance du site naturel. Pour cette évaluation, neuf métriques ont été mobilisées et sont présentées dans la figure ci-dessous. Le score médian obtenu est de 4,5/5, ce qui traduit un "très bon" niveau d'intérêt de la part des acteurs. Les différentes métriques abordent des thèmes variés, tels que les animations, la gestion du site, les atouts de la RNR ou encore les bénéfices perçus. Comme pour le premier indicateur, quelques disparités apparaissent selon les groupes d'acteurs. Celles-ci seront détaillées individuellement, ce qui permettra de mieux cerner les différentes perceptions et les leviers susceptibles de renforcer l'intérêt porté au site naturel (Figure 33).

Figure 33 : état de l'intérêt porté à la RNR

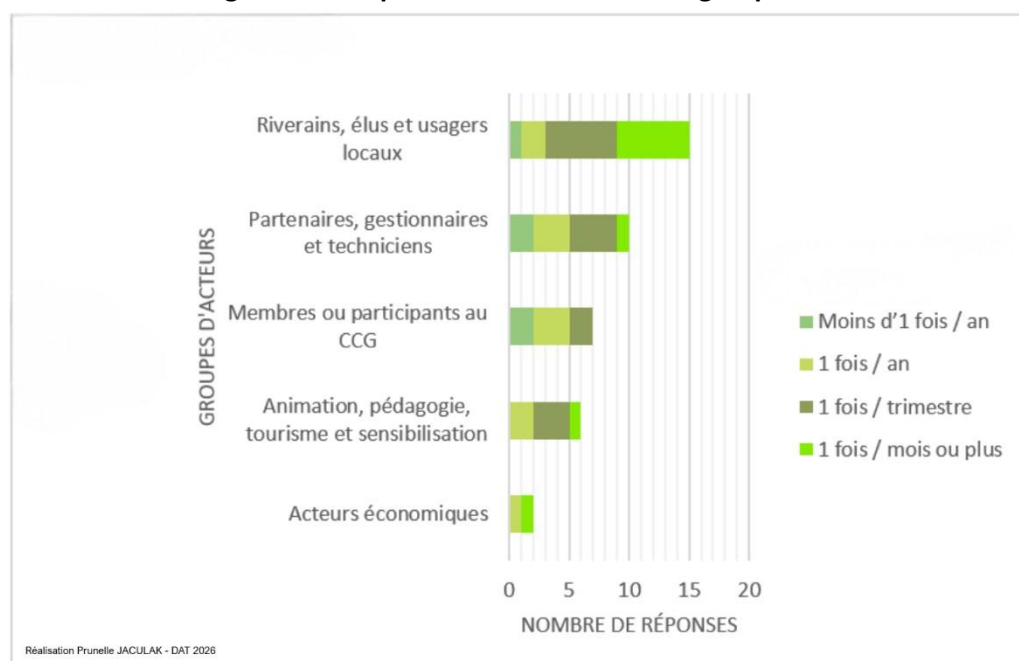


L’analyse du graphique montre des résultats relativement homogènes entre les différentes questions. Si les médianes sont globalement élevées, certaines métriques présentent des écarts plus marqués. C’est le cas notamment de la fréquence de visite de la réserve, pour laquelle les différences entre groupes sont importantes. Le groupe des “acteurs économiques” obtient, pour plusieurs métriques, les scores médians les plus faibles. Malgré ces légères disparités, le bilan de l’indicateur reste satisfaisant.

2.3.1. A quelle fréquence venez-vous voir la réserve ?

Le score médian obtenu pour cette question est 4/5, mais les fréquences de visite varient toutefois fortement selon les groupes d’acteurs (Figure 34).

Figure 34 : fréquence de visites selon les groupes d’acteurs



Les “membres du CCG” sont ceux qui se rendent le moins souvent sur le site naturel. Ce résultat s’explique principalement par leur éloignement géographique vis-à-vis du site. Leur lieu de travail est souvent situé assez loin de la RNR, d’autant plus qu’elle-même se situe dans un territoire rural. Leurs déplacements sont généralement liés aux réunions du comité consultatif de gestion organisé une fois par an. Cette interprétation est aussi valable pour le groupe “partenaires, gestionnaires et techniciens”, bien que leur déplacement soit un peu plus nombreux. Certains d’entre eux interviennent directement sur le site naturel dans le cadre de projets de recherche, de suivi ou d’opérations de gestion. Les acteurs du groupe “animation, pédagogie et tourisme” fréquentent aussi la réserve dans le cadre de leurs animations professionnelles. Leurs visites sont liées à l’encadrement de groupes scolaires, à l’organisation d’animations nature ou à des événements destinés au grand public. Les exploitants agricoles se rendent sur le site dans un contexte professionnel, c’est le cas de l’un des deux interrogés. Sa fréquentation périodique est directement associée à son activité agricole. Enfin, le groupe des “riverains, élus, locaux et propriétaires” est

celui qui fréquente le plus souvent la réserve. Nous supposons que cela s’explique en partie par leur proximité géographique, mais également par les usages liés aux loisirs et au cadre de vie. Contrairement aux autres groupes, leurs fréquentations s’inscrivent généralement dans un contexte personnel, par exemple lors de promenades sur le sentier pédagogique. Les bénévoles et les adhérents de l’association sont toutefois une exception, puisqu’ils participent régulièrement aux actions menées par la réserve.

Focus sur le questionnaire :

Les résultats obtenus lors du questionnaire confirment une fréquentation relativement ponctuelle du site naturel. En effet, 41 % des répondants déclarent s’y rendre une fois par an, tandis que 22 % la fréquentent moins d’une fois par an. À l’inverse, 19 % indiquent s’y rendre une fois tous les trois mois et seulement quatre personnes fréquentent la RNR une fois par semaine. Cette faible fréquentation se justifie par plusieurs facteurs. D’une part, la localisation rurale du site qui implique des temps de déplacement pouvant être importants. D’autre part, une partie des répondants se rendent sur la réserve à l’occasion d’une animation ou d’un événement ponctuel sans nécessairement y revenir fréquemment. Il est aussi probable que les personnes ayant répondu au questionnaire ne participent pas régulièrement aux animations proposées par la réserve.

Si nous rentrons un peu plus dans les détails concernant la saisonnalité, sans grande surprise le printemps est de loin la période la plus citée. Ce résultat est cohérent avec les caractéristiques naturalistes du site. C’est aussi la saison durant laquelle la RNR organise le plus grand nombre d’animations. Viennent ensuite l’été, puis l’automne et enfin l’hiver. Les répondants visitent le site le week-end, période qui correspond aux jours de repos et à la programmation de nombreuses animations. Les motivations de visite sont principalement naturalistes : 57 % des interrogés indiquent venir pour observer la nature, contre 30 % qui viennent pour de la promenade ou de la détente.

2.3.2. Quel est votre avis sur les animations ?

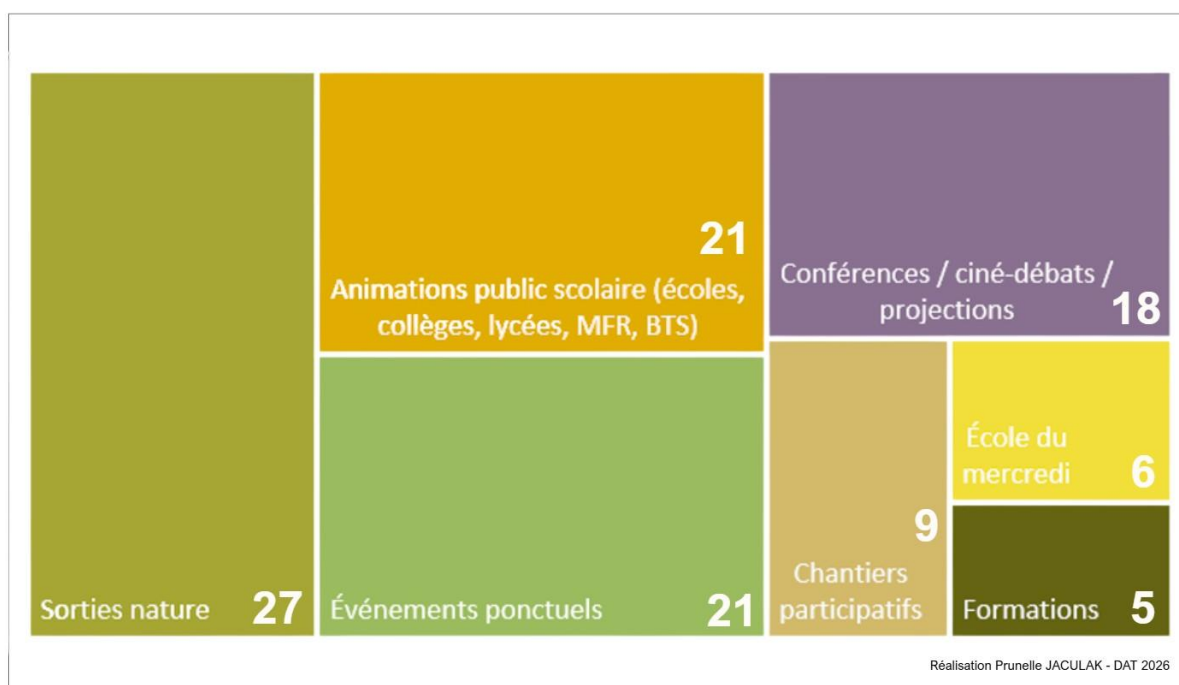
Les réponses attendues pour cet indicateur étaient :

- Les animations grand public,
- Les animations scolaires,
- Les événements festifs ponctuels.

La médiane obtenue pour cette question est de 4/5, ce qui traduit une bonne connaissance des animations proposées par la réserve naturelle régionale. Dans l’ensemble, les personnes interrogées sont capables de citer au moins deux, voire trois types d’animations ou d’événements. C’est même individus portent un regard très positif sur l’offre d’animation, qui constitue l’un des aspects les plus visibles et les plus appréciés. Les acteurs déjà sensibilisés aux enjeux environnementaux sont ceux qui perçoivent le mieux l’intérêt de ces actions, sur le plan personnel et territorial. C’est le cas par exemple des interrogés de “l’animation, de la pédagogie et du tourisme”, mais aussi des “partenaires, gestionnaires et techniciens”.

Si nous nous intéressons plus précisément aux occurrences (Figure 35), les sorties nature sont de loin les animations les plus citées (27 occurrences). Les thématiques les plus évoquées sont les papillons, les reptiles et les amphibiens. Ce résultat se justifie par le nombre important de sorties proposées tout au long de l'année, mais aussi par la communication régulière de la RNR. Viennent ensuite les animations destinées au grand public et les événements festifs ponctuels tels que l'inauguration de la maison de la RNR ou la fête des 10 ans. Les conférences, ciné-débats et projections sont aussi très bien identifiés (18 occurrences), ce qui montre que la programmation culturelle du site est connue au-delà des seules sorties terrain. D'autres actions sont aussi mentionnées, comme les chantiers participatifs ou les temps de formation, qui témoignent de la diversité des actions portées par la réserve. Au total, une seule personne déclare ne connaître aucune animation. Ces résultats justifient la visibilité des actions de sensibilisation et confirme le fait que les animations constituent l'un des principaux vecteurs de connaissance et d'ancrage territorial de la RNR.

Figure 35 : occurrence des animations proposées par la RNR



“Les animations permettent de rassembler du monde et en particulier un public varié.”

“Elles permettent d'apprendre plein de choses et de revoir d'anciennes parcelles agricoles.”

“Les animations sont bien, il y a plein de sujets et les animateurs sont très professionnels.”

“Les animations sont très bien, car elles permettent de rendre accessible le site de manière encadrée.”

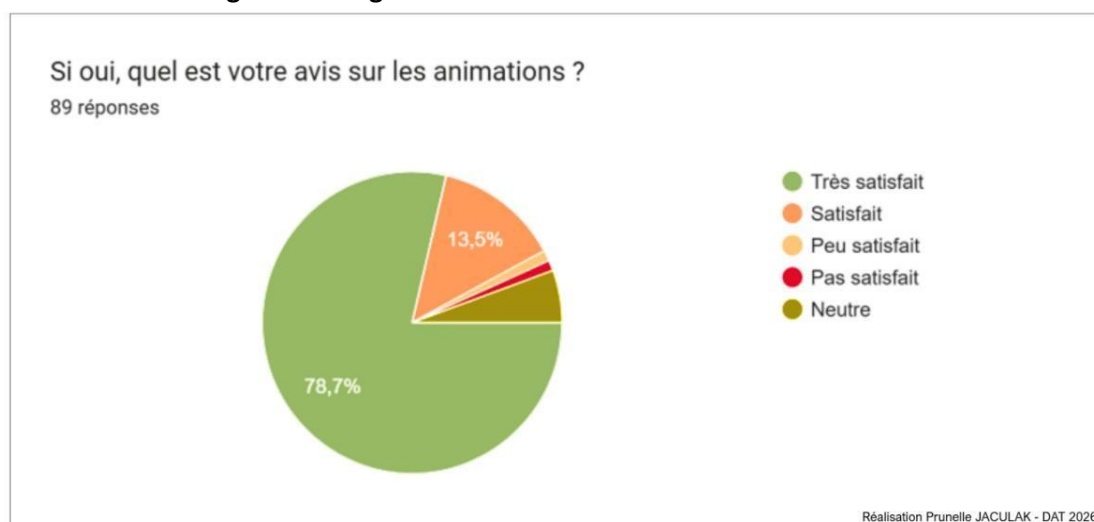
L'ensemble des acteurs portent un avis positif sur les animations. Certains n'y ont jamais participé, mais trouvent que cette démarche est essentielle. D'autres personnes expriment le souhait que cette dynamique se poursuive et touche un public plus large, en particulier les usagers les moins sensibilisés aux enjeux environnementaux. Les animations sont un levier majeur de découverte de la réserve. Elles permettent au public d'accéder à un site habituellement fermé et de mieux

comprendre les enjeux de préservation qui y sont associés. Elles constituent aussi un outil de sensibilisation aux fragilités du site et au partage des connaissances entre les différents publics.

Focus sur le questionnaire :

Les résultats du questionnaire en ligne confirment ces observations. Parmi les répondants connaissant le site, 113 déclarent connaître aussi les animations proposées. Parmi eux, 84 ont déjà participé à au moins une animation. L’appréciation des animations est, elle aussi, très favorable. Bien que certaines personnes n’aient jamais participé, elles ont tout de même exprimé leur avis. Au total, 70 répondants se déclarent très satisfaits et 12 satisfaits. Au contraire, seules deux personnes se disent peu ou pas satisfaites (Figure 36).

Figure 36 : degré de satisfaction concernant les animations



Les répondants au questionnaire justifient leur satisfaction au travers de plusieurs éléments. Le premier point est la diversité des animations proposées. Les thématiques abordées ne se limitent pas à un seul domaine, elles traitent aussi du paysage, du patrimoine local ou des pratiques agricoles. Les répondants soulignent aussi la qualité pédagogique des animations. Le contenu est jugé accessible, vulgarisé et adapté aux niveaux de connaissance. Enfin, plusieurs personnes apprécient le format des animations, souvent organisées en petits groupes. À l'inverse, les rares personnes ayant exprimé un avis négatif justifient leur choix par la crainte du dérangement de la faune lié à certaines animations. Elles se questionnent sur l'impact que peut avoir la présence du public sur les espèces présentes au sein de la réserve.

« La complexité des systèmes et leur gestion est très bien abordée, il n'y a pas qu'une approche naturaliste ».

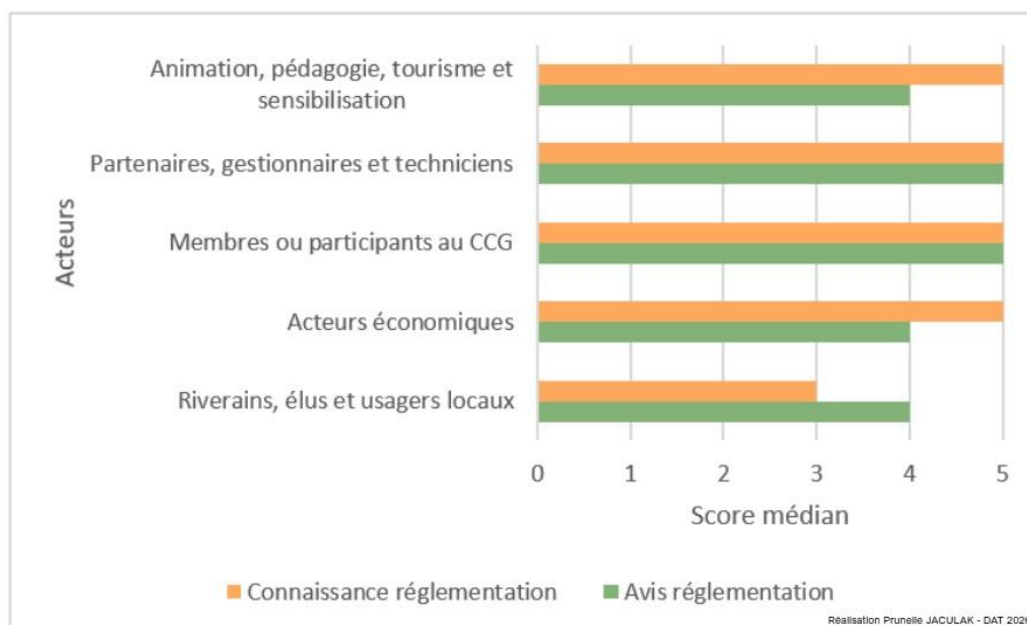
« Qualité des intervenants. Excellents animateurs et encadrants sympathiques et professionnels ».

« Permet d'accéder à des espaces interdits au grand public habituellement ».

2.3.3. Quel est votre avis sur la réglementation ?

Avec un score médian de 4/5, l’avis des acteurs interrogés au sujet de la réglementation, montre que celle-ci est globalement acceptée. Bien que, la médiane de la connaissance sur la réglementation soit généralement élevée, les avis vis-à-vis de celle-ci sont plus mitigés (Figure 37).

Figure 37 : comparaison entre l’avis et la connaissance de la réglementation selon les acteurs



Sur les 32 répondants, 29 d’entre eux considèrent que les règles en vigueur sont nécessaires et justifiées. La principale raison évoquée est la préservation de la biodiversité (23 occurrences), suivie par la nécessité de garantir la tranquillité du site et la limitation de possibles dégradations. Pour la majorité des acteurs, quel que soit leur groupe, la réglementation apparaît comme un élément indispensable au bon fonctionnement du site naturel. Les règles sont comprises et cohérentes avec les objectifs de protection.

“C’est un bien-fondé”. Il faudrait pouvoir faire plus encore sur certains sujets sensibles.”

“Elle est adaptée à la gestion et aux fonctions du site. La question est de savoir si elle est comprise par tous. ”

“C’est bien car le but est de préserver cet espace, si les gens rentrent, il risque d’y avoir des détériorations.”

Les rares critiques formulées ne portent pas sur le principe même de la réglementation mais davantage sur les modalités d’application. Plusieurs personnes souhaiteraient un accès plus développé au site, par exemple via la création d’une boucle ou d’un sentier permettant de pénétrer à l’intérieur de la RNR (5 occurrences). D’autres estiment que certaines règles peuvent être “frustrantes”, mais ces acteurs reconnaissent l’intérêt de ces restrictions au regard des enjeux de conservation. Quelques répondants issus du monde de la chasse évoquent aussi les problématiques liées aux populations de sangliers. Selon eux, la RNR peut constituer une zone de

« refuge » favorisant la présence de ces animaux. Leurs interrogations portent alors sur les modalités de régulation de cette espèce. Enfin, plusieurs acteurs insistent sur la nécessité de concilier protection et sensibilisation. Ils rappellent que la réglementation ne doit pas conduire à éloigner le public de la réserve et soulignent l'importance de maintenir un accès encadré au site.

“La réglementation est fondée mais pourrait être plus compréhensive. C’est notamment le cas pour la chasse.”

“C’est totalement justifié, mais ça reste dommage que le public n’ait pas accès à la RNR.”

2.3.4. Rapport pertinence de l’existence et efficacité des actions menées :

Les personnes interrogées jugent l’existence de la RNR « très importante » pour la protection du patrimoine naturel du territoire (5/5). Ils considèrent également que les actions mises en œuvre sont efficaces (4/5). L’adhésion au projet est forte, vu qu’aucun des acteurs ne remet en cause son existence et l’ensemble d’entre eux se déclare favorable à son implantation sur le territoire. La raison la plus fréquemment annoncée est la préservation de la biodiversité et du Bocage (10 occurrences), considérée comme la mission fondamentale. Au-delà de cet objectif de conservation, plusieurs personnes perçoivent le site naturel des Antonins comme un véritable atout pour le territoire (6 occurrences). Selon eux, il permet de favoriser l’attractivité et stimule les partenariats entre les différents acteurs. Certaines craintes sont exprimées en lien avec le périmètre actuel de la RNR. L’idée serait de renforcer son emprise spatiale et d’assurer une meilleure continuité écologique. D’autres rappellent que la réussite du projet repose sur la capacité à maintenir un équilibre entre préservation de la biodiversité, maintien des activités agricoles et concertation avec les acteurs locaux.

“L’implantation de la RN est bien dans la commune car ça apporte beaucoup.”

“Le site est un lieu très intéressant puisqu’il protège aussi un milieu particulier et incontournable : le bocage.”

“La réserve est top et le projet évolue dans le bon sens.”

Dans l’ensemble, ces résultats montrent que la réserve est perçue non seulement comme un outil de protection du patrimoine naturel, mais aussi comme un levier de développement territorial. Les actions menées par la réserve naturelle du Bocage des Antonins sont-elles aussi, très appréciées. En effet, 24 répondants les trouvent « efficaces », voire « très efficaces ». Les arguments avancés concernent la biodiversité, la qualité de gestion, les animations et le maintien des espèces patrimoniales. Un autre élément ressort de ces entretiens : le rôle du conservateur (Alexandre Boissinot), largement identifié comme un acteur central. Cette reconnaissance témoigne de son implication dans les dynamiques territoriales et dans les relations entretenues avec les différents acteurs. Pour autant, plusieurs personnes expliquent avoir rencontré des difficultés à répondre à cette question. Elles estiment ne pas être légitimes pour évaluer l’efficacité des actions. Les acteurs en question, soulignent un manque de recul sur l’ensemble des missions conduites. Cette difficulté traduit davantage un manque de visibilité de certaines actions qu’une remise en question de leur efficacité. Enfin plusieurs pistes d’amélioration sont proposées. Les principales concernent : le renforcement de la communication ou l’obtention de moyens humains et financiers.

“Les actions menées semblent très efficaces et sont très bien exécutées par le conservateur de la réserve.”

“C’est difficile de donner un avis sur cette question. La perfection n’existe pas.”

“Alexandre Boissinot, il est balèze. C’est quelqu’un de super efficace.”

2.3.5. Quel est votre avis sur les organismes gestionnaires ?

Cette question s’est révélée difficile pour plusieurs acteurs. Sept personnes interrogées sont restées neutres, estimant ne pas avoir assez de recul pour évaluer l’organisme gestionnaire. Malgré cette réserve, l’image de la structure gestionnaire est positive, avec un score médian de 5/5. Plus d’une vingtaine de répondants expriment un avis favorable sur DNE. Ils mettent en avant la qualité du travail réalisé, le dynamisme et l’engagement de l’équipe. Comme pour la métrique d’avant, Alexandre Boissinot occupe une place centrale dans les réponses, cité à plusieurs reprises, il est décrit comme quelqu’un de compétent. Pour plusieurs acteurs, il incarne l’image de la RNR du Bocage des Antonins. Les quelques craintes évoquées ne remettent pas en cause le travail de la structure. Elles concernent la nécessité de mieux valoriser les résultats des actions, des suivis scientifiques et de maintenir un équilibre entre protection et ouverture au public.

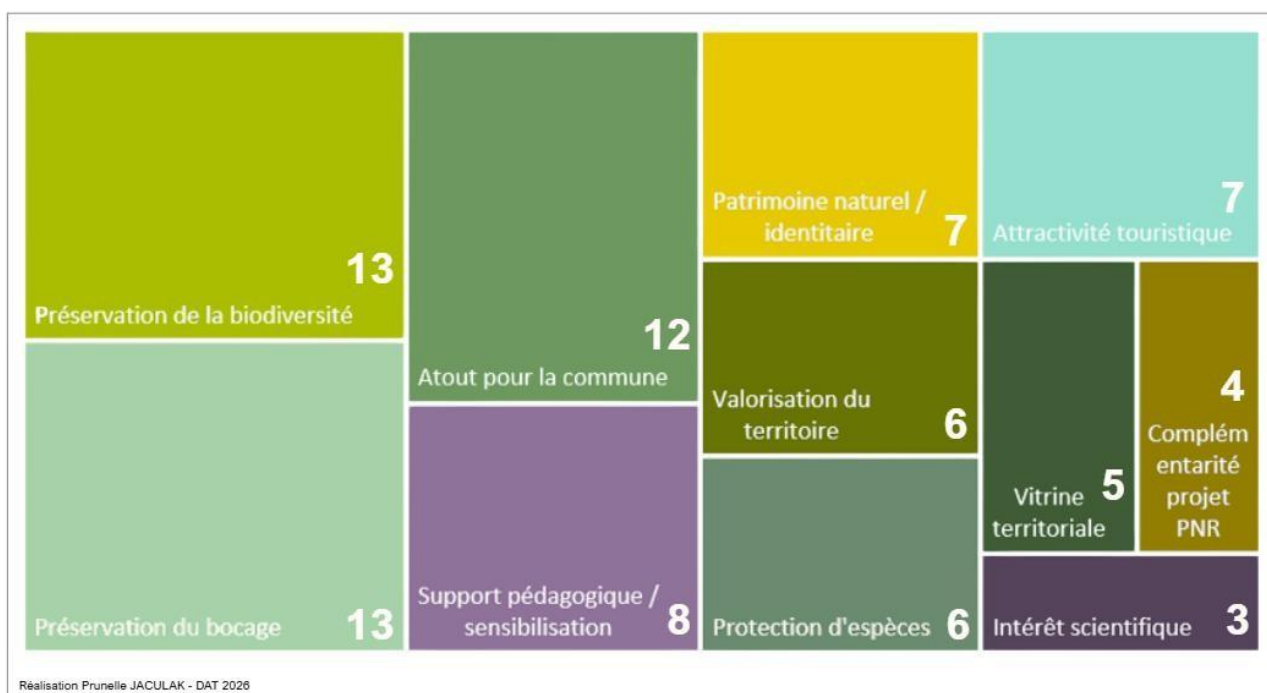
“Il serait bien de prouver que les actions sont utiles. Par exemple, construction de mares qui sont vides en juin, quelle réelle utilité ?”

“L’organisme gestionnaire comme le conservateur fait du super boulot.”

“Il y a des réflexions cohérentes qui sont menées et un appui technique de qualité pour le site.”

2.3.6. La réserve représente-elle une / des plus-value(s) pour vous ? ou une contrainte ?

Les acteurs perçoivent la RNR du Bocage des Antonins comme une plus-value pour le territoire. Pour cette question, le score médian s’élève à 5/5 tous groupes d’acteurs confondus. Seul le groupe des exploitants agricoles présente un score légèrement inférieur, mais qui reste largement satisfaisant (4,5/5). La plus-value de la réserve fait état d’un consensus quasi unanime puisque 30 acteurs considèrent qu’elle constitue un atout majeur pour le territoire. Les bénéfices évoqués sont comme pour d’autres métriques : la préservation de la biodiversité, la valorisation du paysage bocager, la pédagogie et l’attractivité du territoire (Figure 38). Plusieurs personnes insistent sur le rôle de « vitrine territoriale ». Selon eux, c’est un espace qui arrive à concilier préservation, biodiversité, activité agricole, sensibilisation et développement local.

Figure 38 : occurrences des atouts de la RNR

Pour la métrique complémentaire qui portait sur les contraintes, le score médian s’élève cette fois-ci à 5/5. Ce résultat montre que le site naturel est perçu comme peu contraignant pour l’ensemble des acteurs. La majorité d’entre eux ne recense aucune contrainte personnelle liée à son existence. Lorsque des inconvénients sont évoqués, ils se justifient au regard des objectifs de protection du site. Certains supposent néanmoins que quelques catégories d’acteurs sont davantage concernées, tels que, les agriculteurs, les chasseurs et plus ponctuellement les riverains. Les principales contraintes citées concernent la limitation d’accès au site, les restrictions liées à l’urbanisme, la gestion de l’eau ou encore l’entretien des haies bocagères. Malgré ces quelques réserves, les personnes enquêtées considèrent que les bénéfices écologiques et territoriaux de la réserve compensent largement les contraintes qu’elle peut engendrer.

“Le site naturel, c’est que du plus.”

“Pas de contrainte car la vision est cohérente et c’est un projet qui essaie au maximum d’être co-construit.”

“Non, aucune contrainte personnelle. Peut-être pour les usagers.”

“Les contraintes peuvent être envisagées pour le milieu agricole, [...]une recherche permanente de rentabilité qui n’est pas cohérente avec la démarche protectrice de la RNR.”

2.3.7. Évolution de l’avis :

Le graphique ci-dessous montre qu’une majorité d’acteurs, quel que soit le groupe, ont ressenti une évolution positive de leur perception de la réserve naturelle (Figure 39). Le score médian pour cet indicateur est de 5/5. De plus, les personnes ayant déclaré ne pas avoir observé d’évolution expliquent qu’elles ont toujours eu une opinion positive de la RNR. L’absence de changement ne traduit pas un manque d’adhésion, mais plutôt un soutien de longue date. De nombreuses personnes indiquent avoir toujours soutenu le projet, tandis que d’autres expliquent

que leur opinion s’est améliorée grâce à une meilleure connaissance des enjeux. Cela s’est aussi fait au travers de la découverte du site et des résultats à la suite des actions menées sur site. Cette évolution s’explique donc par une meilleure compréhension des enjeux de préservation, des projets concrets de la réserve (Maison de la RNR, animations, projets pédagogiques), ainsi que par les résultats observés sur le terrain. Nous supposons aussi que les actions de sensibilisation et les partenariats contribuent à une meilleure appropriation du site par les acteurs locaux. Cependant quelques réserves persistent. Certains souhaiteraient avoir la possibilité de visiter le site en autonomie, d’autres s’interrogent sur certaines pratiques de gestion (haies, gestion agricole) ou regrettent la taille limitée de la réserve.

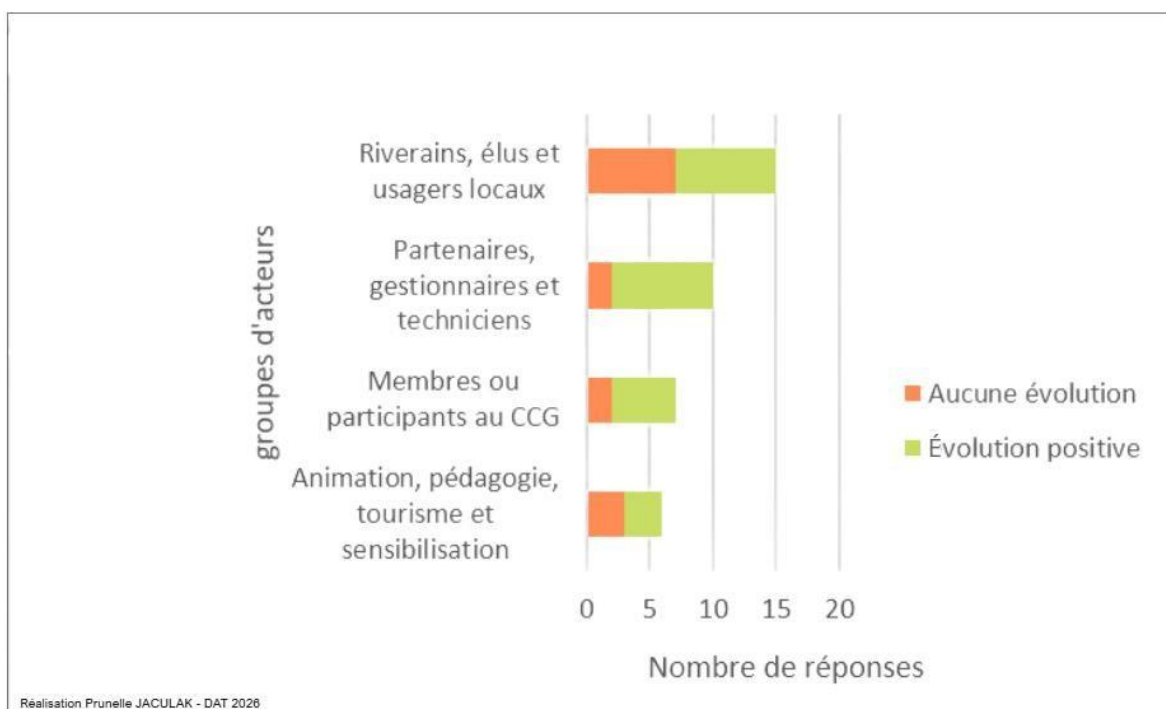
“Toujours un avis positif malgré le fait d’être un peu déçu de ne pas avoir assez d’animations.”

“Une évolution positive car il y a eu peu d’adaptation pour comprendre l’ensemble des actions et des enjeux.”

“Au début il y avait beaucoup de questionnements et peut-être même un peu d’inquiétude.”

“C’est génial, le projet est parti d’une idée et aujourd’hui il continue à se développer.”

Figure 39 : évolution de l’avis des groupes d’acteurs sur la RNR



Synthèse des résultats

Rappel : le score médian de l’indicateur est de 4,5/5, traduisant un bon intérêt pour le site naturel et l’ensemble des actions mises en œuvre.

Points positifs

- **Niveau d’intérêt** général très satisfaisant.
- Animations **très appréciées** (diversité, pédagogie et accessibilité).
- **Bonne acceptabilité** de la réglementation.
- En accord avec l’**implantation du site**.
- Avis favorable de l’**organisme gestionnaire** et du **conservateur**.
- La RNR jugée comme **plus-value** et l’évolution du ressenti **positive**.

Points à renforcer

- Fréquentation **ponctuelle** du site.
- **Localisation, éloignement et visibilité** du site naturel.
- Des actions **efficaces** mais **améliorables** : communication, moyens et accessibilité.
- **Quelques craintes** au sujet de la réglementation.

2.4. : Indicateur d’implication :

L’implication des acteurs du territoire dans le cadre des actions de la réserve naturelle constitue l’étape la plus aboutie de l’ancrage territorial. Elle traduit le niveau d’appropriation des acteurs. Cet indicateur est évalué à partir de six métriques portant sur la nature, l’intensité des liens entretenus, la participation aux animations ou la qualité des échanges. Pour les membres du comité consultatif de gestion, quatre métriques complémentaires viennent enrichir cette analyse.

L’implication des acteurs interrogés est de 4/5. C’est le score médian le plus faible des trois grands indicateurs de ce diagnostic d’ancrage territorial. Le résultat obtenu reste tout de même satisfaisant. Il s’explique par le fait que cette dernière métrique dépend d’un investissement personnel et d’un engagement. Cette tendance est visible dans d’autres DAT comme celui de la RNR du Pibeste, de la RNN de l’Île de Rhinau et de la RNR de La Massonnes.

Comme l’explique la RNR du massif de Pibeste, l’analyse met en évidence une différence entre l’implication “factuelle” (participation aux animations, aux événements, fréquences des échanges) et une implication “ressentie” (qualité des relations, écoute). Cette dernière obtient des résultats plus élevés, ce qui peut traduire des relations globalement positives entre les acteurs et la réserve.

À l’inverse, l’implication concrète est plus ponctuelle : les acteurs s’investissent volontiers lorsqu’ils sont concernés par un projet, mais les liens ont tendance à s’atténuer (Figure 40).

Figure 40 : état de l’implication vis-à-vis de la RNR



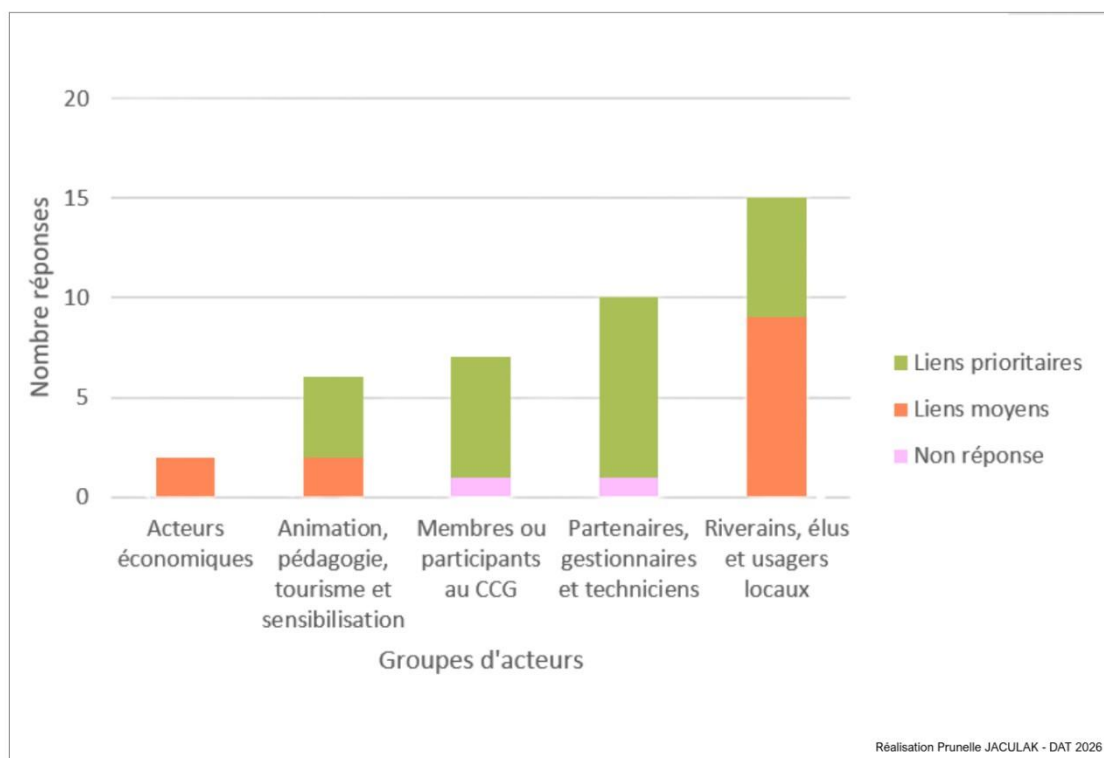
Si nous regardons plus en détail le graphique, nous observons une plus forte hétérogénéité entre les groupes d’acteurs que pour les graphiques radars précédents. Certaines métriques, comme la participation aux animations ou encore la nature des liens, présentent des écarts plus marqués selon les acteurs. Le groupe des exploitants agricoles obtient la médiane globale la plus faible (3,5/5). Malgré ces disparités, les résultats restent satisfaisants et traduisent un bon niveau d’implication des différents acteurs dans la vie de la réserve naturelle du Bocage des Antonins.

2.4.1. Nature des liens :

La métrique portant sur la nature des liens obtient une médiane de 4/5, traduisant des relations très positives entre les acteurs et le site naturel. Cet indicateur sur le ressenti des personnes enquêtées évalue la manière dont chaque acteur perçoit la qualité et l’importance de ses liens. Les résultats renvoient donc à une perception individuelle, qui peut parfois différer de celle de l’équipe gestionnaire. Malgré cette part de subjectivité, cette métrique permet de mieux comprendre la place qu’occupe la RNR dans le réseau des acteurs locaux.

Les relations avec la RNR varient selon les groupes d’acteurs (Figure 41). Sans surprise, les “membres du CCG” ainsi que les “partenaires, gestionnaires et techniciens” entretiennent les liens les plus forts avec le site (médiane de 5/5). Cette proximité s’explique par les échanges réguliers et les collaborations mises en place dans le cadre de projets communs. Deux personnes n’ont cependant pas souhaité répondre à cette question. À l’inverse, certains acteurs du groupe “riverains, élus, usagers et propriétaires” et “animations, tourisme et pédagogie” qualifient leurs relations de plus « modérées ». Ce ressenti s’explique par des contacts moins fréquents et une implication plus ponctuelle dans les actions de la RNR. C’est sans doute moins le cas pour les propriétaires fonciers de la réserve naturelle. Pour les autres, leur position est davantage celle d’observateurs ou de bénéficiaires que d’acteurs directement impliqués.

Figure 41 : qualification des liens entre les acteurs et la RNR



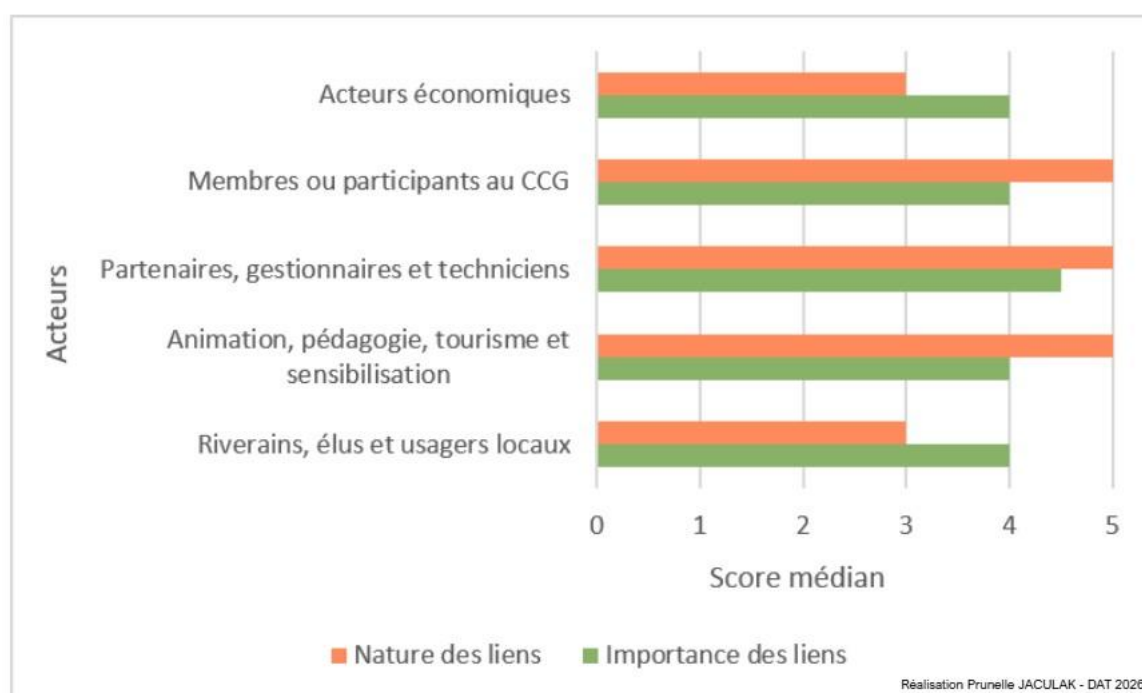
“Ce sont des liens forts mais distendus car il y a beaucoup de travail et ce n’est pas toujours évident d’être disponible et d’échanger fréquemment.”

“Ce sont des liens importants puisqu’il est nécessaire qu’il y ait du dialogue. Il y a une bonne communication.”

“Les échanges sont faciles. Il serait super d’aller plus loin et de parler des contraintes du gestionnaire.”

Les « gestionnaires, partenaires et techniciens », les « membres du CCG » ainsi que les acteurs de « l’animation, du tourisme et de la pédagogie » jugent aussi ces relations positivement, bien qu’ils les considèrent légèrement moins importantes. Au contraire, les exploitants agricoles et les « riverains, élus et propriétaires » qualifient les liens plus modérément tout en leur accordant une plus forte importance. Ces résultats montrent qu’il pourrait être intéressant de renforcer les liens avec certaines catégories d’acteurs, notamment en développant de nouveaux projets, partenariats ou temps d’échange afin de favoriser leur implication dans la vie de la réserve (figure 42).

Figure 42 : comparaison entre importance et nature des liens par groupes d’acteurs



2.4.2. Avez-vous l'habitude de participer à des activités organisées par la RN ?

La participation aux animations et aux événements obtient la médiane de 3,5/5, ce qui en fait l’une des métriques les moins élevées de cet indicateur d’implication. Globalement aucun groupe d’acteurs ne participe fréquemment aux animations proposées par la RNR. La participation est en moyenne d’environ une fois par an, un résultat inférieur à celui des visites du site, qui relèvent davantage du cadre professionnel. Cette faible participation se justifie par le fait que les animations se déroulent souvent sur des temps “personnels”, ce qui limite les possibilités de

participation. Cette tendance est moins prégnante chez les riverains, élus, usagers et propriétaires, qui profitent de leur proximité géographique avec la réserve naturelle.

“Je ne participe à aucune animation car je n’ai pas le temps.”

“J’ai aussi été bénévole lors de la fête ou de l’inauguration. J’essaie de m’impliquer.”

2.4.3. Vous sentez-vous consulté par la RN sur les sujets qui vous concernent ?

Le sentiment de “consultation” est globalement positif, en particulier chez les acteurs les plus impliqués dans la vie de la réserve (propriétaires, partenaires, membres du CCG). Ils apprécient les échanges avec le gestionnaire, jugé à l’écoute et ouvert. Alexandre Boissnot est régulièrement identifié comme un interlocuteur privilégié. Toutefois, quelques personnes nuancent leur avis. En effet, certains ne se sentent pas directement concernés par la gestion de la RNR et n’éprouvent pas le besoin de l’être davantage. D’autres souhaiteraient une communication plus régulière sur les actions menées, concernant par exemple la gestion des haies, les travaux ou les résultats de suivis naturalistes. Enfin, quelques acteurs proposent de compléter les instances de concertation par des supports plus accessibles au grand public, comme des synthèses, des rapports simplifiés ou des questionnaires de retour d’expérience après les animations.

2.4.4. Comment se passent vos échanges avec l’équipe de gestion ?

Les interrogés portent un avis très positif sur la qualité des échanges avec l’équipe gestionnaire. Les relations sont décrites comme « simples », « fluides », « bienveillantes » ou « constructives ». Alexandre Boissnot est cité à de nombreuses reprises comme un interlocuteur central, apprécié pour son accessibilité, son investissement. Les acteurs mettent en avant les relations de confiance construites au fil des années, renforcées par les collaborations sur différents projets. La communication est perçue comme claire et efficace, permettant de solliciter facilement l’équipe pour obtenir des informations, des conseils ou un accompagnement technique. Certaines personnes précisent que les échanges restent ponctuels, parce que leur niveau d’implication dans la réserve est limité. Elles soulignent néanmoins que, lorsqu’un besoin se présente, l’équipe gestionnaire est joignable et disponible pour répondre à leurs demandes.

“Les échanges sont fluides et faciles. Alexandre Boissnot est quelqu’un de très agréable.”

“Les échanges sont bienveillants et il est facile de discuter avec Alexandre.”

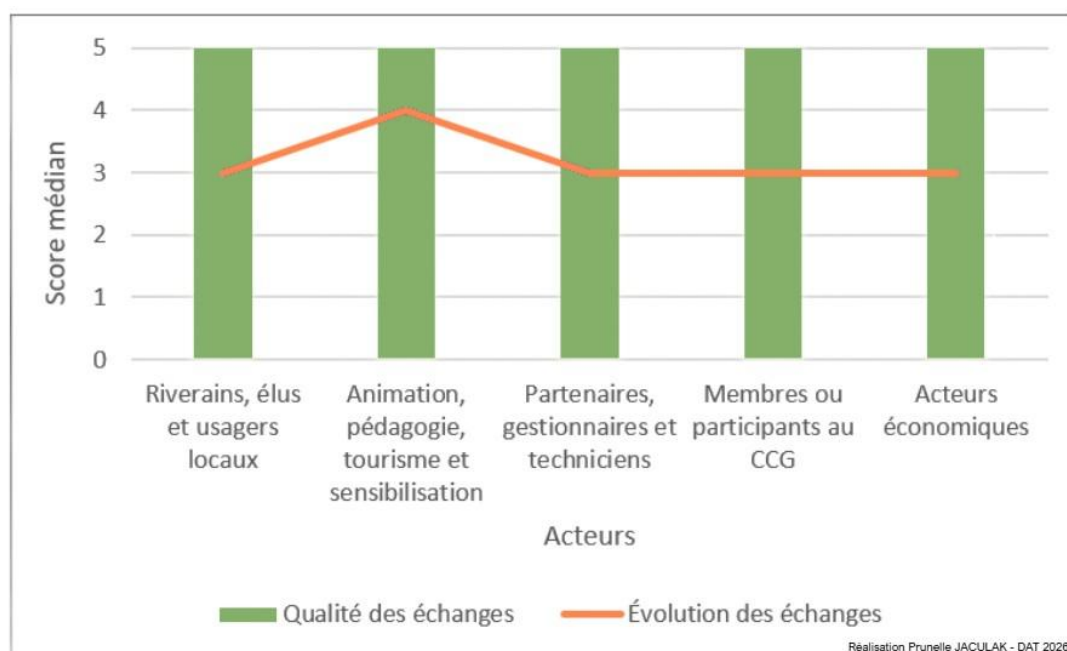
“Alexandre est une personne agréable et toujours disponible pour faire évoluer le site en collaboration.”

2.4.5. Quelle évolution des relations ?

Les personnes interrogées mettent en avant une évolution plutôt positive des échanges. Si les relations étaient jugées satisfaisantes au lancement du projet, pour certains acteurs elles se sont progressivement renforcées avec le développement de la RNR et des collaborations. Les individus évoquent une relation de confiance qui s’est construite au fil du temps grâce à des projets

menés en commun, aux échanges réguliers et à une confiance mutuelle. Cette évolution est aussi attribuée au développement de nouvelles actions comme la création de la maison de la RNR, les animations, les projets pédagogiques ou encore les partenariats locaux. Plusieurs répondants précisent toutefois que la qualité des échanges est restée stable, celle-ci déjà très bonne dès le début du projet. Cela explique la linéarité et la médiane parfois plus faible pour quelques groupes d’acteurs tels que les exploitants agricoles ou les membres du CCG. Selon eux, c’est davantage la fréquence des interactions qui a évolué que leur qualité. Enfin, certains acteurs replacent cette évolution dans un contexte territorial plus large. Les enjeux croissants liés au bocage, à la biodiversité, à l’agriculture ou encore au changement climatique renforcent la nécessité de travailler en concertation, ce qui implique de consolider encore davantage les relations (Figure 43).

Figure 43 : comparaison entre qualité et évolution des échanges



Synthèse des résultats

Rappel : le score moyen de l’indicateur d’implication est de 4/5, traduisant une bonne implication mais qui pourrait être renforcée.

Points positifs

- Des **liens forts** entre les acteurs et la RNR.
- **Une bonne** consultation et une collaboration **satisfaisante**.
- Des échanges **fluides et faciles** avec le gestionnaire et le conservateur.
- Une évolution **positive** des relations.

Points à renforcer

- Une implication qui reste **très variable**.
- **Peu de participation** des acteurs aux animations.
- Possibilité de **renforcer** certains liens.
- Création de **supports d’information** et **partage de la connaissance** scientifique.

2.5. Analyse d’indicateurs plus spécifiques :

2.5.1 – Le comité consultatif de gestion, une instance qualitative :

Ces résultats ne sont pas intégrés aux indicateurs d’ancrage territorial, mais ils apportent des compléments sur le fonctionnement de la gouvernance de la réserve. Les questions suivantes visent à comprendre le rôle du comité consultatif de gestion (CCG), à recueillir le ressenti des membres et à identifier d’éventuelles pistes d’amélioration. Le graphique ci-dessus affiche les médianes pour les quatre métriques. Parmi les trente-deux acteurs interrogés, sept appartiennent au groupe « membres du CCG ». Comme mentionné auparavant, l’ensemble de ces membres font aussi partie du groupe des « partenaires, gestionnaires et techniciens ».

Les membres du comité consultatif portent un avis positif sur son fonctionnement et soulignent son rôle essentiel dans le suivi des actions de la réserve. Les réunions sont perçues comme des temps privilégiés pour présenter les résultats, faire un bilan des actions menées et maintenir un dialogue entre les différents partenaires. La taille relativement réduite du comité permet à chacun d’apporter son expertise et de prendre la parole dans le domaine qui le concerne. Malgré cette perception positive, plusieurs limites sont mises en évidence. Les réunions sont davantage perçues comme des temps d’informations et de restitution que comme de véritables espaces de coconstruction. Quelques répondants regrettent un fonctionnement descendant, laissant peu de place aux propositions ou aux débats collectifs. D’autres souhaiteraient que les informations soient transmises en amont des réunions afin que les membres puissent préparer leurs remarques. La fréquence des échanges (1 fois par an) est aussi jugée insuffisante pour favoriser une implication

plus importante, d'autant que les contraintes professionnelles ne permettent pas à tous les membres d'y participer.

“C'est assez efficace, car il y a un échange sur toutes les actions qui sont réalisées.”

“Ce qui est agréable, c'est que c'est un petit comité, il est facile de prendre la parole ou de poser des questions”.

“Efficace et très enrichissante avec les nombreux partenaires présents et intégrés dans le projet.”

2.5.2 – Quelles conséquences du changement climatique ?

Le changement climatique constitue un volet complémentaire du DAT. Ces questions, comme les précédentes, ne sont pas intégrées au calcul des indicateurs. Elles permettent tout de même d'évaluer le niveau de connaissance et de perception des acteurs vis-à-vis des impacts du changement climatique. L'idée est aussi de cerner leur compréhension du rôle de la RNR face à ces enjeux. En effet, les réserves naturelles sont aujourd'hui considérées comme de véritables outils d'adaptation au changement climatique, ce qui implique que leur gestion évolue en conséquence. Trois métriques sont ainsi analysées : i) la perception des impacts du changement climatique sur le territoire ; ii) la connaissance des actions d'adaptation mises en œuvre par le site ; iii) le ressenti des acteurs. Afin d'approfondir cette thématique, plusieurs questions complémentaires ont aussi été intégrées au protocole, portant notamment sur la gestion de la ressource en eau, le rôle des haies bocagères ou encore l'histoire et l'évolution de la RNR face aux changements environnementaux.

2.5.2.1. Métrique 1 : conséquences du changement climatique

L'ensemble des acteurs réunis identifie divers impacts du changement climatique sur le territoire. Les phénomènes les plus fréquemment évoqués sont l'augmentation des températures, la multiplication des épisodes de canicules, les sécheresses précoces et les tensions croissantes autour de la ressource en eau. Ces évolutions sont observées aussi bien dans la vie quotidienne que dans les activités agricoles, touristiques ou pédagogiques. Les conséquences sur la biodiversité sont aussi largement citées. Les personnes parlent de dépérissement de certaines essences d'arbres, d'apparition d'espèces exotiques, du déplacement des aires de répartition ou d'un taux de mortalité plus important. Plusieurs acteurs soulignent aussi les modifications des cycles biologiques, avec des floraisons, des récoltes ou des périodes de reproduction de plus en plus précoces.

Les impacts sur les activités humaines sont tout aussi visibles. Les agriculteurs, par exemple, expliquent l'avancement des périodes de fauche, les difficultés liées au manque de fourrage et les contraintes d'adaptation des pratiques. Les acteurs du tourisme, de l'enseignement ou de l'animation doivent eux aussi changer leurs activités pour répondre aux épisodes de fortes chaleurs. Enfin, plusieurs répondants insistent sur le rôle essentiel des espaces naturels protégés face au changement climatique. La préservation du bocage, des haies, des mares et des zones humides est perçue comme un levier non négligeable, tout comme la sensibilisation du public et le développement de nouvelles pratiques de gestion.

“On dénombre de plus en plus d'événements climatiques imprévisibles.”

« Il y a des espèces qui disparaissent et d'autres qui sont exotiques et envahissantes.”

“Oui, très récemment des épisodes de canicule et de fortes chaleurs, même en Deux-Sèvres.”

2.5.2.2. Métrique 2 : avis et sentiment d'inquiétude de la part des acteurs

La quasi-totalité des personnes interrogées se déclarent concernées par les effets du changement climatique, avec un sentiment dominant d'inquiétude, voire d'éco-anxiété. Les préoccupations portent sur les conséquences pour les générations futures, la biodiversité, les ressources en eau ou le maintien d'une activité agricole. Plusieurs répondants évoquent un fort sentiment d'impuissance face à l'ampleur des changements. Ils estiment que les actions individuelles restent insuffisantes sans une mobilisation collective et des politiques publiques d'ampleur. Les réactions varient selon les profils. Les acteurs du monde agricole ou de la gestion des espaces naturels mettent déjà en place des adaptations telles que : l'évolution des pratiques agricoles, le pâturage tournant, la plantation de haies, la restauration des mares et des cours d'eau. À l'échelle individuelle, quelques-uns déclarent chercher à réduire leur impact environnemental (économies d'eau, limitation de l'empreinte carbone, changements de mode de vie). Enfin se dégage une unanimité sur la nécessité de renforcer la sensibilisation et la pédagogie, en particulier auprès des jeunes, afin de favoriser une prise de conscience. Plusieurs acteurs regrettent un manque d'engagement des pouvoirs publics ou une régression de certaines politiques environnementales.

“J'ai des inquiétudes pour mes enfants et mes petits-enfants.”

“C'est pas simple, les cultures souffrent et l'été ça devient vraiment compliqué [...] Il n'y a pas le droit à l'erreur.”

“Aujourd'hui j'ai moins d'éco-anxiété qu'avant mais je reste inquiet par le détricotage des politiques et des moyens pour agir.”

2.5.2.3. Métrique 3 : quelles adaptations ?

Les réponses récoltées montrent que les acteurs perçoivent la RNR comme un espace capable de s'adapter au changement climatique. Certains répondants estiment que la résilience du site repose sur son fonctionnement et la qualité des habitats écologiques : maintien des haies, des trognes, des zones humides et des mares. Ces espaces contribuent, par exemple, à limiter les effets des fortes chaleurs. Les conséquences sont néanmoins visibles au sein du site naturel. Sont cités : l'assèchement précoce des mares, le stress hydrique des arbres, les fortes chaleurs ou les modifications des habitats. Les acteurs identifient également plusieurs actions d'adaptation, comme les suivis scientifiques, les expérimentations, l'évolution des pratiques de gestion ou la valorisation du bocage. En revanche, un manque de communication sur les actions menées en faveur du changement climatique revient régulièrement lors des échanges. Plusieurs personnes indiquent ne pas savoir comment la réserve s'adapte et souhaitent davantage d'informations sur les études réalisées, les résultats et les choix de gestion mis en œuvre.

“Les arbres souffrent car leur période de dormance est drastiquement réduite.”

“Le site s'adapte de manière naturelle, il se régule et subit la baisse des niveaux d'eau.”

“Il n'y a pas beaucoup de communication sur ce sujet-là.”

2.5.3. Questions complémentaires :

2.5.3.1. Quelle qualité de l’eau au sein du Bocage des Antonins ?

Les enquêtés partagent une vision consensuelle des facteurs qui influencent la qualité de l’eau sur le territoire deux-sévrien. Les pratiques agricoles sont les plus citées, qu’il s’agisse de l’utilisation d’intrants, de gestion des sols ou de mode de culture. Au contraire, les éléments paysagers du bocage comme les haies, les prairies, les mares et les zones humides apparaissent comme des leviers en faveur de la préservation de la ressource en eau.

Les éléments perçus comme **favorables** à la qualité de l'eau sont :

- Le maintien des haies bocagères, qui limitent le ruissellement et permettent la filtration des eaux.
- Les prairies permanentes, les zones humides, les marais jugés comme de véritables « éponges » naturelles.
- Une agriculture extensive ou raisonnée, avec une réduction des intrants chimiques, des rotations culturelles et une bonne gestion des terres.
- La restauration des cours d'eau (renaturation, continuité écologique, de l'oxygénation).

À l'inverse, les principaux facteurs **aggravants** sont :

- Les pesticides, nitrates, phytosanitaires et autres intrants agricoles.
- L'agriculture intensive, notamment les grandes cultures céréalières.
- Le drainage agricole, qui accélère le ruissellement et réduit les capacités naturelles de filtration.
- Les pollutions diffuses, telles que les microplastiques, les biocides ou les rejets industriels.
- La disparition des haies, des prairies et des zones humides, qui réduit les capacités de régulation de l'eau.

2.5.3.2. Les activités agricoles, première cause de dégradation :

Sur les 32 personnes réunies, 30 estiment que la qualité de l’eau au sein de la réserve peut être influencée par des activités extérieures. La principale menace identifiée concerne les pratiques agricoles situées sur les parcelles voisines, en amont du bassin versant. Les répondants évoquent aussi le ruissellement des eaux, chargées en nitrates, pesticides et autres polluants. D’autres citent les effets des pratiques agricoles intensives, telles que l’utilisation d’engrais, de produits

phytosanitaires ou de drainage de parcelles. Plusieurs soulignent aussi que la faible superficie de la RNR la rend particulièrement sensible aux pressions exercées. À l'inverse, quelques répondants nuancent leur avis, estimant que les risques restent limités en raison de l'absence de grandes cultures intensives à proximité ou du bon état de conservation des habitats présents au sein du site.

« Les terres en limite de la RN sont problématiques. Il y a déjà eu un problème avec un agriculteur. »

« Au-dessus de la RNR, il y a des champs cultivés qui peuvent venir polluer l'eau des mares et des étangs. »

« Il n'y a pas de choses externes qui peuvent entrer dans l'intérieur de la réserve et détruire des habitats. »

2.5.3.3. La réserve naturelle régionale, une solution face aux enjeux liés à l'eau :

Toujours selon l'ensemble des répondants, 20 personnes pensent que la RNR peut contribuer à améliorer la qualité de l'eau sur le territoire, 8 ne sont pas d'accord et le reste ne s'est pas prononcé. Concernant la RNR, les avis convergent pour admettre qu'elle contribue localement à préserver la qualité de l'eau, notamment grâce à sa gestion écologique et à ses actions de sensibilisation. En revanche, beaucoup soulignent que sa faible superficie limite son influence à l'échelle du bassin versant. La réserve est ainsi davantage considérée comme un site exemplaire et pédagogique, dont les bonnes pratiques mériteraient d'être diffusées sur un territoire plus large.

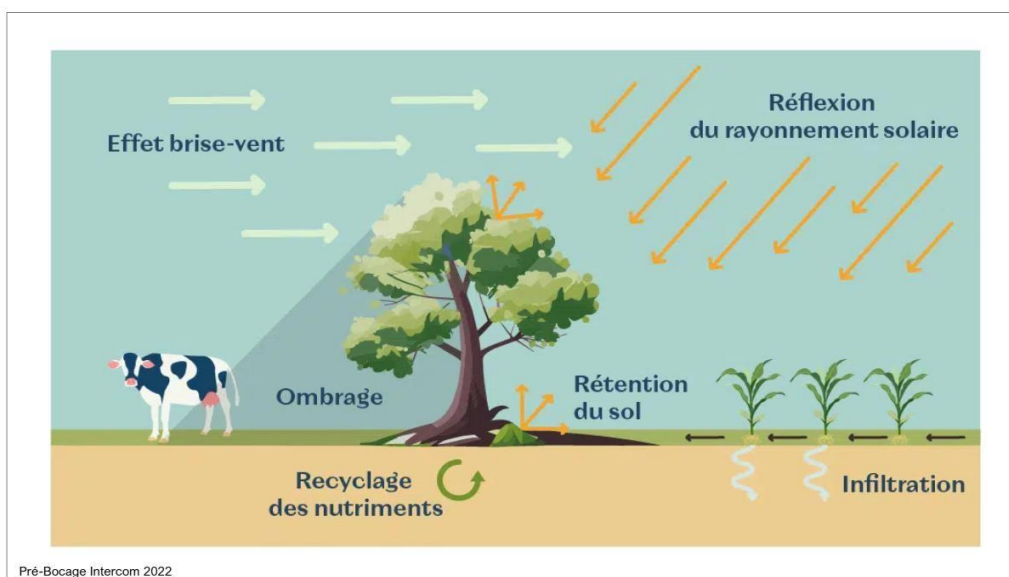
« Oui, avec la diversité des milieux et du couvert végétal, chacun d'eux joue un rôle de filtre. »

« La RNR est trop petite. La problématique de l'eau touche toute une commune. »

« Le périmètre d'action est bien trop petit, mais le site peut être un exemple à suivre. Un site vitrine. »

2.5.3.4. Les haies bocagères, réservoirs de biodiversité :

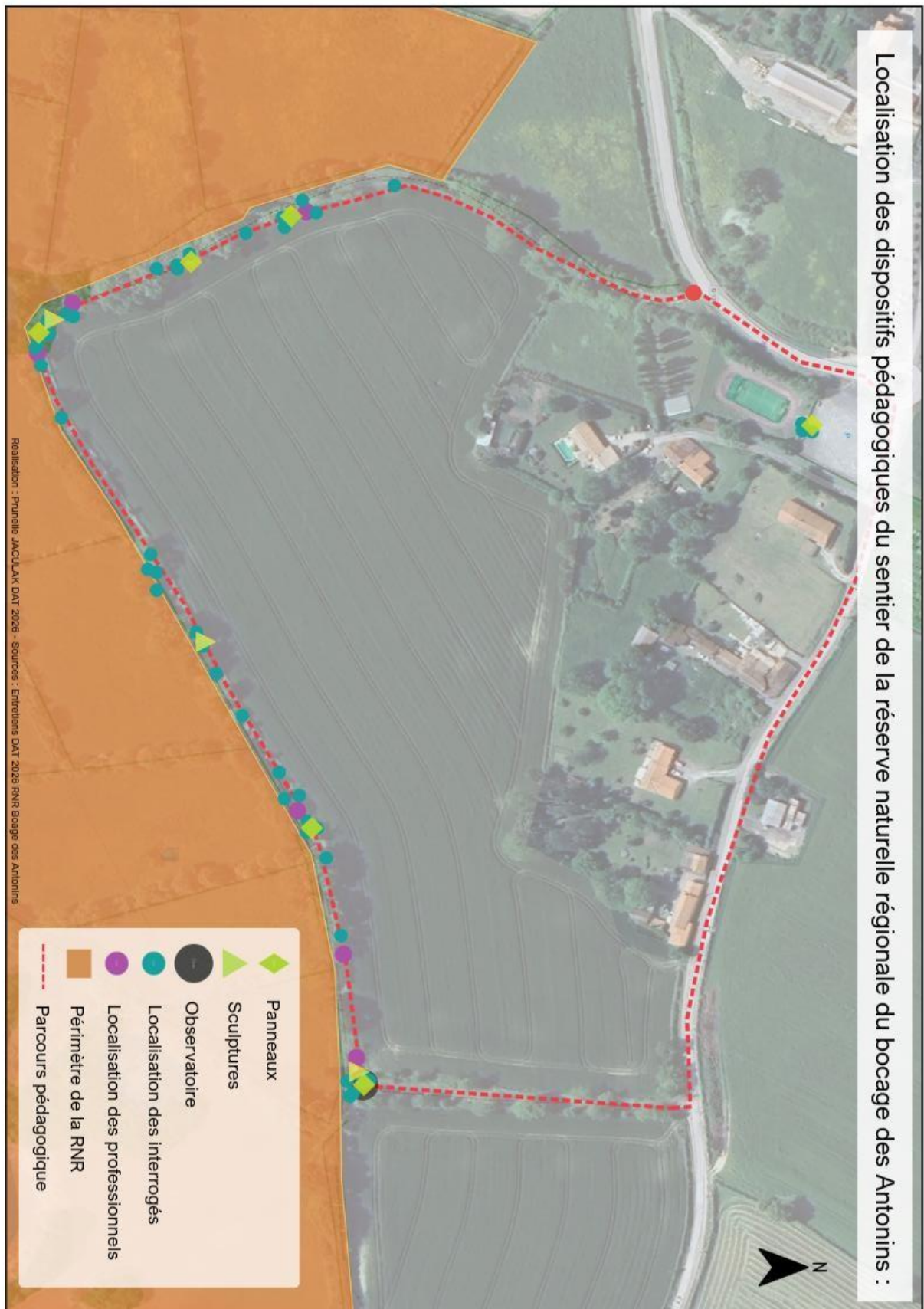
Les personnes enquêtées attribuent aux haies diverses fonctions écologiques, agricoles et paysagères. Elles sont perçues comme des réservoirs de biodiversité, offrant des habitats, des corridors écologiques et des sites de nidification. Les haies jouent aussi un rôle dans la gestion de l'eau. Elles favorisent l'infiltration, limitent le ruissellement et l'érosion, filtrent les polluants et contribuent à maintenir l'humidité des sols. Les haies sont reconnues pour leurs fonctions agricoles, en protégeant les cultures et le bétail (brise-vent, ombrage, clôtures naturelles), tout en pouvant améliorer les rendements et produire du bois. Enfin, elles sont considérées comme un élément identitaire majeur du paysage bocager, participant à la qualité des paysages, au patrimoine local et à l'attractivité du territoire (Figure 44).

Figure 44 : schéma récapitulatif du rôle de la haie bocagère

2.6. Le parcours pédagogique, un atelier à retravailler :

Cet atelier s’est révélé difficile à mettre en œuvre, car peu d’acteurs étaient en mesure d’y participer. En effet, il était nécessaire que les personnes questionnées aient déjà parcouru au moins une fois le sentier pédagogique. Plusieurs répondants ont éprouvé des difficultés à localiser précisément les différents dispositifs pédagogiques, ce qui suppose une part importante d’approximation dans les réponses. Malgré cela, les 10 acteurs ayant participé à l’exercice localisent relativement bien les outils informatifs. L’observatoire est l’élément le plus facilement identifié par les répondants. Cet atelier s’est néanmoins révélé pertinent pour évaluer la connaissance spatiale du sentier pédagogique. Il aurait toutefois été intéressant de le proposer à un plus grand nombre d’acteurs afin d’obtenir des résultats plus représentatifs (Figure 45).

Figure 45 : carte de localisation des outils pédagogiques du sentier de la RNR



Focus sur le questionnaire :

Dans le questionnaire en ligne, une photographie d’un panneau pédagogique a été présentée aux répondants. Plus de 84 % d’entre eux ont déclaré connaître ce type de panneau. Dans un second temps, des propositions d’amélioration ont été apportées. Elles portent principalement sur le contenu des panneaux. Plusieurs personnes souhaiteraient approfondir certaines thématiques, telles que les serpents, de manière à déconstruire des idées reçues. D’autres thèmes ont été cités comme le rôle écologique et patrimonial du bocage, les arbres, les flores ou encore les actions menées par la RNR. D’autres estiment qu’il faudrait alléger les panneaux en réduisant la quantité de texte au profit de davantage de visuels. Cela pourrait prendre la forme de QR codes renvoyant vers des contenus complémentaires (vidéos, sons, ressources numériques). Enfin, la proposition la plus récurrente concerne le renforcement de la signalétique indiquant la réserve et le sentier pédagogique. Ces panneaux pourraient être placés dans le bourg de Saint-Marc-la-Lande ou sur des axes environnants. Cette remarque fait écho à de nombreux commentaires recueillis lors des entretiens et traduit une visibilité encore insuffisante de la RNR auprès du grand public.

2.7 : Les cartes mentales :

L’analyse des cartes mentales repose sur une approche combinant des méthodes quantitatives et qualitatives. L’idée est d’identifier les caractéristiques communes et les spécificités de chacune d’elles. Dans un premier temps, un travail sur la forme est réalisé à l’aide d’une grille d’observation de manière à détailler la structure des cartes mentales. Le tableau de notation référence par exemple : le nombre de branches, de mots, de couleurs ou d’illustrations. Dans un deuxième temps, les couleurs qui ont été utilisées sont étudiées plus en détail afin d’identifier leur fréquence d’utilisation, l’organisation ou la hiérarchisation des idées. Une analyse lexicale est aussi menée sur les mots présents dans les cartes. L’objectif ici est de mettre en avant les termes récurrents, les concepts clés ou les principaux champs lexicaux (nuage de mots). Pour finir, une analyse thématique du contenu est effectuée de manière à dégager les idées récurrentes, les relations entre les concepts ou les thèmes émergents.

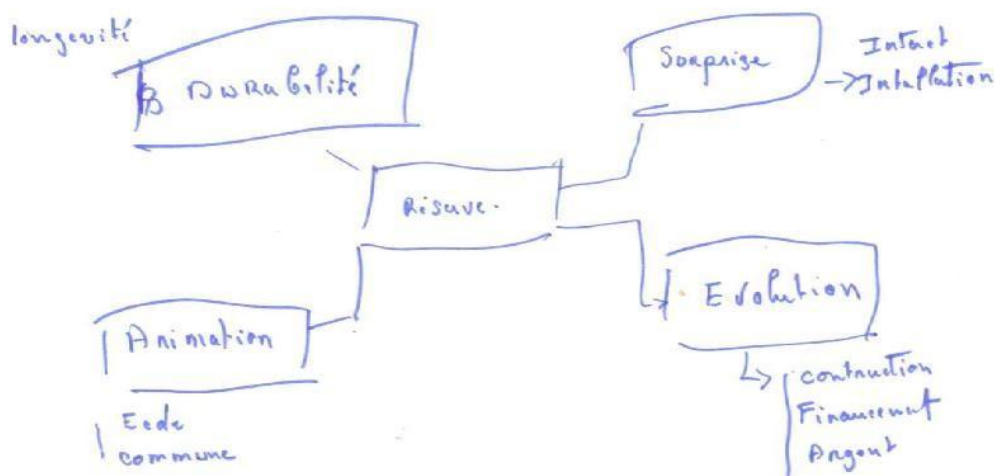
Si nous analysons plus en détail les cartes mentales, en particulier leurs formes et leurs constructions, plusieurs tendances se dégagent. La consigne donnée aux acteurs était de réaliser une carte se rapprochant le plus possible d’une mindmap. C’est-à-dire avec un rond central, ici la RNR, et des ronds plus petits pour les différents thèmes évoqués (annexe 5). La majorité des répondants ont respecté ce format (21), tandis que six ont produit une représentation plus arborescente et quatre ont privilégié une organisation linéaire des idées (Figure 46). Pour relier les différents éléments, 21 personnes ont utilisé des branches ou des flèches. Concernant le nombre de mots employés, 14 répondants en ont mobilisé entre 10 et 20, 10 entre 5 et 10, 6 plus de 20 et seulement une personne moins de 5 mots. Les trois quarts des cartes mentales sont composés de termes clés, sans phrases rédigées. De plus, peu de participants ont eu recours à des illustrations pour compléter leur production cartographique. Lorsqu’il y a des regroupements thématiques, ils concernent principalement les actions de la réserve, les animations, les sentiments, ainsi que le patrimoine naturel et paysager du site. Enfin, les cartes les plus originales se distinguent par une mise en forme élaborée, incluant par exemple un arbre central, une organisation circulaire, une

carte de France. Les principales différences entre les productions portent davantage sur la présentation (encadrements, bulles, flèches, sous-groupes ou format linéaire) que sur le contenu lui-même.

Figure 46 : exemple de cartes mentales dessinées par les acteurs



Quand vous pensez à la réserve, quels mots vous viennent à l'esprit ?
Et quels liens entretenez-vous avec cet espace naturel ?



En ce qui concerne l’utilisation des couleurs, le vert est de loin la couleur la plus utilisée (25 occurrences). Elle est principalement associée aux éléments paysagers (haies, bocage, prairies), aux missions de la RNR (préservation, protection, gestion) ainsi qu’à l’agriculture ou aux espèces faunistiques. Le marron (10 occurrences) est mobilisé dans les illustrations pour représenter les arbres, les haies, les trognes, le plessage ou encore le sentier pédagogique. Le bleu (10 occurrences) renvoie presque systématiquement aux milieux aquatiques, tels que les mares, les étangs et les zones humides. Parmi les personnes enquêtées, 11 d’entre elles ont choisi de réaliser leur carte mentale avec une seule couleur, le plus souvent le vert. Nous pouvons imaginer que ce choix traduit la volonté de simplifier la représentation ou d’associer l’ensemble des éléments de la réserve à la nature et à la biodiversité. Au contraire, les autres personnes ont choisi plusieurs couleurs afin de distinguer les différentes catégories d’informations et/ou de structurer leur carte mentale. Les autres couleurs sont utilisées de manière plus variable. Le violet, représente les supports matériels (panneaux), les études, la recherche ou l’éducation à l’environnement. L’orange ou le jaune sont associés aux actions de communication, d’animations ou aux acteurs. Le rouge renvoie fréquemment aux notions de protection et de réglementation. Enfin, le noir est généralement réservé aux personnes ou aux structures, telles que le conservateur, DSNE ou les partenaires de la réserve.

Si nous nous intéressons au lexique utilisé dans les cartes mentales, le nuage de mots ci-dessous met en évidence plusieurs termes récurrents (Figure 47). Le mot “préservation” apparaît comme le plus fréquemment cité, faisant écho à l’une des principales missions du site naturel du Bocage des Antonins. D’autres termes tels que « pédagogie », « suivis » ou « biodiversité » illustrent aussi les actions menées par la réserve. Les éléments caractéristiques du paysage occupent une place importante dans les représentations des acteurs. Les mots « bocage », « haie », « trognes » et « prairies » sont répertoriés. Ils sont témoins paysagers de l’identité de la réserve naturelle régionale. L’agriculture est aussi un mot récurrent, supposant des liens entre l’activité agricole et la gestion du site. La faune est représentée à travers plusieurs termes : « reptiles », « oiseaux » ou encore « espèces ». Parmi les éléments structurants, la maison de la RNR occupe une place centrale, signe de son appropriation par les acteurs comme structure « emblématique » du site. Les notions de partenariat, de liens, sont aussi citées, figurant l’intérêt accordé à la coopération entre les acteurs du territoire. Enfin, quelques mots traduisent la perception tels que : « émerveillement », « joie », « bien-être » ou encore « bénéfices ».

Figure 47 : nuage de mots extrait des cartes mentales tous acteurs confondus



Pour terminer, il nous a semblé pertinent d’analyser les cartes mentales selon les différents groupes d’acteurs définis tout au long de cette étude (Figure 48). Chez les « riverains, élus, usagers et propriétaires », les mots les plus récurrents font référence aux animations, à la sensibilisation, à la pédagogie ou à la gestion. Le partage des connaissances apparaît comme une dimension importante. D’autres termes parlent du paysage ainsi que de la faune et de la flore du site. Pour le groupe des « exploitants agricoles », le lexique mobilisé est centré sur les éléments structurants du paysage, tels que les haies, les mares ou les prairies, liés pour beaucoup à leurs pratiques. Les « gestionnaires, partenaires, techniciens » et « membres du comité consultatif de gestion », regroupés en raison de leurs similitudes, utilisent un vocabulaire lié au patrimoine naturel et aux missions de gestion. Les termes les plus fréquents concernent le bocage, les mares, les amphibiens, les trognons, les inventaires ou les suivis scientifiques. Leurs représentations renvoient ainsi à une vision technique et naturaliste de la réserve. Enfin, le groupe des acteurs de « l’animation, de la pédagogie et du tourisme » évoque les actions de sensibilisation, d’animations, d’apprentissage et la transmission des connaissances. Les références à l’école, aux formations et aux activités pédagogiques sont nombreuses. Ces réponses illustrent le rôle de la réserve comme support d’éducation à l’environnement et de diffusion des connaissances auprès du public.

Figure 48 : nuage de mots par groupes d’acteurs interrogés



2.8. Quel avenir pour la réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins ?

Les dernières questions conclusives du DAT révèlent que la principale attente des acteurs (80 %) concerne la pérennité de la réserve naturelle régionale. Au-delà de cette continuité, les attentes portent sur le renforcement des actions de sensibilisation au travers notamment d’une meilleure communication. Les acteurs souhaiteraient aussi un rayonnement plus important du site naturel sur l’ensemble du territoire. Enfin une partie d’entre eux aimeraient que la RNR développe davantage de partenariats pour poursuivre les actions spécifiques à la préservation des milieux naturels. En ce qui concerne l’ancrage du site, 97 % des personnes considèrent qu’il est bien enraciné ou au moins en bonne voie de l’être. Selon eux, les facteurs qui expliquent cet ancrage sont la qualité des partenariats, l’exemplarité du site ou les projets fédérateurs autour du bocage et de la diversité. Les personnes concernées soulignent toutefois que cet enracinement reste perfectible. Elles insistent sur la nécessité de renforcer la communication, de poursuivre les actions de sensibilisation, d’élargir le public concerné et de faire rayonner la réserve au-delà du cercle des personnes déjà impliquées. Il semble important de rappeler que l’ancrage territorial est un processus de long terme, qui se consolide au fil des années. La principale limite évoquée par les acteurs est la “jeunesse” de la réserve.

“Aucune attente si ce n’est que ça perdure dans le temps et que d’autres réserves voient le jour.”

“Il y a pas encore un rayonnement maximum, même si c’est déjà super. Il faut initier une conscience collective.”

“Oui, bien enracinée grâce au bouche-à-oreille, même si c’est une commune à l’écart.”

“Peut mieux faire, mais le site est encore trop jeune, il faut revenir dans 10 ans.”

“Il faut que le site continue à vivre et qu’il rayonne davantage. Il faut qu’il y ait encore plus de partage de connaissances.”

2.9. Un atelier conclusif : l’AFOM

Pour conclure cette phase d’analyse des résultats et avant de présenter les propositions d’outils, nous allons détailler le dernier outil de ce DAT : l’AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces).

Le premier des quatre graphiques présente les principaux **atouts** identifiés par les acteurs (Figure 49). Les animations et les actions pédagogiques constituent le point fort de la réserve naturelle régionale. Comme l’ont révélé les analyses précédentes, les animations sont largement appréciées, qu’il s’agisse des animations grand public, des interventions scolaires ou encore des formations. Vient ensuite l’ancrage territorial du site et en particulier sa visibilité, témoignant d’une bonne intégration dans le territoire. Les acteurs interrogés évoquent aussi l’efficacité des actions de préservation, de gestion et de conservation exercées au sein du site naturel. Les aménagements réalisés, notamment le sentier pédagogique et la maison de la RNR, sont aussi valorisés. Enfin, l’histoire du site, l’implication de l’équipe gestionnaire et la richesse du paysage bocager apparaissent comme des atouts. Le bocage, les haies, les mares, les trognes et l’ensemble des éléments qui la composent sont perçus comme un patrimoine naturel emblématique et un marqueur identitaire de la réserve.

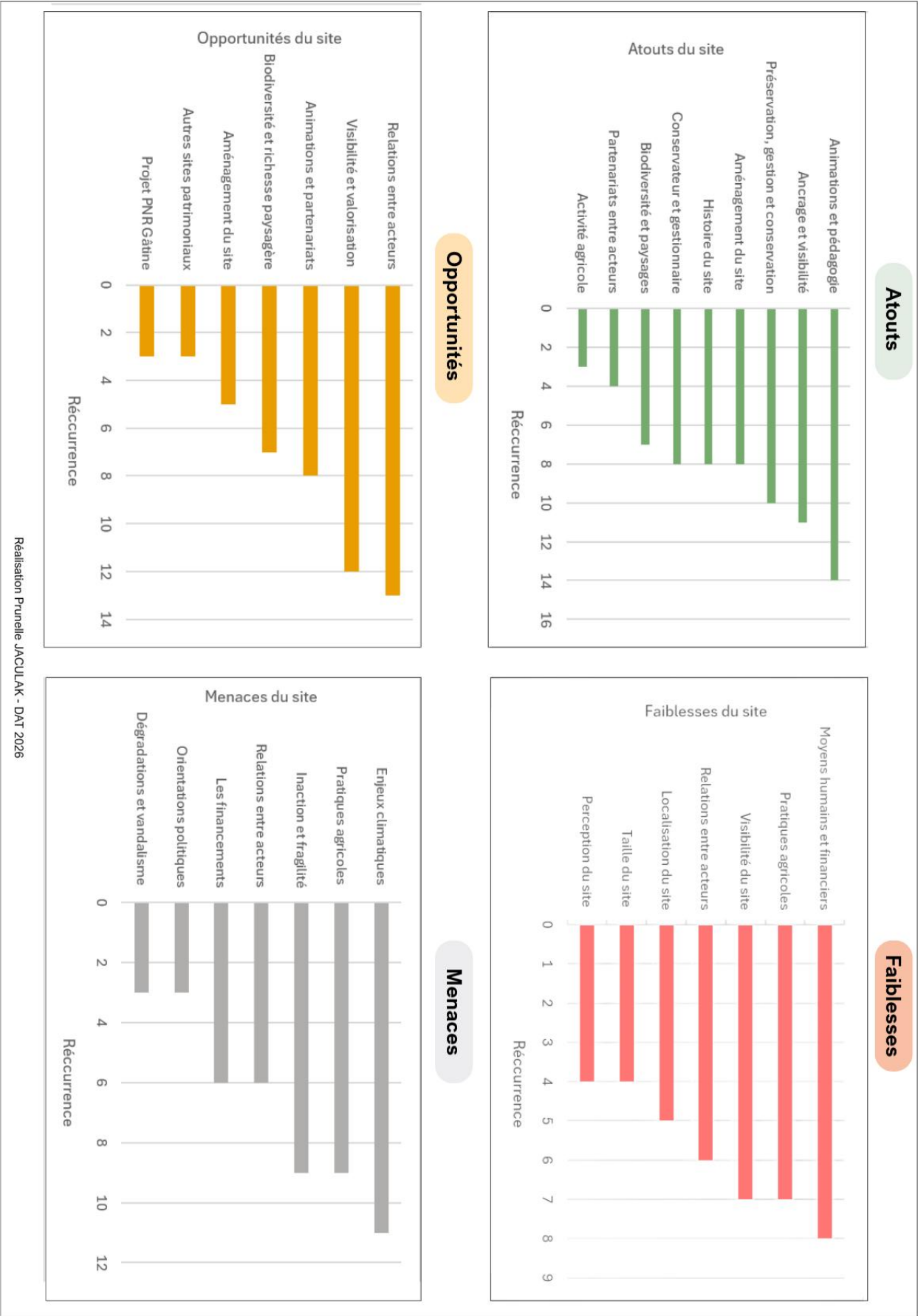
Les principales **faiblesses**, ou plus spécifiquement les points de vigilance, concernent avant tout les moyens humains et financiers. Les acteurs soulignent aussi l’influence des pratiques agricoles situées à proximité, notamment l’utilisation de produits phytosanitaires et leurs effets sur les milieux naturels. La visibilité du site, bien qu’identifiée comme un atout par une partie des répondants, apparaît ici comme un axe d’amélioration. Plusieurs acteurs expliquent un manque de signalétique permettant de mieux localiser la réserve. Enfin, la localisation et la taille de la réserve sont perçues comme des limites. Son implantation en milieu rural et son périmètre restreint influencent sa visibilité ainsi que sa capacité d’action à l’échelle du territoire.

Les **opportunités** identifiées pour la réserve du Bocage des Antonins concernent avant tout le renforcement des relations entre les acteurs. Ils expriment la volonté de pérenniser les partenariats existants et d’en développer de nouveaux afin d’encourager les échanges, la concertation et l’émergence de nouveaux projets. L’amélioration de la visibilité et de la valorisation de la réserve constituent aussi une opportunité. Une meilleure communication permettra sans doute de faire connaître davantage le site, même si cette perspective doit être conciliée avec les enjeux de préservation. Le maintien des animations, des actions de sensibilisation et des partenariats apparaît aussi comme un levier central pour renforcer l’ancrage territorial du site. Enfin, la mise en réseau avec les autres sites patrimoniaux communaux (la commanderie), ainsi que le projet de parc naturel régional de Gâtine, représentent de réelles perspectives.

Pour terminer, les principales **menaces** concernent, sans surprise, les enjeux liés au changement climatique. Il est perçu comme le défi majeur auquel la réserve devra faire face dans les prochaines années. En lien avec cette problématique, les pratiques agricoles menées à proximité de la RNR

sont aussi considérées comme des facteurs de risque. En raison de leurs effets potentiels sur la qualité de l'eau, les habitats et la biodiversité. Les répondants témoignent de la fragilité du fonctionnement de la réserve. Celle-ci repose en partie sur des ressources limitées et sur un fort investissement du conservateur. Certains craignent le départ d'Alexandre Boissinot ou une fragilisation du fonctionnement associatif. Les incertitudes liées aux financements et aux orientations politiques sont aussi régulièrement évoquées. Dans un contexte marqué par une diminution des moyens déployés à la protection de l'environnement et par le recul de certaines politiques environnementales. Enfin, le maintien du dialogue, des partenariats et de la concertation apparaît essentiel pour préserver le bon ancrage territorial de la RNR.

Figure 49 : graphiques AFOM du diagnostic d’ancrage territorial



Partie 4 – Conclusion de l’étude et propositions d’actions

Chapitre 4 – Pistes d’améliorations et enjeux

Contextualisation :

L’ancrage territorial n’est pas figé dans le temps, il évolue et peut être renforcé progressivement à mesure que les acteurs s’approprient le site naturel. Certains leviers peuvent contribuer à impulser cette dynamique. La dernière partie de ce rapport est consacrée à la présentation des pistes d’amélioration identifiées ainsi qu’aux principaux biais méthodologiques. Enfin, cette étude se conclura par la validation ou l’invalidation des hypothèses ainsi que par une réponse à la problématique.

1 – Comment répondre aux nouvelles attentes des acteurs ?

1.1. Des pistes d’actions selon les indicateurs :

Les résultats du diagnostic mettent en avant un niveau d’ancrage territorial « très satisfaisant » pour la RNR du Bocage des Antonins. Néanmoins, ils permettent tout de même de dégager plusieurs pistes d’amélioration. Ces propositions sont également alimentées par les commentaires recueillis dans le cadre du questionnaire en ligne.

Les leviers définis se basent sur les faiblesses et les menaces évoquées par les acteurs lors des entretiens. Ils reflètent l’analyse des résultats en prenant en compte les différents facteurs d’influence, tels que : les forces économiques, sociales, politiques, écologiques susceptibles d’impacter la gestion du site à travers son ancrage (Maréchal, 2021). À partir de ces différents constats, des objectifs à long terme (OLT) ainsi que des actions concrètes ont été fixés. Ces propositions ont été élaborées dans le cadre d’une démarche de co-construction avec le gestionnaire afin de s’inscrire au plus près des réalités territoriales.

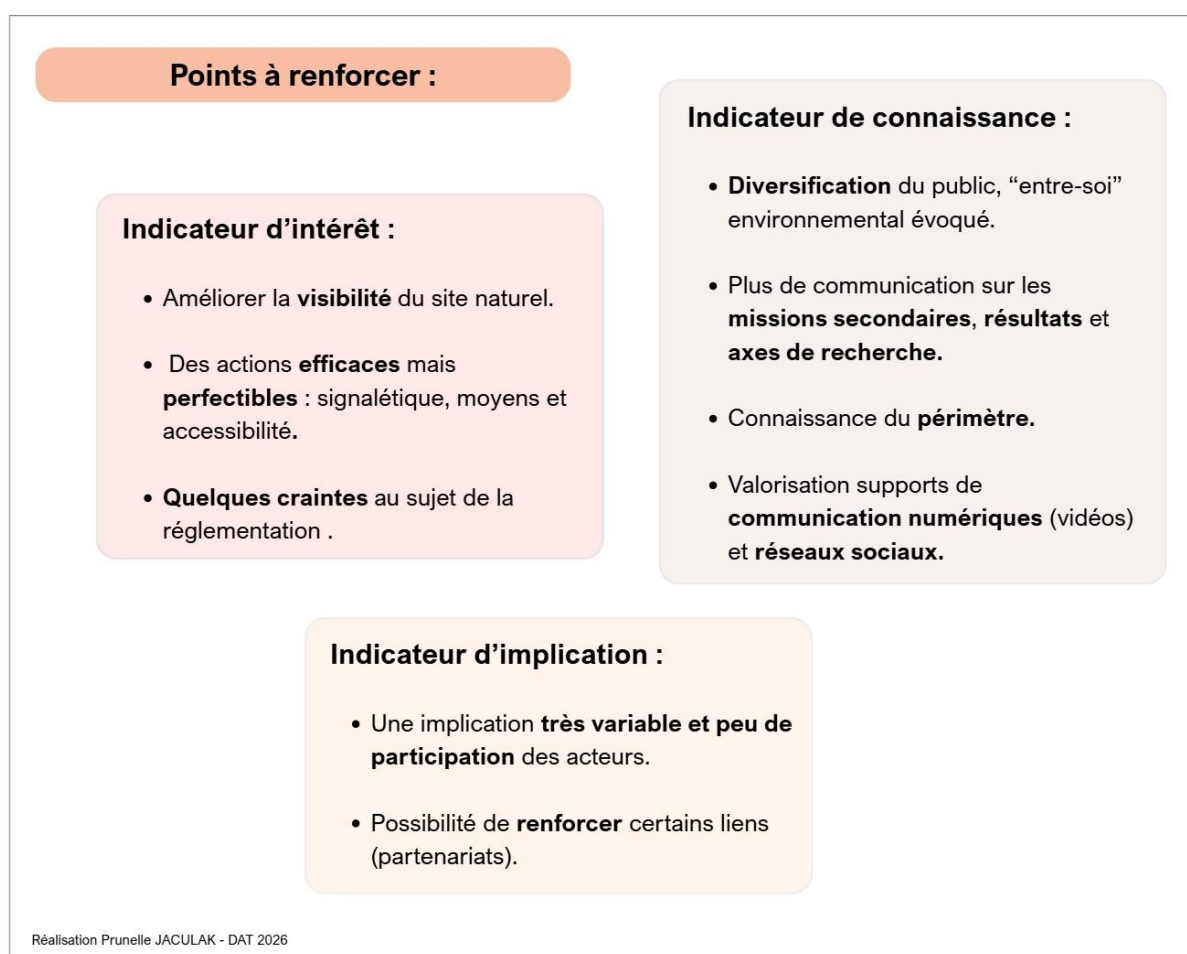
Bien qu’ils ne soient pas retenus dans la notation de l’ancrage, les profils cognitifs constituent un outil intéressant pour suivre son évolution. L’idéal serait de tendre vers une majorité de profils « fédérateurs », tout en maintenant un équilibre entre les profils « environnementaux » et « territoriaux », et en limitant l’apparition de profils « contraints ». Pour y parvenir, plusieurs points peuvent être mobilisés. Les acteurs « environnementaux » pourraient être davantage sensibilisés aux enjeux territoriaux, au fonctionnement technique et administratif de la réserve. À l’inverse, les acteurs « territoriaux », notamment ceux qui manifestent déjà un intérêt pour la réserve, pourraient être mieux informés au sujet des enjeux environnementaux. Enfin, face aux profils « contraints », il semble intéressant de privilégier le dialogue et la sensibilisation, afin de déconstruire les idées reçues et de limiter la désinformation. Il apparaît important de ne pas mettre ces acteurs à l’écart mais de maintenir le lien avec eux.

Les résultats du questionnaire en ligne renforcent un constat déjà présent dans les entretiens : la communication constitue un levier majeur. Elle doit permettre de mieux faire connaître la réserve, son mode de gestion et sa réglementation, mais aussi d’expliquer les raisons du classement et les objectifs qui en découlent. L’étude d’ancrage territorial a vocation d’être renouvelée tous les dix

ans, conformément au protocole de RNF. La prochaine étude pourra donc s’appuyer sur les résultats obtenus, notamment en remobilisant les mêmes indicateurs afin de mesurer l’évolution du niveau d’ancrage. Il pourrait être intéressant d’enrichir cette nouvelle approche via l’intégration de nouveaux groupes d’acteurs tels que les « contraintes » qui n’ont pas été mobilisés lors de ce diagnostic.

Selon le graphique ci-dessous, pour l’indicateur “connaissance”, les acteurs soulignent la nécessité de diversifier les publics touchés (Figure 50). Une communication plus élargie pourrait permettre de mieux faire connaître certaines dimensions de la réserve. C’est le cas par exemple des missions secondaires, des travaux de recherche ou encore des actions mises en œuvre face aux changements climatiques. La question du périmètre de la RNR du Bocage des Antonins est aussi évoquée. Concernant l’indicateur d’intérêt, les propositions portent sur l’amélioration de la visibilité du site naturel régional. La signalétique, la communication et l’accès au site sont aussi régulièrement cités. Pour le dernier indicateur, il serait souhaitable de renforcer la participation des acteurs à la vie de la RNR. Cela pourrait passer par une participation plus importante aux animations ou via le développement de nouveaux partenariats.

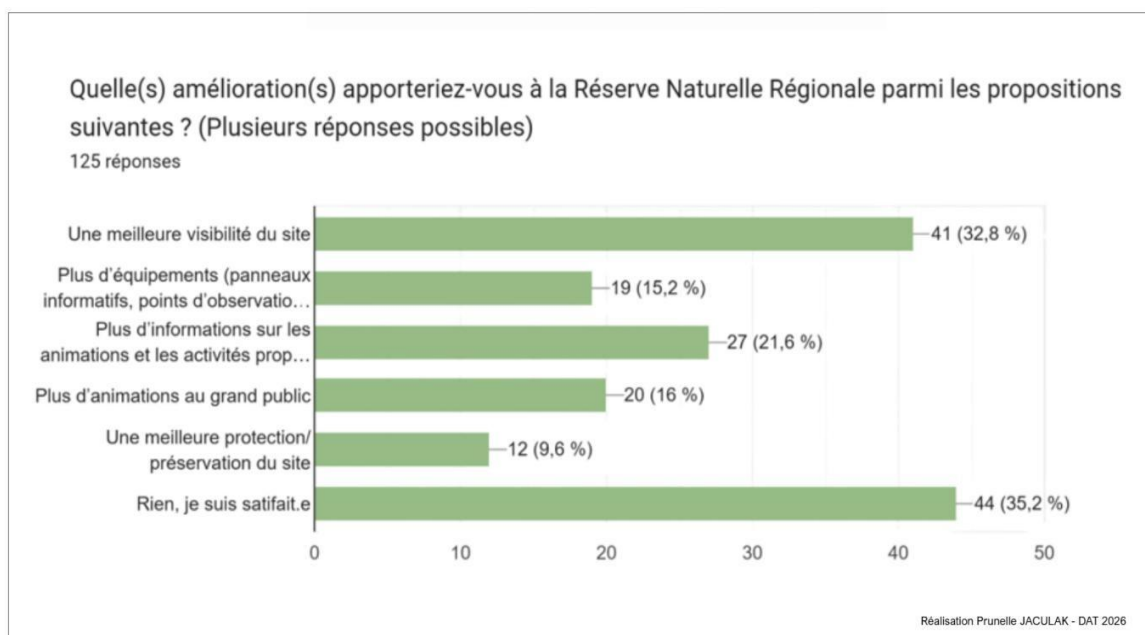
Figure 50 : schéma récapitulatif des points à améliorer en fonction des trois indicateurs



Focus sur le questionnaire :

Les résultats obtenus via le questionnaire en ligne confirment ces différentes pistes. Sur la figure ci-dessous, nous observons que plus d’une quarantaine de personnes sont satisfaites du fonctionnement actuel de la réserve (Figure 51). À l’inverse, 40 répondants aimeraient une meilleure visibilité du site, enjeu déjà identifié lors des entretiens. Dans la même dynamique, 26 personnes souhaiteraient plus d’informations sur les animations et les activités proposées par le site. Le deuxième enjeu porte sur la communication et plus précisément sur l’amélioration des outils de communication. Parmi les répondants, 19 trouveraient intéressant de faire évoluer le contenu des panneaux informatifs. Par exemple, en proposant des panneaux thématiques évolutifs en fonction des saisons. D’autres voudraient plus d’animation grand public, ce qui confirme l’intérêt porté à ces actions de sensibilisation. Enfin, 12 personnes aimeraient renforcer la protection du site naturel des Antonins. Cette attente traduit le souhait de certains usagers de voir la RNR davantage préservée et moins soumise aux interventions humaines.

Figure 51 : propositions d’améliorations par les enquêtés du questionnaire



Lorsque nous nous intéressons cette fois-ci aux personnes ne connaissant pas la RNR, les enjeux de communication et de visibilité sont de nouveau évoqués. Parmi les 21 répondants, 12 justifient leur méconnaissance par un manque d’information ou de communication, tandis que 12 autres l’associent à la localisation de la RNR. Ces résultats confirment les difficultés liées à la visibilité, déjà identifiées dans d’autres métriques. Malgré cette désinformation, l’intérêt pour le site reste très important : 19 des 21 personnes seraient intéressées pour découvrir la réserve. Les activités susceptibles de les attirer correspondent en grande partie à celles déjà proposées, notamment les sorties guidées, les animations nature et les observations de la faune et de la flore. Pour finir, 13 personnes indiquent être intéressées par la possibilité de réaliser des balades ou des randonnées sur le site. Cette attente peut constituer une piste d’amélioration, même si des circuits existent déjà. Leur manque de visibilité ou de référencement pourrait expliquer qu’ils soient peu identifiés

par le public. Les résultats obtenus mettent en premier plan un décalage entre l’offre existante et sa connaissance par certains usagers. Il ne s’agit pas nécessairement de créer de nouvelles activités, mais de mieux faire connaître et valoriser celles déjà existantes.

1.2. Quelles actions concrètement ?

Le diagnostic d’ancrage territorial a souligné plusieurs enjeux, dont deux prioritaires qui sont interdépendants et sur lesquels des actions peuvent être engagées :

- **Enjeux de communication et de connaissance** : quelles sont les actions que la RNR du Bocage des Antonins peut mettre en place pour mieux informer, impliquer et sensibiliser les acteurs les moins sensibilisés au sein du territoire ?

- **Enjeux de visibilité et d’accessibilité** : quels outils envisager pour faire rayonner le site naturel sur l’ensemble du territoire et renforcer les partenariats entre acteurs ?

L’ensemble des propositions qui vont être formulées ont été réfléchies de manière à ce qu’elles soient réalisables et le plus en adéquation avec les attentes du site naturel. L’objectif est avant tout de valoriser l’existant. Par exemple, les animations, les ateliers ou encore les chantiers participatifs largement appréciés vont être maintenus.

Pour rappel, la RNR du Bocage des Antonins n’est pas un site à vocation touristique, mais elle s’inscrit dans une dynamique de protection et de gestion environnementale. Les propositions formulées dans cette partie se justifient aussi par la taille du site et par sa localisation, qui induisent certaines contraintes. L’ensemble des suggestions ne sont pas non plus exhaustives. C’est pour cette raison que nous trouvons intéressant de co-construire d’autres actions avec les usagers du territoire. Pour ce faire, nous avons envisagé lors de la restitution de ce travail, prévue le 8 septembre 2026, d’animer un atelier avec les participants. Nous souhaitons échanger avec eux, afin qu’ils puissent proposer des pistes d’amélioration qui pourraient être intégrées au futur plan de gestion.

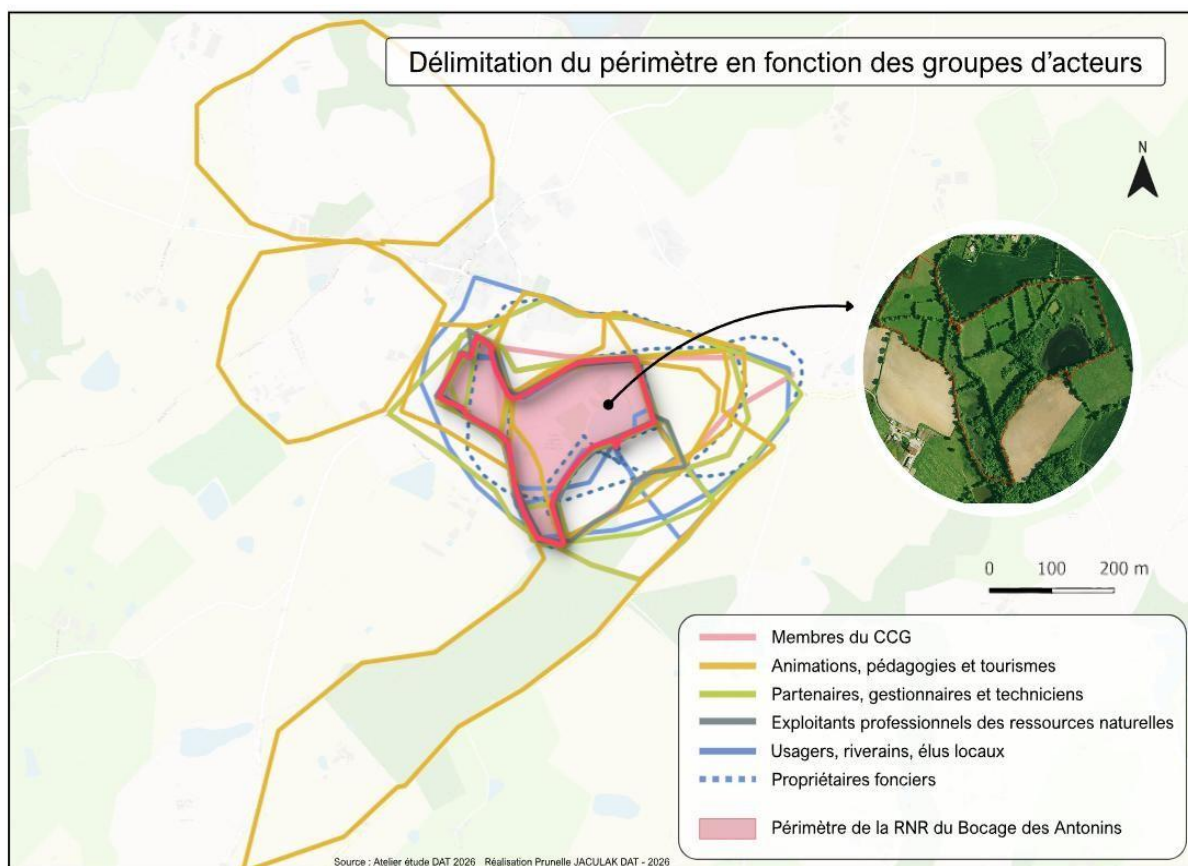
1.2.1. Indicateur de connaissance :

Pour l’indicateur de connaissance, **sept actions** ont été élaborées. À la suite des résultats obtenus tout au long de cette analyse, les points à améliorer pour cette rubrique portent principalement sur des aspects de communication et de diversification du public cible (Figure 53).

- La première action porte sur un rappel des missions de la réserve naturelle, du périmètre de celle-ci ou encore de sa réglementation. Comme nous avons pu le constater au travers des résultats obtenus, en fonction des groupes, certains de ces aspects n’étaient pas toujours clairement identifiés par les acteurs. C’est le cas des limites du site, pour les acteurs du tourisme, de la pédagogie ou encore certains usagers et riverains (Figure 52). Pour répondre à cet enjeu, la première action porterait sur la création d’une rubrique spécialement intégrée à l’infolettre de la RNR. Cette section comprendrait un rappel des missions, du périmètre et

de la réglementation. Une diffusion plus large de cet outil pourrait être aussi envisagée afin d’élargir le public lecteur de ce support (professionnel et non professionnel).

Figure 52 : cartographie des limites de la RNR du Bocage des Antonins

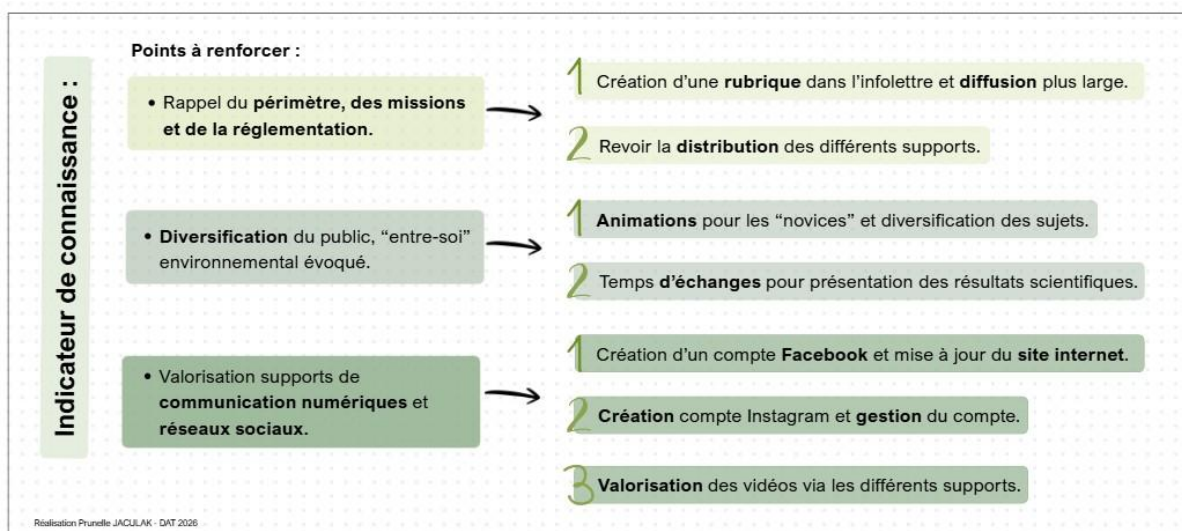


- La deuxième action porte sur la réflexion autour des modalités de distribution de la brochure de la RNR du bocage des Antonins. Ce support contient déjà l’ensemble des informations nécessaires à la découverte du site naturel. Il serait intéressant d’envisager d’autres publics cibles pour la distribution de ce document. Nous pourrions par exemple le distribuer aux habitants de Saint-Marc-la-Lande ou aux offices de tourisme.
- La troisième proposition viserait à diversifier les profils et les sujets abordés lors des animations nature. Pour ce faire, nous trouvons intéressant de proposer des sorties en fonction des niveaux de connaissance. Cela pourrait par exemple prendre la forme d’animations pour les “novices”. L’étude du DAT a permis de nous rendre compte qu’un certain nombre de personnes ne se sentaient pas légitimes de participer aux animations, par peur qu’elles nécessitent un niveau de connaissance trop élevé. Dans cette même dynamique, varier les sujets abordés lors des ateliers pourra également attirer un autre type de public aux événements.
- Pour répondre à la demande d’un certain nombre d’acteurs au sujet de la diffusion des résultats des études et des suivis menés, nous trouvons pertinent de proposer aux usagers

de participer à des réunions d’informations. Ces temps d’échanges auraient lieu soit directement au sein de la maison de la RNR, soit lors de réunions des conseils municipaux. L’objectif est de rendre accessibles les données scientifiques récoltées, au travers d’un format pédagogique. C’est aussi une manière de justifier les actions mises en place au sein de la réserve. Comme nous l’avons constaté, les acteurs interrogés ont développé des liens plus forts avec la RNR dès lors qu’ils ont mieux appréhendé les missions réalisées. Sans surprise, une meilleure appropriation du site passe par une meilleure compréhension des missions, des enjeux et des résultats.

- Les dernières actions de cet indicateur portent sur les supports de communication. Le premier enjeu consisterait à créer une page Facebook et à mettre à jour le site internet de la réserve naturelle. Nous trouvons pertinent de revoir la direction artistique afin qu’il s’adapte au mieux à la charte graphique de RNF. L’objectif serait de consacrer davantage de temps à la communication et au relais d’informations. Cette action pourrait être réalisée par l’association Deux-Sèvres Nature Environnement, gestionnaire du site, qui communique déjà un grand nombre d’informations sur la RNR. La deuxième proposition vise à solliciter un.e bénévole afin qu’il ou elle crée et alimente un compte Instagram. Cette nouvelle plateforme permettrait de toucher un autre type de public, plus jeune et davantage en adéquation avec l’utilisation de ces nouveaux réseaux sociaux. Ça serait aussi l’occasion de diversifier les formats de communication et de proposer des contenus plus adaptés à ce type de plateforme. Enfin, le DAT comme le questionnaire ont mis en avant la volonté d’un certain nombre de personnes de valoriser davantage les vidéos réalisées par la RNR. Les réseaux sociaux et la page internet du site naturel permettraient de republier ces vidéos et de les faire davantage connaître.

Figure 53 : schéma récapitulatif des actions pour l’indicateur de connaissance



1.2.2. Indicateur d’intérêt :

Pour le deuxième indicateur, portant cette fois-ci sur l’intérêt des acteurs vis-à-vis du site naturel, **cinq propositions** ont été retenues. Elles traitent en particulier de la visibilité du site, de ses supports pédagogiques et de sa fréquentation via les différents publics (Figure 55).

- La première action évoque l'installation d'une meilleure signalétique pour le site de la RNR. En effet, les acteurs rencontrés ainsi que certains commentaires issus du questionnaire ont fait ressortir un manque de visibilité. Certaines personnes trouvent intéressant de pouvoir installer des panneaux de signalétique routière dans les communes voisines de la réserve afin d'indiquer au mieux sa localisation (Figure 54). Nous pourrions imaginer l'implantation d'un panneau dans la commune de Champdeniers et un autre dans la commune de Mazières-en-Gâtine, toutes deux situées à environ 5 km du site. D'autres supports de signalétique pourraient aussi indiquer le début du parcours pédagogique et du circuit réalisable. Cette action représente tout de même un coût important ainsi qu'une logistique chronophage, dépendant de plusieurs institutions (commune, département et entreprises).

Figure 54 : photographie d'un panneau de signalétique



- La deuxième proposition cherche à valoriser les supports pédagogiques installés sur le site de la RNR et le long du parcours pédagogique. Via les retours du questionnaire, de nombreux usagers ont évoqué le souhait de retravailler les supports présents au sein du site naturel. La première idée serait de mettre en place des expositions éphémères, ou du moins évolutives en fonction par exemple des saisons ou des événements. Des panneaux interchangeables pourraient être mis en place afin de varier les sujets abordés. Pour ce faire, nous trouvons intéressant de travailler avec d'autres structures, via une méthode de prêt d'exposition. C'est une dynamique déjà mise en place par l'association DSNE lors d'événements, de festivals ou de collaborations partenariales. La RNR du Bocage des Antonins pourrait ainsi faire des demandes auprès, par exemple, de l'Institut francophone de formation au cinéma animalier de Ménigoute (IFCAM). Pour finir, il pourrait aussi être pertinent de renouveler ou de réadapter les supports via l'intégration de QR codes renvoyant vers des supports vidéo ou audio complémentaires aux informations textuelles.

- Toujours en lien avec le parcours pédagogique, cette troisième proposition porte sur un aspect plus récréatif. Nous envisageons de rendre le parcours pédagogique plus ludique afin de nous tourner vers un public davantage familial. Créé par le Comité Régional du Tourisme Limousin en 2011, “Terra Aventura” propose une activité ludique permettant de découvrir des lieux insolites ou encore des paysages remarquables. C’est en réalité une chasse au trésor gratuite et en extérieur, basée sur le principe du géocaching. Ce dispositif fonctionne via une application mobile dans laquelle les joueurs parcourent des sentiers pour résoudre des énigmes et découvrir le patrimoine local. Le but est de trouver une « cache » dissimulée contenant des badges à collectionner (Pořz). Cet outil pourrait être installé en réflexion conjointe avec la commune de Saint-Marc-la-Lande, de manière à valoriser à la fois le patrimoine historique et le site de la réserve naturelle. En complément, et dans la continuité de cette proposition, des partenariats avec des associations locales portant sur la marche et/ou le vélo permettraient de varier les publics et la fréquentation du sentier pédagogique.
- Le quatrième outil qui pourrait être proposé est la mise à disposition d’un livre d’or au sein de la maison de la RNR. Cette proposition, simple à mettre en place, est intéressante pour immortaliser les visites et recueillir les avis des usagers. C’est aussi un moyen pour chacun de laisser une trace de son passage et de faire des remarques constructives qui pourront être prises en compte par le gestionnaire. C’est aussi un moyen de valoriser d’autres supports, comme le questionnaire en ligne. En complément de cette action, nous trouvons aussi pertinent de mettre à disposition une boîte à livres dans laquelle des supports de communication (brochures, livrets naturalistes, programme des animations) seraient laissés en libre accès.
- Pour conclure sur cet indicateur, la dernière action porterait sur la mise en place de stands sur différents marchés locaux. En effet, à la suite de la matinée réalisée sur le marché de Champdeniers (démarche pour le questionnaire), nous nous sommes rendu compte que cet outil pourrait être revalorisé. Cette matinée nous a permis d’échanger avec les usagers des communes voisines et nous apercevoir que de nombreux habitants ne connaissaient pas la RNR. Ce fut aussi l’occasion de communiquer sur les animations, les ateliers ou le fonctionnement du site naturel et de le faire découvrir au public local. Cette proposition est en lien avec un autre outil déjà mis en place : les permanences estivales. Elles sont organisées à la maison de la RNR de juillet à août, tous les mardis. Réalisées par les bénévoles, elles ont pour but d’accueillir les visiteurs, de les renseigner et de communiquer sur l’ensemble des actions mises en place. Malheureusement, lors des permanences, peu de personnes se présentent sur le site. Les stands sur les marchés pourraient être une solution afin de compléter cet outil, en allant directement à la rencontre du public local.

Figure 55 : schéma récapitulatif des actions pour l’indicateur d’intérêt



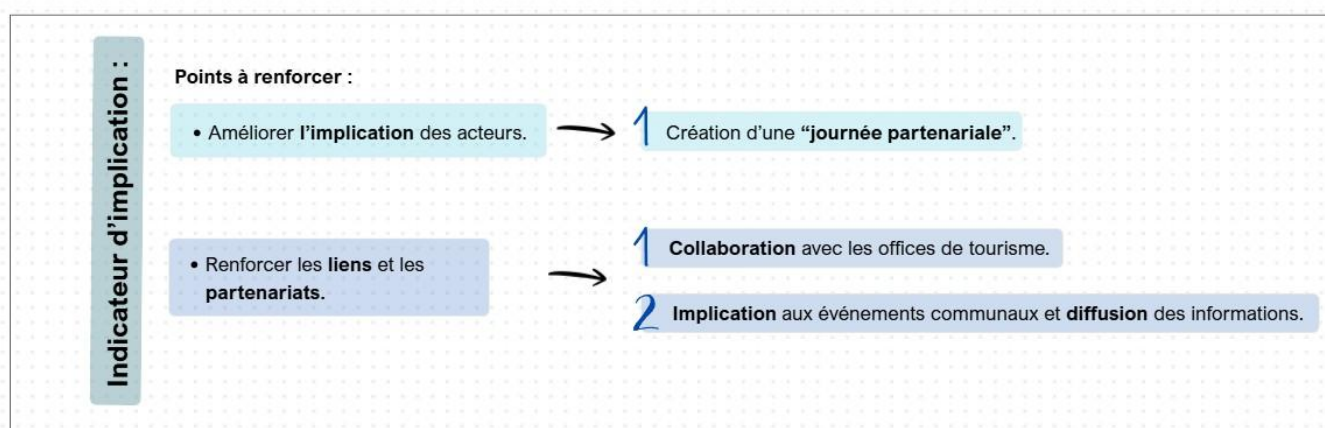
1.2.3. Indicateur d’implication :

Les **trois dernières actions** portent sur l'indicateur d’implication. Elles visent principalement à impulser une meilleure participation de la part des acteurs, notamment via le développement de partenariats (Figure 56).

- La première proposition a pour but d’impliquer davantage les acteurs avec le site naturel, en particulier ceux appartenant aux groupes des partenaires, de la pédagogie, du tourisme ainsi que les membres du CCG. Les résultats du DAT ont mis en avant, pour la plupart, une faible participation aux événements organisés par la RNR du Bocage des Antonins. Cela s’explique par leur éloignement avec le site. De manière à répondre à cette problématique, nous avons imaginé une “journée partenariale” qui permettra de rassembler l’ensemble des partenaires. Cet événement aurait pour vocation d’encourager les échanges, de participer à différentes animations et de présenter les résultats des actions engagées. Cet outil est conçu comme un complément du comité consultatif de gestion, parfois jugé descendant et ne permettant pas réellement de co-construire des projets. Cette journée aurait pour objectif de renforcer les liens entre les différents acteurs et d’encourager la collaboration.
- Toujours dans cette dynamique partenariale, nous aimerions que la RNR renforce ses collaborations, en particulier avec les structures touristiques. Le questionnaire en ligne a permis de nous rendre compte que les offices de tourisme étaient des outils encore trop peu sollicités pour promouvoir ou découvrir le site naturel deux-sévrien. L'idée est ici de valoriser les informations et les outils de communication déjà disponibles, mais aussi de recréer un lien avec ces structures. Cette action serait aussi l’occasion de créer de nouveaux outils de communication. Cette démarche est d’autant plus pertinente que le projet de parc naturel régional de Gâtine se concrétise.
- La troisième et dernière action cherche à renforcer les liens avec la commune de SaintMarc-la-Lande. L'idée est de valoriser, de faire davantage communiquer les

événements proposés par la commune et le site de la maison de la RNR. Nous pourrions imaginer la tenue d’un stand de DSNE pour présenter la réserve naturelle et ses missions à l’occasion du marché de Noël de Saint Marc la Lande si celui-ci est remis en place. L’objectif serait d’interconnecter les événements communaux et le site naturel, et ainsi de faire redécouvrir le site aux habitants. C’est une manière d’en faire un lieu collaboratif et de renforcer les liens entre la commune et la RNR. La commune pourrait également organiser certains événements en lien avec le site naturel et relayer d’avantages les événements proposés sur la RNR (page facebook de la commune, application Intramuros relayant les événements de la RNR).

Figure 56 : schéma récapitulatif des actions pour l’indicateur d’implication



L'ensemble de ces propositions révèle certaines limites qui découlent du contexte et des dynamiques propres au site naturel. Par exemple, l'augmentation du nombre de visiteurs au sein de la RNR ou le long du sentier pédagogique soulève des questions d'organisation et de gestion. C'est le cas en particulier de la propreté et de la gestion des déchets sur le site, mais aussi du lien avec la réglementation (respect des consignes). En effet, la vocation première du site n'est pas touristique, mais elle s'inscrit avant tout dans une démarche de protection environnementale. Il apparaît primordial de trouver un équilibre entre valorisation et gestion afin que l'augmentation de sa fréquentation ne nuise pas aux objectifs de protection. Ces pistes d'amélioration questionnent aussi les moyens humains et financiers associés et disponibles pour la réalisation de ces actions. C'est aussi dans cette dynamique qu'il nous semblait intéressant de valoriser l'existant, et en particulier les nombreux outils disponibles. L'objectif est ainsi de privilégier la réutilisation et la revalorisation des outils dans une démarche d'optimisation des moyens et de valorisation circulaire (Figure 57).

Figure 57 : tableau récapitulatif de l’ensemble des actions proposées

Réalisation Prunelle JACULAK - DAT 2026				
Indicateurs	Objectifs	Sous objectifs	Actions proposées	Détails
Connaissance	Rappel du périmètre, des missions et de la réglementation de la RNR du bocage des Antonins.	Mieux communiquer sur les aspects centraux de la RNR afin que les usagers s'approprient au maximum le site.	• Création d'une rubrique dans l'infoliette et diffusion plus large. • Revoir la distribution des supports (boilage).	• Travailler sur une rubrique ludique et facile à lire. • Rédiger un protocole de diffusion auprès des habitants et des offices de tourisme.
	Diversification du public, "entre-soi" environnemental évoqué	Diversifier le public qui fréquente les animations, les événements et les ateliers.	• Animations pour les "novices" et diversification des sujets. • Temps d'échanges pour présentation des résultats scientifiques.	• Rendre les animations accessibles à un public qui se sent illégitime d'y participer. • Communiquer sur le fait que les événements ne sont pas que pour des profils "environnementaux". • Mettre en place des temps d'échanges pour que les usagers s'approprient les résultats des études et comprennent mieux les enjeux liés au site.
	Valorisation des supports de communication numériques et réseaux sociaux.	Renforcer et développer la communication via les réseaux sociaux en mettant en valeur des outils déjà existants (vidéos).	• Création d'une page Facebook et mise à jour du site internet RNR. • Création d'un compte Instagram et gestion du compte. • Valorisation des vidéos via les différents supports.	• Revaloriser les réseaux sociaux de la RNR afin qu'ils puissent davantage faire découvrir le site. • Créer de nouveaux supports pour diversifier les publics cibles. • Valoriser la diversité des outils à disposition à travers des postes sur les réseaux sociaux.
	Améliorer la visibilité du site naturel.	Faire en sorte d'améliorer la visibilité du site naturel et de ses aménagements au sein du département.	• Mise en place d'une signalétique complémentaire pour la RNR et le sentier.	• Installer des panneaux de signalétique dans les communes voisines de manière à mieux indiquer le site aux usagers/riverains. • Installer des panneaux indiquant le début et l'existence du parcours pédagogique.
	Diversifier les supports pédagogiques.	Rendre plus ludiques et plus attractants les supports pédagogiques existants tout en encourageant la réutilisation ou le prêt entre structures.	• Expositions éphémères et évolutives. • Parcours pédagogique ludique via "Terra Aventura".	• Faire en sorte que les expositions et les supports varient durant l'année pour inciter le public à revenir sur le site naturel. • Développer un parcours pédagogique ludique pour attirer un public familial.
Intérêt	Valoriser le site naturel et les permanences.	Valoriser le nombre de visiteurs qui se rendent sur le site et inviter de nouvelles personnes à découvrir le site.	• Création d'un livre d'or et mise en place d'une boîte à support de communication. • Animation d'un stand sur les marchés.	• Mettre à disposition un livre d'or pour recueillir les avis et impressions des visiteurs. • Montrer des stands sur les marchés locaux pour discuter et promouvoir le site naturel.
	Améliorer l'implication des acteurs.	Faire en sorte que les acteurs participent davantage à la vie de la RNR et s'approprient mieux l'ensemble de ces caractéristiques.	• Création d'une "journée partenaire".	• Rassembler sur 1 jour l'ensemble des partenaires afin qu'ils échangent et collaborent dans un contexte plus ludique que le CCG.
	Renforcer les liens et les partenariats.	Recréer du lien avec certains partenaires et structures parfois en retrait et renforcer le rôle de la commune.	• Collaboration avec les offices de tourisme. • Participation aux événements communaux et valorisation des informations.	• Retrouver avec les structures du tourisme pour améliorer la communication du site naturel. • Faire collaborer le site naturel et la commune lors d'événements ou de festivités.
Implication				

2 - Limites méthodologiques :

Certains biais méthodologiques ont pu être identifiés durant le protocole du DAT, questionnant ainsi la représentativité de certains résultats. Pour présenter ces limites méthodologiques, nous nous sommes également appuyés sur des remarques qui ont été formulées dans le cadre de d’autres diagnostics (DAT de La Massone, DAT du Pibeste, DAT les coteaux du Fel).

2.1. La détermination des scores :

Les scores attribués aux indicateurs d’ancrage reposent sur une classification proposée par RNF. Les données issues des discours ont été retranscrites sous forme de valeurs chiffrées, comprises entre 1 et 5. Les notes sont ensuite calculées à partir des médianes, ce qui permet de mieux représenter la tendance. C’est aussi un indicateur facilement comparable entre les différents rapports qui utilisent tous la même méthodologie (Maréchal, 2021). Toutefois, la conversion des données qualitatives en scores peut entraîner un écart entre la note obtenue et la réalité exprimée dans les discours. Les choix de classification des données doivent être impérativement explicités afin d’interpréter au mieux les résultats. Présentées sans nuances, les données qualitatives peuvent conduire à une analyse erronée des données chiffrées. Cette marge d’erreur est véridique lorsque certains acteurs tiennent des discours ambigus ou lorsque leurs réponses aux questions rentrent en contradiction avec leurs propos.

Cette absence de représentativité peut constituer une limite durant la réflexion sur les leviers d’action. C’est le cas lorsque certains individus sont sous-représentés et que leur parole se trouve occultée par celle d’acteurs plus nombreux. Idem au sein d’un même groupe, le discours de certains membres peut sembler dominant en raison de leurs spécificités ou de leur individualité. C’est pour cette raison que nous avons fait le choix de mettre en place un questionnaire en ligne. L’objectif était d’élargir le champ des acteurs rencontrés, mais cette méthode comporte elle aussi de nombreux biais. Pour rappel, le DAT est un outil destiné aux gestionnaires de réserves. Ses résultats doivent donc être considérés en fonction de leurs limites et systématiquement accompagnés d’une réflexion sur leur contexte. Le diagnostic permet de dresser un état ponctuel de l’ancrage territorial à partir d’un faible échantillon, afin d’orienter des propositions d’amélioration. La comparaison des résultats entre territoires lorsqu’elle repose uniquement sur les données chiffrées semble peu pertinente. À l’inverse, la répétition du diagnostic dans le temps peut permettre de suivre l’évolution de l’ancrage d’une réserve.

2.2. Des métriques diversifiées mais superflues :

Les métriques proposées par la méthodologie RNR sont nombreuses et diversifiées. Malgré ça, elles ne permettent pas toujours de rendre compte des ressentis et des relations entretenues avec le site naturel. Il serait pertinent d’adapter les indicateurs aux caractéristiques de chaque site de manière à mieux identifier les leviers d’actions. Par exemple, la fréquence de visites fonctionne lorsque la RNR est ouverte au public. Dans le cas de notre DAT, nous pouvons nous questionner sur la pertinence de cette métrique. D’autres indicateurs fonctionnent de manière indépendante alors qu’ils pourraient être complémentaires avec d’autres questions. Cela entraîne lors de l’entretien

des redondances, c’est le cas par exemple des questions relatives à l’importance, la nature et la qualité des liens. Nous pourrions imaginer leur regroupement afin de réduire le nombre d’indicateurs. Avec ses 36 questions, dont 25 métriques, la méthodologie permet principalement d’appréhender les niveaux de connaissance, d’intérêt et d’implication des acteurs. Elle rend moins bien compte de la dimension affective et sensible de la relation à la réserve. Les usages, les ressentis ou encore le caractère agréable de certaines pratiques sur le site sont peu abordés. Les huit « métriques complémentaires », consacrées aux perceptions du CCG et au changement climatique, peuvent alourdir les entretiens sans apporter des éléments pertinents à l’évaluation de l’ancrage territorial. Certaines questions gagneraient à être supprimées, adaptées ou mobilisées uniquement dans les contextes où elles sont réellement pertinentes.

2.3. Les catégories d’acteurs et la durée du protocole :

Le protocole met en évidence la difficulté de classer les acteurs dans les catégories prédéfinies. Certaines personnes possèdent plusieurs fonctions et leurs réponses peuvent être influencées par celles-ci. Par exemple, un riverain, chasseur et élu, peut émettre des réponses orientées par ces autres pratiques. Il pourrait être intéressant de retenir plusieurs casquettes pour un même individu. Comme cela a déjà été proposé, une approche croisant fonction de l’acteur et échelle d’action pourrait permettre de mieux comprendre les interactions entre la réserve et les différents acteurs.

Deuxièmement, le temps consacré à l’enquête étant limité, le nombre de participants interrogés reste relativement faible. Nous supposons que cette méthodologie ne permet pas de considérer leurs discours comme représentatifs de l’ensemble des groupes d’acteurs. Il convient aussi de rappeler qu’un individu ne peut être réduit à une simple classification : son témoignage correspond à sa “parole à un instant donné, dans un état donné”. Un allongement de la durée de l’étude permettrait de mieux comprendre les relations entre la réserve et les acteurs locaux.

2.4. Une plateforme de saisie perfectible :

La dernière remarque concerne l’efficacité de la plateforme RNF, utilisée pour centraliser les données récoltées. Cet outil présente un réel intérêt et permet un gain de temps important. Cependant son évolution dans le cadre de cette étude, a généré des difficultés et a nécessité de nombreuses mises à jour. La plateforme pourrait être améliorée en ce qui concerne la production des graphiques et leurs visuels. Il serait aussi souhaitable que la plateforme soit opérationnelle avant les prochains DAT, afin que les enquêteurs puissent profiter pleinement de ses fonctionnalités.

3 - Retour réflexif et apprentissages :

À la suite du travail qui a été mené tout au long de cette étude, certains aspects méthodologiques auraient pu être abordés différemment. Cette réflexion permet d’apporter un regard critique sur

les choix effectués, d’identifier les principales limites et de mettre en évidence les apprentissages tirés de cette expérience.

3.1. La diversité des acteurs :

Le premier point concerne la difficulté à interroger les acteurs ayant une perception négative de la réserve naturelle régionale. Il s’agit de l’un des principaux biais de cette étude. En effet, aucun des acteurs interrogés n’était réellement opposé à l’implantation de la RNR ou à son fonctionnement. Cette donnée manquante influence la diversité des points de vue recueillis et peut contribuer à une perception très positive du site naturel. De manière à mieux prendre en compte ces profils, il aurait été intéressant de solliciter davantage le public des chasseurs, en prenant par exemple, contact avec des membres de L’ACCA communale. Nous aurions pu aussi aller à la rencontre d’exploitants agricoles que nous savons opposés à la RNR. Une confrontation avec ce type de profils aurait permis de mieux cerner les éventuelles tensions ou incompréhensions en lien avec le site naturel. La prise en compte de ces acteurs aurait pu induire des scores d’indicateurs plus modérés et plus représentatifs de la diversité des perceptions présentes sur le territoire.

3.2. Un nombre d’acteurs restreint :

Le deuxième point concerne le nombre d’acteurs interrogés. Un échantillon plus important aurait permis de compléter et de nuancer les données récoltées. Cette proposition reste dépendante du temps disponible. Le protocole du DAT accorde une période relativement limitée à la phase d’entretiens. Cette contrainte temporelle a aussi impacté la mise en œuvre de certains ateliers initialement envisagés. Par exemple, nous trouvions intéressant de proposer un atelier “cartes mentales” aux enfants de l’école de St-Marc-la-Lande. L’objectif était de valoriser leur production dans le cadre d’une exposition à la maison de la RNR. Malheureusement, la phase d’entretiens coïncidait avec la fin de l’année scolaire et le début des vacances, ce qui a rendu difficile la mobilisation de ce public. Cette contrainte est aussi valable pour certains acteurs professionnels dont les disponibilités étaient plus limitées durant cette période.

3.3. : Un questionnaire en ligne améliorable :

Le questionnaire en ligne présente lui aussi plusieurs limites. Sa diffusion aurait pu être davantage diversifiée afin de toucher des publics moins sensibilisés aux enjeux environnementaux. Une distribution sur différents marchés, davantage de boîtage ou encore l’affichage de différents supports dans des lieux fréquentés aurait permis de maximiser le nombre de réponses. La diversification des profils aurait permis de limiter le principal biais de cet outil : les personnes qui répondent sont celles qui connaissent déjà le site naturel. La diffusion ayant principalement été réalisée via les réseaux de l’association, il est peu probable que les publics les plus éloignés aient été touchés via ces canaux. Même si certaines collectivités territoriales ont aussi relayé le questionnaire, les personnes peu intéressées ont été moins nombreuses à prendre le temps d’y répondre.

La nature même du questionnaire constitue une autre limite. Sans enquêteur, il est difficile de vérifier que les participants comprennent l’ensemble des termes et des questions. L’affichage des questions peut varier selon les appareils utilisés et la qualité des images ou la lisibilité des supports n’est pas toujours garantie. Avec le recul, certaines questions auraient pu être formulées différemment. Certaines propositions étaient présentées sous la forme d’un choix multiple alors qu’une réponse à choix unique aurait été plus adaptée. Certaines informations auraient pu être demandées afin de catégoriser au mieux les répondants. Par exemple, nous aurions pu chercher à savoir si les individus étaient des adhérents, des bénévoles ou simplement des usagers. Même si ce type de question peut être délicat au regard de l’anonymisation. D’autres questions auraient pu être ajoutées, notamment sur la connaissance des espèces représentatives de la RNR ou sur le ressenti des personnes vis-à-vis du site. Le choix d’un questionnaire réalisable en cinq minutes limite nécessairement le nombre de questions et la possibilité d’approfondir certains sujets. Pour finir, le questionnaire est un outil complémentaire, mais il ne permet pas d’explorer en détail les relations entre les acteurs et la RNR.

4 - Les apports professionnels du stage :

Les apports de ce stage ont été multiples, tant sur le plan professionnel que personnel. Cet apprentissage m’a permis de développer mes compétences en intégrant une structure associative. J’ai eu l’occasion de découvrir son fonctionnement, ses objectifs, ses missions et les différentes problématiques auxquelles elle est confrontée. J’ai aussi eu l’opportunité de découvrir la réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins et de la présenter auprès des différents acteurs locaux. La réalisation des entretiens m’a permis de développer mes capacités d’écoute, d’adaptation et de communication. Cette expérience m’a aidé à prendre conscience de la diversité des perceptions que peuvent avoir les acteurs d’un même espace naturel. La réalisation du protocole DAT m’a aussi permis de développer des acquis en matière d’organisation et de gestion de projet. L’étude nécessitait de planifier les entretiens, de prendre contact avec les acteurs sollicités, d’organiser les déplacements, de suivre l’avancement des différentes étapes et de gérer les contraintes de temps. J’ai ainsi été confronté aux réalités de la conduite d’un projet, avec ses imprévus, ses ajustements et ses arbitrages.

Pour finir, ce stage m’a donné l’occasion d’acquérir progressivement un rythme professionnel et de travailler au sein d’une équipe qui a accordé une réelle considération à mon travail. Il m’a offert l’opportunité de mieux comprendre le fonctionnement et les enjeux liés à la gestion d’une réserve naturelle régionale. Ça a été pour moi une immersion dans la vie quotidienne d’une structure dédiée à la préservation du patrimoine naturel. Elle s’est traduite par : la participation à des animations, la contribution à des suivis scientifiques, la réalisation d’entretiens ou la participation à des réunions avec des partenaires. J’ai ainsi pu mieux appréhender la complémentarité entre les dimensions scientifiques, pédagogiques, partenariales et territoriales.

Au-delà des compétences techniques, ce stage m’a surtout permis de mieux comprendre la complexité du travail d’un gestionnaire d’espace naturel. La préservation de la biodiversité ne repose pas uniquement sur des connaissances écologiques ou sur des actions de gestion : elle

dépend aussi de la capacité à dialoguer avec les acteurs, à prendre en compte leurs perceptions, à construire des partenariats et à faire connaître les enjeux du site.

5 - Retour et développement des hypothèses :

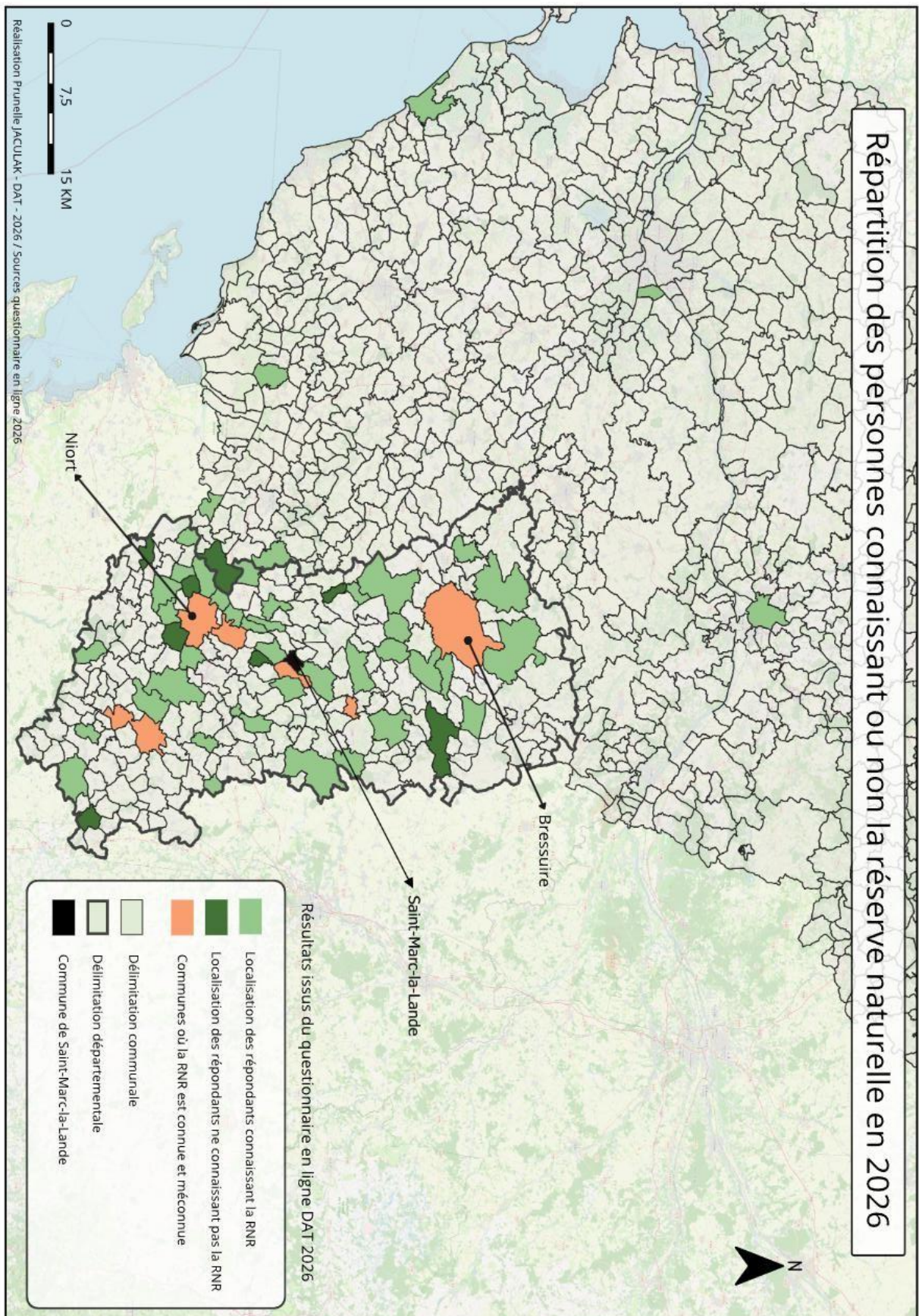
Pour rappel, la problématique établie était la suivante : **Comment la réserve naturelle du Bocage des Antonins est-elle perçue par les acteurs du territoire, et en quoi ces perceptions révèlent-elles les freins et les leviers de son ancrage territorial ?** De manière à orienter l’étude sur certains aspects, nous avons défini trois hypothèses que nous allons désormais valider ou invalider.

5.1. Hypothèse 1 : localisation et temporalité

La première portait sur la localisation de la RNR et sur la temporalité due à sa création. Nous pouvons valider cette hypothèse puisque, au travers des différents résultats, les données récoltées montrent l’influence de la localisation du site sur la fréquentation des acteurs. La réserve naturelle régionale se situe dans une commune rurale et assez excentrée de pôles urbains dynamiques. La majorité des partenaires et des techniciens se trouvent assez éloignés du site naturel, ce qui limite leur implication aux événements et aux animations. Nous observons tout de même qu’une partie d’entre eux se déplacent lors d’événements festifs ponctuels ou lors de réunions du comité consultatif. Les usagers les plus assidues en termes de présence sont, sans surprise, les riverains “sensibilisés” qui profitent de leur proximité avec la réserve. C’est le cas, pour les habitants de la commune de Saint-Marc-la-Lande ou les bénévoles/adhérents de l’association.

Si nous analysons un peu plus en détail la répartition par localisation des personnes connaissant ou non la RNR (Figure 58), celle-ci apparaît assez homogène. Rapidement, nous constatons que la distribution est large au sein du département, allant du nord au sud. De plus, l’ensemble des usagers extérieurs aux Deux-Sèvres et ayant répondu au questionnaire connaissent le site naturel. Sans surprise, les plus grandes communes comptent à la fois des personnes connaissant la RNR et d’autres ne la connaissant pas. A l’avenir, il pourrait être intéressant de compter le nombre de visiteurs extérieurs à la commune ou au département qui se rendent sur le site naturel régional de manière à approfondir ce type de cartographie.

Figure 58 : Cartographie de répartition des répondants au questionnaire en ligne



En ce qui concerne la temporalité du site, une partie des acteurs interrogés trouve que l’ancrage territorial est bon mais qu’il reste améliorable du fait de la récente implantation de la RNR. Certains expliquent que dix années ne sont pas suffisantes pour s’ancrer durablement dans le territoire. C’est aussi ce qui ressort de nombreux DAT, pour lesquels les sites naturels sont récents et leur visibilité mérite d’être encore développée. L’un des atouts de la RNR du Bocage des Antonins est qu’il existe déjà de nombreux outils mis en place. Nous faisons par exemple référence aux animations, aux événements, aux formations ou aux chantiers participatifs.

La question de l’ancrage territorial nous amène à nous questionner sur le lien entre les collectivités et les acteurs associatifs. Les collectivités ont besoin des acteurs associatifs pour appuyer leur politique localement et vice-versa⁷. Cette relation interroge la capacité des associations à peser dans les débats et à se positionner dans les politiques locales. C’est ce que nomme Bourdieu (1996), le “pouvoir de déformation” des espaces politiques, économiques et sociaux. Comment la RNR peut-elle s’implanter dans un territoire si les acteurs politiques ne la soutiennent pas pleinement ? Nous pouvons supposer qu’il y aura toujours des réticences, notamment lorsque certains espaces naturels souhaitent s’agrandir, par exemple. Les sites naturels sont perçus positivement lorsqu’ils servent de vitrine au territoire, mais ils ne doivent pas nuire à d’autres activités. La question de l’ancrage territorial renvoie ainsi à la place que la RNR peut réellement prendre au sein du territoire et aux relations qu’elle entretient avec les différents acteurs. Le principal risque pour toutes les associations, serait alors l’oubli de la dimension citoyenne. Le milieu associatif est une “école de la vie” et de l’action collective, y compris dans sa dimension politique⁸. C’est lorsqu’un site naturel se crée que les habitants et les acteurs du territoire réalisent les incidences de l’espace protégé. Ils perçoivent les influences du site sur leur vie quotidienne, leurs pratiques de loisirs, voire leur travail. C’est aussi face à ces modifications que naissent des reproches ou que s’enracinent les conflits⁹. Étudier l’acceptation sociale, vise à s’intéresser aux dynamiques sociales des territoires. Cela suppose d’interroger l’influence des réserves sur les équilibres locaux. Il s’agit de comprendre dans quel territoire est implanté le site et de se questionner sur les possibilités d’ancrage et d’acceptation de celui-ci. Cette réflexion est d’autant plus importante dans des territoires ruraux et excentrés qui sont confrontés à leurs propres dynamiques territoriales.

5.2. Hypothèse 2 : les animations comme outil pédagogique

En lien avec les éléments précédemment explicités et à la suite des retours recueillis, les animations semblent être largement appréciées. Nous pouvons ainsi valider la deuxième hypothèse. En effet, ces activités jouent un rôle primordial, puisqu’elles permettent la sensibilisation du public aux actions et aux enjeux du site naturel. L’ensemble des personnes questionnées reconnaît l’intérêt des animations et/ou des événements qui se tiennent au sein du site naturel. Comme nous l’avons déjà dit, la diversité des sujets abordés, la qualité des interventions ainsi que la pédagogie sont valorisées. Les animations ayant lieu au sein de la RNR

⁷ Abrioux, F. (2010). *Les relations entre associations et collectivités : vers quel avenir ?* Introduction. *Management & Avenir*, 40(10), 186-204.

⁸ LAVILLE J.-L. (2002), « L’association comme lien social », *Connexions*, vol 77, pp. 43-54.

⁹ Depraz, S., & Laslaz, L. (2014). *Une méthode en dix points pour comprendre l’acceptation sociale des espaces protégés*.

jouent un rôle dans son acceptation par le public. Ces outils favorisent l’apprentissage, la concertation locale et l’appropriation des lieux par les acteurs. L’animation sociale et socioculturelle dans l’éducation à l’environnement s’est développée dans les années 1960 en France¹⁰. Jusqu’alors, l’animateur était vu comme le porte-parole des pouvoirs publics. Être animateur signifiait être conscient des problématiques et des inégalités sociales. C’est pourquoi la plupart d’entre eux étaient des militants. Actuellement, l’éducation à l’environnement prend plusieurs formes telles que des conférences, des formations, de l’affichage ou encore des animations grand public. Les échanges portant sur l’éducation à l’environnement paraissent être un outil pertinent puisqu’ils permettent d’aborder diverses thématiques en allant à la rencontre du public. De plus, ils invitent les usagers à être acteurs de leur apprentissage. Depuis 2010, nous observons un besoin de retour à la nature, qualifié de « syndrome de manque de nature ». Ainsi, certains acteurs expriment la volonté de se « reconnecter »¹¹ à la nature et de promouvoir davantage l’éducation à l’environnement. Les animations apparaissent alors comme un moyen de recréer ce lien avec le vivant, tout en permettant aux usagers de mieux comprendre les enjeux liés à sa protection. Elles peuvent ainsi participer à une meilleure appropriation du site et, à plus long terme, à son acceptation au sein du territoire.

5.3. Hypothèse 3 : comment diversifier les publics ?

La troisième et dernière hypothèse est aussi validée et elle se justifie comme étant un biais de cette étude. En effet, entre les personnes enquêtées et les résultats du questionnaire, nous sommes rendus compte du peu de diversité des acteurs interrogés. Ce sont toujours les mêmes personnes qui participent aux animations ou qui s’intéressent à ce type de démarche. Nous supposons que les usagers n’ayant pas répondu se sentent illégitimes, ne sont pas intéressés ou ne sont tout simplement pas sensibilisés. Il semblerait intéressant de diversifier davantage le public et de lutter contre cet « entre-soi écologique ». Nous pouvons imaginer qu’il suffit de changer le vocabulaire employé ou de réussir à lier les questions environnementales aux besoins du quotidien. Pour certains, l’objectif consiste à sortir des cercles militants et à davantage valoriser les démarches de co-construction. Le CESE explique que : « la défiance actuelle et la faible participation ne traduisent pas tant une indifférence, mais l’attente forte d’espaces d’expression plus ouverts et plus efficaces ».

Cette question liée à la participation peut être transposée aux enjeux environnementaux. Le numéro de Classe verte 2025, analyse ainsi « l’écologie » à partir des confrontations sociales qu’elle engendre et au sein desquelles se redéfinissent les manières de faire groupe et de se positionner. Loin d’un processus homogène, “l’écologisation” apparaît comme une dynamique relationnelle¹¹. Selon l’auteur, elle transforme les pratiques et les positions sociales, tout en étant elle-même continuellement redéfinie par les groupes qui s’en saisissent. Souvent, nous ne débâtons pas avec les citoyens que nous ne pensons pas intéressés de saisir les enjeux sociaux et environnementaux actuels. Cela fait écho à la question de l’entre-soi observée dans cette étude. Il est difficile de

¹⁰ DEPRAZ S., LASLAZ L. (2014), « Une méthode en dix points pour comprendre l’acceptation sociale des espaces protégés », in Laslaz L., Gauchon C., Duval M., Héritier S., dir. *Les espaces protégés. Entre conflits et acceptation*, Belin, pp. 49-66. ¹¹

Richard L. (2005), « *Le dernier enfant dans les bois* ».

¹¹ Classes vertes, (2025). Requalifier l’écologie : morales de classe et confrontations sociales. Politix, 151-152(3), 7-17.

dépasser les cercles de personnes déjà sensibilisées. Daniel Breuiller, homme politique français explique que : « le problème, c’est le manque d’acculturation collective des élus et des citoyens ». Selon lui : « les gens qui mesurent les enjeux sont souvent les associatifs ou les spécialistes, induisant des débats très spécialisés, voire dogmatiques ». Cette réflexion permet de faire le lien avec la situation observée au sein de la RNR. Si les animations et les actions de sensibilisation sont appréciées par les personnes qui y participent, elles ne semblent pas toucher des personnes extérieures à ces réseaux. Le risque est de sensibiliser principalement un public déjà convaincu, sans parvenir à toucher des individus qui connaissent peu ou pas le site. À l’avenir, la diversification des publics apparaît comme un enjeu majeur pour la réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins.

Conclusion :

Le défi pour la RNR du Bocage des Antonins n’est pas de réussir à s’ancrer dans le territoire, car en réalité elle est déjà bien établie, mais de maintenir cette dynamique sur le long terme. Cette ambition nécessite une vision systémique et collaborative entre l’ensemble des acteurs et des partenaires locaux. L’application de cette méthodologie nationale a permis d’apporter une compréhension nouvelle et territorialisée du site naturel ainsi qu’une prise de recul des actions menées au sein du site naturel. Ce fut aussi l’occasion de faire redécouvrir la réserve aux acteurs locaux et d’entretenir les liens déjà existants.

Au terme de cette étude consacrée au diagnostic d’ancrage territorial de la réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins, il est apparu que le site profite d’un ancrage globalement “très satisfaisant”. La réserve bénéficie d’une identité forte, portée par des outils facilement identifiés par l’ensemble des acteurs. Nous évoquons ici les animations, les ateliers, les suivis scientifiques ou encore les chantiers participatifs. Ces dispositifs interactifs et pédagogiques permettent à chacun de s’approprier et de redécouvrir le site.

Pour autant, l’analyse des données qualitatives et quantitatives expose une situation plus nuancée. Si dans l’ensemble, la réserve naturelle régionale reçoit de nombreux retours positifs, certains aspects restent perfectibles. C’est notamment le cas des outils de communication, de la connaissance de certaines missions ou encore de l’implication de certains acteurs. La localisation et l’implantation de la réserve relativement récente constituent des contraintes structurelles. S’y ajoute un contexte politique local, disposant d’un soutien positif mais encore limité. Le poids des activités agricoles questionne également l’évolution du site et son éventuel agrandissement. Le cas de l’ancrage territorial illustre les enjeux liés à l’acceptation sociale et à l’appropriation des dispositifs de protection du patrimoine naturel. Ils sont souvent pris en étau entre un contexte local et un cadre plus global, dans lesquels différents intérêts et objectifs s’entrecroisent.

De plus cette étude souligne des disparités significatives entre les différents groupes d’acteurs interrogés. La connaissance du site, de son périmètre ou des espèces emblématiques peut dépendre de l’importance des liens entretenus avec la réserve. Cette dynamique est aussi visible lorsqu’il s’agit des usagers, soulevant la question d’un possible entre-soi environnemental. Le diagnostic est révélateur de cette problématique. Il apparaît primordial pour la RNR d’appuyer ses prochaines actions sur une diversification des profils sensibilisés. Cette analyse montre également l’importance de prendre en compte les intérêts de chaque acteur. L’idée est d’aboutir à une gestion partagée de cet espace protégé au sein du territoire et pour l’ensemble des usagers.

Malgré ces remarques, le site naturel régional des Antonins bénéficie d’une forte dynamique, au travers notamment, des nombreux événements organisés. Les éléments identifiés dans le cadre de cette étude comme étant des freins à l’ancrage territorial semblent largement surmontables dans le temps. La richesse des supports culturels, tels que : les spectacles, les conférences et plus récemment la maison de la RNR, valorise grandement le site. En peu de temps, et portée par cette dynamique, la RNR a su impulser un intérêt local fort. Ce n’est pas seulement le site naturel qui bénéficie de cette mouvance, mais de nombreuses autres structures (associations, collectivités, établissements...) qui gravitent autour et profitent de cette émulation. Les établissements

scolaires, les structures environnementales et culturelles participent ainsi à la reconnaissance du site.

Finalement ce diagnostic révèle la nécessité d’une interdisciplinarité, avec les sciences humaines et sociales. Cette vision est de plus en plus prégnante en écologie de manière car elle permet de faire face aux enjeux socio-environnementaux. Grâce aux données recueillies, des objectifs concrets visant à améliorer l’état d’ancrage de la réserve ont pu être proposés. La reconduction d’une étude de ce genre dans 5 ou 10 ans permettra de mesurer l’évolution de l’ancrage territorial de la RNR.

Enfin, les futurs projets départementaux, comme le parc naturel régional de Gâtine ou l’implantation d’autres réserves naturelles régionales, pourront contribuer à renforcer les liens entre ces différents espaces naturels. Ils permettront ainsi de mieux interconnecter ces sites à haute valeur environnementale et de renforcer leur intégration, leur appropriation et finalement leur ancrage au sein du territoire.

Bibliographie :

- Articles scientifiques :

Abrioux, F. (2010). Les relations entre associations et collectivités : Vers quel avenir ? Introduction. *Management & Avenir*, 40(10), 186–204. <https://doi.org/10.3917/mav.040.0186>

Barbot, G., Landel, P.-A., & Reydet, S. (2020). Évolution de deux coopératives agricoles drômoises : Entre tensions et ancrage territorial. *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 40(9), 97–113. <https://doi.org/10.3917/rimhe.040.0097>

Bouet, B., Ginelli, L., Huguet, M., & Deldreuve, V. (2025). Des réserves naturelles au péril des inégalités ? *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/151dw>

Classes vertes. (2025). Requalifier l’écologie : Morales de classe et confrontations sociales. *Politix*, 151–152(3), 7–17. <https://doi.org/10.3917/pox.151.0007>

Cosson, A., Therville, C., Mathevet, R., et al. (2017). Dynamiques d’intégration des espaces naturels protégés en France : Une approche comparative entre parcs nationaux et réserves naturelles. *Natures Sciences Sociétés*, 25(3), 230–240. <https://doi.org/10.1051/nss/2017051>

Fleuret, S. (2023). Territoire, coordinations et coopérations en santé : Une approche par les cartes mentales géographiques. *Revue francophone sur la santé et les territoires*. <https://doi.org/10.4000/rfst.1785>

Gellé, A., Fontaine, B., Jiguet, F., Lagrange, P., & Gilg, O. (2026). Effectiveness of nature reserves in France in protecting common birds: Evidence from long-term monitoring. *Biological Conservation*, 319, 111907. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2026.111907>

Gueben-Venière, S. (2011). En quoi les cartes mentales, appliquées à l’environnement littoral, aident-elles au recueil et à l’analyse des représentations spatiales ? *EchoGéo*, 17. <https://doi.org/10.4000/echogeo.12573>

Laville, J.-L. (2002). L’association comme lien social. *Connexions*, 77, 43–54. <https://doi.org/10.3917/cnx.077.0043>

Laslaz, L., Robert-Kérivel, A., Vial-Pailler, C., & Noûs, C. (2023). La fabrique de la protection : Faire et défaire les réserves naturelles pour construire leur acceptation sociale. *Développement Durable & Territoires*, 14(1). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.22521>

Luglia, R. (2021). Aux origines des espaces naturels protégés en France. *Dynamiques environnementales*, 47, 88–105.

Robert-Kérivel, A. (2025). De l’étude de l’acceptation sociale au refus de terrain et réciproquement : Analyser l’acceptation des réserves naturelles de Haute-Savoie à l’aune de la réception d’une recherche. *Annales de géographie*, 761(1), 59–85. <https://doi.org/10.3917/ag.761.0059>

Robert-Kérivel, A. (2026). Quand l’étude de l’acceptation sociale des réserves naturelles se penche sur la question de la domination. *Carnets de géographes*, 21. <https://doi.org/10.4000/16l8g>

Toure, J.-M., Chevalier, P., & Bourgoïn, J. (2021). Ancrage territorial du modèle contractuel rizicole sénégalais : Une perspective géographique et relationnelle. *Cahiers Agricultures*, 30, 48. <https://doi.org/10.1051/cagri/2021034>

Virapongse, A., Brooks, S., Covelli Metcalf, E., Zedalis, M., Gosz, J., Kliskey, A., & Alessa, L. (2016). A social-ecological systems approach for environmental management. *Journal of Environmental Management*, 178, 83–91. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2016.02.028>

- Chapitres d’ouvrages :

Depraz, S., & Laslaz, L. (2014). Une méthode en dix points pour comprendre l’acceptation sociale des espaces protégés. Dans L. Laslaz, C. Gauchon, M. Duval, & S. Héritier (dir.), *Les espaces protégés : Entre conflits et acceptation* (pp. 49–66). Belin.

Guillard, S. (2023). Représenter le « territoire » des théâtres du point de vue des publics : Retour sur une technique d’enquête qualitative par cartes mentales et entretiens. Dans *L’empreinte des lieux culturels sur les territoires : Observer, représenter, évaluer*. Éditions Le Manuscrit.

- Livres :

Bachelart, D., Besse, L., & Cottureau, D. (2025). *Éducation à l’environnement : Une histoire et un dictionnaire*. La Documentation française. <https://univ.scholarvox.com/book/88975083>

Cottureau, D. (s. d.). *La posture éducative au cœur du changement*. GRAINE Auvergne-RhôneAlpes.

- Mémoires, travaux universitaires et rapports :

Azzopardi, N. (2019). *L’acceptation sociale des dispositifs de protection du patrimoine naturel : Le cas de l’ancrage territorial de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy* [Mémoire de Master 2, Institut National Universitaire Champollion].

Baratin, V. (2023). *L’apport du paysage à l’étude d’ancrage territorial des réserves naturelles : Exemple de la RNR « Les coteaux du Fel »* [Travail universitaire, Sciences du vivant]. DUMAS.

Brahim, I. (2020). *La carte mentale comme outil d’aide à la planification de texte en production d’écrits en classe de CM2* [Travail universitaire, Éducation]. DUMAS.

Châtelain, M.-K. (2024). *Diagnostic d’ancrage territorial : Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc* [Travail universitaire].

Marechal, A. (2020). *Guide de l’ancrage territorial*. LPO France.

Moreau, M. (2020). *Ancrage territorial de la Réserve Naturelle Régionale Marais de la Vacherie*. LPO France.

Ornella, J.-P. (2018). *L’animation sociale et socioculturelle dans l’éducation à l’environnement* [Mémoire de DUT, Université de Guyane]. GRAINE Guyane.

Réserves Naturelles de France. (2019). *Portrait des RNF*. [Médiathèque des Réserves Naturelles de France](#)

Sellier, S. (2021). *Diagnostic d’ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale Saint-Nicolas des Glénan* [Mémoire de stage, Université Bretagne Sud].

Therville, C. (2013). *Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : L’exemple des réserves naturelles de France* [Thèse de doctorat, Université de Bretagne Occidentale – Brest]. TEL. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00869195>

Vacheron, O. (2023). *Rapport technique : Diagnostic d’ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale de Camargue*. Réserve de Camargue.

- Sites internet :

Conseil économique, social et environnemental. (2025, 24 septembre). *Associer davantage le public aux décisions impactant l’environnement*. [CESE](#)

Euradio. (s. d.). *Les socio-écosystèmes*. Consulté le 23 mai 2026. [Euradio](#)

Géoconfluences. (s. d.). *Ancrage territorial*. [Géoconfluences](#)

INRAE. (s. d.). *Socio-écosystèmes*. BASC. Consulté le 23 mai 2026. [INRAE – BASC](#)

Réserves Naturelles de France. (s. d.). *Histoire des réserves naturelles en France*. [Réserves Naturelles de France](#)

UMR 5600 Environnement Ville Société. (s. d.). *Socio-écosystèmes*. CNRS. [UMR 5600 EVS](#)

Université Grenoble Alpes, Observatoire des Sciences de l’Univers de Grenoble. (s. d.). *Socioécosystèmes*. [OSUG](#)

Table des figures :

Figure 1 : photographie du lac de Luitel	15
Figure 2 : carte du nombre de réserves naturelles en France métropolitaine en 2026	16
Figure 3 : schéma illustrant le concept de socio-écosystème d’une aire protégée	17
Figure 4 : schéma des interactions et composantes d’un socio-écosystème	18
Figure 5 : schéma synthétique des objectifs du DAT	23
Figure 6 : prise de vue du site naturel du bocage des Antonins	24
Figure 7 : frise chronologique des moments fondateur du XIIIe siècle jusqu’à 2015	26
Figure 8 : photographies des espèces remarquables présentes sur la réserve naturelle régionale	28
Figure 9 : cartographie départementale	29
Figure 10 : schéma hiérarchisé des enjeux de conservation au sein de la RNR	30
Figure 11 : schéma présentant les différents questionnements QQQCP	35
Figure 12 : schéma récapitulatif de la démarche réflexive	38
Figure 13 : tableau GANTT du protocole DAT	39
Figure 14 : schéma du socio-écosystème de la RNR du bocage des Antonins	41
Figure 15 : schéma récapitulatif de l’ensemble des acteurs sollicités durant l’étude	42
Figure 16 : exemple de carte mentale réalisée durant les entretiens semi-directifs	44
Figure 17 : photographie du stand tenu sur le marché de Champdenier	47
Figure 18 : schéma de la graduation de notation établie par RNF	50
Figure 19 : schéma conclusif de l’ensemble de la démarche méthodologique	52
Figure 20 : graphiques des profils cognitifs mis en avant dans le DAT	55
Figure 21 : graphique de la typologie des profils en fonction des groupes d’acteurs	56
Figure 22 : état de connaissance de la RNR	59
Figure 23 : médiane par groupes d’acteurs de la connaissance des missions générales	60
Figure 24 : médiane par groupes d’acteurs de la connaissance des missions de la RNR des Antonins	61
Figure 25 : occurrence des champs d’actions de la RNR tous acteurs confondus	62
Figure 26 : niveau de connaissance des missions de la RNR	64
Figure 27 : score médian de la connaissance du périmètre de la RNR	65
Figure 28 : Résultats cartographiques par groupes d’acteurs	66
Figure 29 : Occurrence des réglementations de la RNR	68
Figure 30 : Occurrence des espèces emblématiques de la RNR	69
Figure 31 : Nuage de mots des termes représentatifs de la RNR	70
Figure 32 : Avis des répondants sur l’accessibilité de l’information RNR	74
Figure 33 : État de l’intérêt porté à la RNR	75
Figure 34 : Fréquence de visites selon les groupes d’acteurs	76
Figure 35 : Occurrence des animations proposées par la RNR	78
Figure 36 : Degré de satisfaction concernant les animations	79
Figure 37 : Comparaison entre l’avis et la connaissance de la réglementation selon les acteurs	80

Figure 38 : Occurrences des atouts de la RNR.....	83
Figure 39 : Évolution de l’avis des groupes d’acteurs sur la RNR	84
Figure 40 : État de l’implication vis-à-vis de la RNR.....	86
Figure 41 : Qualification des liens entre les acteurs et la RNR	87
Figure 42 : Comparaison entre importance et nature des liens par groupes d’acteurs	88
Figure 43 : Comparaison entre qualité et évolution des échanges.....	90
Figure 44 : Schéma récapitulatif du rôle de la haie bocagère	96
Figure 45 : Carte de localisation des outils pédagogiques du sentier de la RNR	97
Figure 46 : Exemple de cartes mentales dessinées par les acteurs	99
Figure 47 : Nuage de mots extrait des cartes mentales tous acteurs confondus	101
Figure 48 : Nuage de mots par groupes d’acteurs interrogés	102
Figure 49 : Graphiques AFOM du diagnostic d’ancrage territorial	105
Figure 50 : Schéma récapitulatif des points à améliorer en fonction des trois indicateurs.....	109
Figure 51 : Propositions d’améliorations par les enquêtés du questionnaire	110
Figure 52 : Cartographie des limites de la RNR du bocage des Antonins	112
Figure 53 : Schéma récapitulatif des actions pour l’indicateur de connaissance	113
Figure 54 : Photographie d’un panneau de signalétique	114
Figure 55 : Schéma récapitulatif des actions pour l’indicateur d’intérêt	116
Figure 56 : Schéma récapitulatif des actions pour l’indicateur d’implication	117
Figure 57 : Tableau récapitulatif de l’ensemble des actions proposées	118
Figure 58 : Cartographie de répartition des répondants au questionnaire en ligne	124

Table des annexes :

Annexe 1 : trame d’entretien DAT pour l’enquêteur/trice	138
Annexe 2 : fonds de carte pour la délimitation du site naturel	146
Annexe 3 : atelier du parcours pédagogique	147
Annexe 4 : questions complémentaires rajoutées à la grille d’entretien	148
Annexe 5 : exemple de cartes mentales destinées aux enquêtés	149
Annexe 6 : notice de consentement délivrée aux acteurs	150
Annexe 7 : mail type envoyé lors de la prise de contact	151
Annexe 8 : affiche et flyers pour communication du questionnaire en ligne	152
Annexe 9 : extrait du questionnaire en ligne	153
Annexe 10 : typologie des groupes d’acteurs	159
Annexe 11 : exemples de cartes mentales réalisées par les acteurs	160

Annexes :

Annexe 1 : trame d’entretien DAT pour l’enquêteur/trice



En partenariat avec

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

FORMULAIRE D’ENTRETIEN - Exemple enquête

DIAGNOSTIC D’ANCRAGE TERRITORIAL

Ce formulaire est uniquement dédié à l’enquête. Vous prendrez soin de le remplir à chaque question posée. Nous vous remercions pour votre implication à la réalisation du Diagnostic d’Ancrage Territorial du site xx.

Informations sur l’enquête

NOM Prénom	
STATUT	
STRUCTURE	
ADRESSE	
TÉLÉPHONE	
MAIL	
ÂGE	☐ de 25 ans ☐ entre 25 et 40 ans ☐ entre 41 et 60 ans ☐ + de 61 ans



En partenariat avec

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Thème 1. La réserve

1. Selon vous, quelles sont les missions d'un site naturel protégé, en général ? Et celui-ci en particulier ?

.....

.....

2. Concrètement, savez-vous ce qui se fait sur ce site naturel protégé ?

(Reformulation possible : « A quoi travaillent-ils ? »)

.....

.....

.....

4. Connaissez-vous le ou les organismes gestionnaires de la réserve ?

.....

.....

.....

5. Voulez-vous bien tracer le périmètre de la réserve sur une des cartes ici présentes ?

6. Connaissez-vous des règles à respecter sur la réserve ?

.....

.....

13. Quel est votre avis sur la réglementation ?

.....

.....

7. Selon vous, quelles sont les espèces représentatives de la réserve ?

.....

.....

.....



En partenariat avec

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Thème 2. Les sources d’information sur la réserve

8. Parmi les documents suivants, lesquels connaissez-vous ?

.....

.....

9. Vers qui vous tournez-vous pour avoir des informations ?

.....

.....

10. Les informations sur la réserve sont-elles accessibles ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Non	Peu accessible	Facilement accessible

Thème 3. La fréquence de visite

11. A quelle fréquence venez-vous voir la réserve pour des raisons professionnelles ou de loisirs ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Jamais	<1fois/an	1fois/an	1 fois/trimestre	1fois/mois ou plus



En partenariat avec

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Thème 4. Les actions mises en place

T4.1 ... En ce qui concerne l’animation ?

3. Connaissez-vous des animations proposées par la réserve et lesquelles ?

.....

.....

12. Quel est votre avis sur les animations ? *Cochez les cases appropriées, et développez si vous le souhaitez.*

Avis négatif	Avis négatif	Avis mitigé ou neutre	Avis positif	Avis très enthousiaste

.....

.....

T4.2 ... En ce qui concerne la gestion du site ?

15. Pensez-vous que ces actions soient globalement efficaces ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Pas du tout efficace	Plutôt pas efficace	Ne peut pas se positionner	Plutôt efficace	Très efficace

Thème 5. L’organisme gestionnaire de la réserve

16. Quel est votre avis sur les ou l’organisme gestionnaire ?

.....

.....

Thème 6. Les effets liés à l’existence de la réserve

14. Est-ce que vous êtes d’accord avec l’existence de cette réserve ici ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Pas du tout d’accord	Plutôt pas d’accord	Ne peut pas se positionner	Plutôt d’accord	Tout à fait d’accord

17. La réserve représente-elle une/des plus-values pour vous ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

(Reformulation possible : « Pouvez-vous citer des plus-values que la réserve vous apporterait ? Est-ce que vous pouvez qualifier, globalement, la plus-value que la réserve représente pour vous ? »)

.....

.....

Nulle	Faible	Ne sait pas	Moyenne	Forte

18. La réserve représente-t-elle des contraintes pour vous ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

(Reformulation possible : « Pouvez-vous citer des contraintes qui sont liées à la réserve ? Est-ce que vous pouvez qualifier, globalement, les contraintes que la réserve représente pour vous ? »)

.....

.....

Contrainte très forte	Plutôt forte	Mitigée : contrainte pas complètement acceptée	Contrainte acceptée	Pas vécu comme une contrainte

19. Avec le temps et globalement, est-ce que votre avis sur la réserve a évolué ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Evolution négative du ressenti	Pas d’évolution du ressenti	Evolution positive du ressenti

Thème 7. La nature des liens

20. Pouvez-vous citer tous les liens qui existent entre vous et la réserve ? Et pouvez-vous nous en dire plus sur leur nature (ex : conventions de pâturage, pratique sportive, ...)

(Reformulation possible : « Pensez-vous que ces liens sont plutôt subis, passifs, recherchés ? »)

.....

.....

21. Pouvez-vous qualifier globalement l’importance de ces liens ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Aucun lien	Liens faibles	Liens moyens	Liens forts	Liens d’importance prioritaire

22. Avez-vous l’habitude de participer à des activités / réunions / événements ... organisées par la réserve ?

Jamais	<1fois/an	1fois/an	1 fois/trimestre	1fois/mois

23. Vous sentez-vous consulté par la RN sur les sujets qui vous concernent ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

24. Concernant l’équipe de gestion du site, comment se passent vos échanges ?

.....

.....

25. Ces échanges ont-ils évolué avec le temps ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Évolution négative	Pas d’évolution	Evolution positive



En partenariat avec

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Thème 8. Spécifique aux membres du Comité Consultatif de Gestion (CCG)

26. En tant que membre du CCG, avez-vous l'impression d'être impliqué dans la vie de la réserve ? *Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.*

Pas du tout	Plutôt non		Plutôt oui	Tout à fait

27. Que pensez-vous du CCG, en tant qu'instance de discussion ?
Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Non intéressante	Critiquable		Correcte	Efficace et légitime

28. Lors du CCG, faites-vous des interventions régulièrement (questions, prises de positions) ?
Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Jamais	Rarement	De temps en temps	La plupart du temps	Toujours

29. Quelle est la fréquence de votre participation au CCG ?
Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Jamais	1x sur 5	2x sur 5	3x sur 5	4x ou > sur 5

Thème 9. Changement climatique et biodiversité

- Observez-vous des impacts du changement climatique sur vos activités ou bien sur le territoire ?

.....

- Si oui, comment y réagissez-vous ?

.....

.....

- Savez-vous comment les espaces naturels proches de chez vous y réagissent ?

.....



En partenariat avec

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Conclusion

AFOM

Atouts	Faiblesses
Opportunités	Menaces

30. Avez-vous des attentes particulières par rapport à la réserve ?

.....

.....

31. Pour faire la synthèse de tous les points abordés précédemment, la réserve apporte-t-elle dans l'ensemble plutôt des bénéfices ou des inconvénients sur ce territoire ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Seulement des inconvénients	Plus d'inconvénients	Équilibré ou ne sait pas	Plus de bénéfices	Seulement des bénéfices

32. Selon vous, la réserve est-elle bien enracinée sur le territoire ? Pourquoi ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

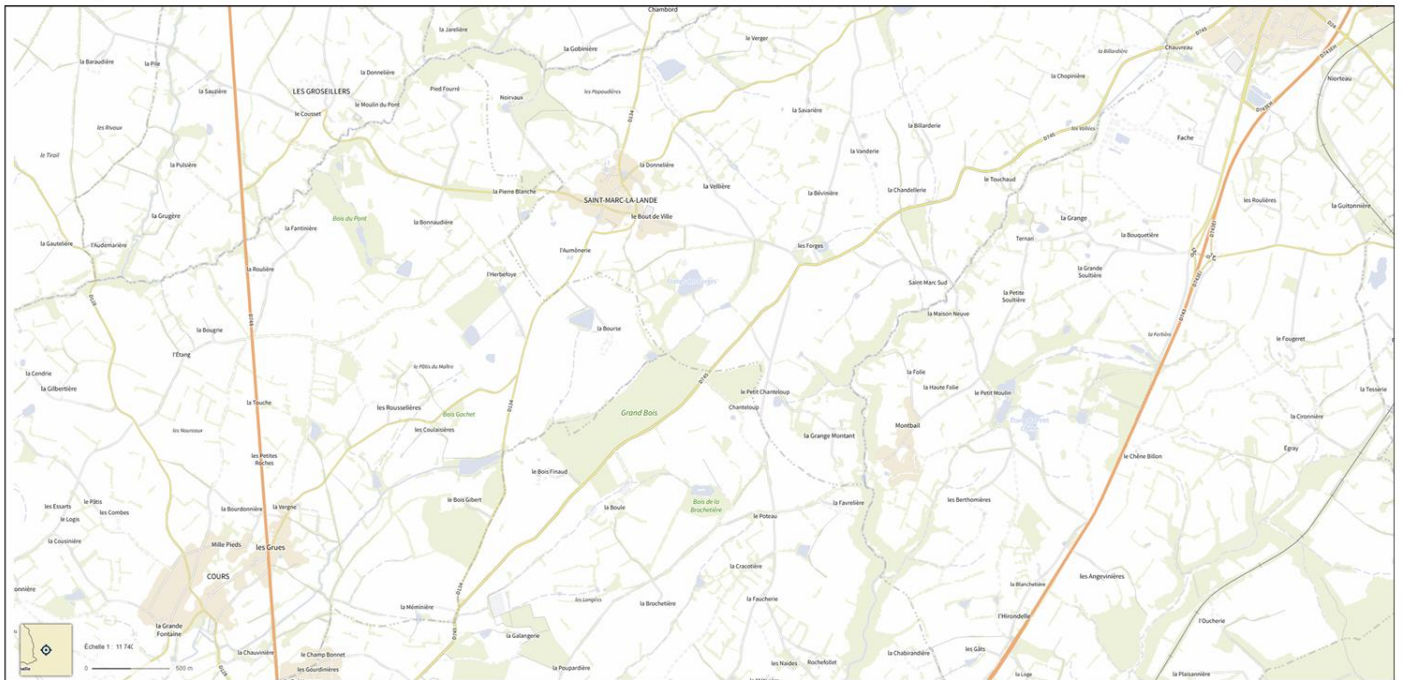
.....

.....

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

Annexe 2 : fonds de carte pour la délimitation du site naturel

À partir du document fourni, dessinez les limites de la Réserve Naturelle du Bocage des Antonins :

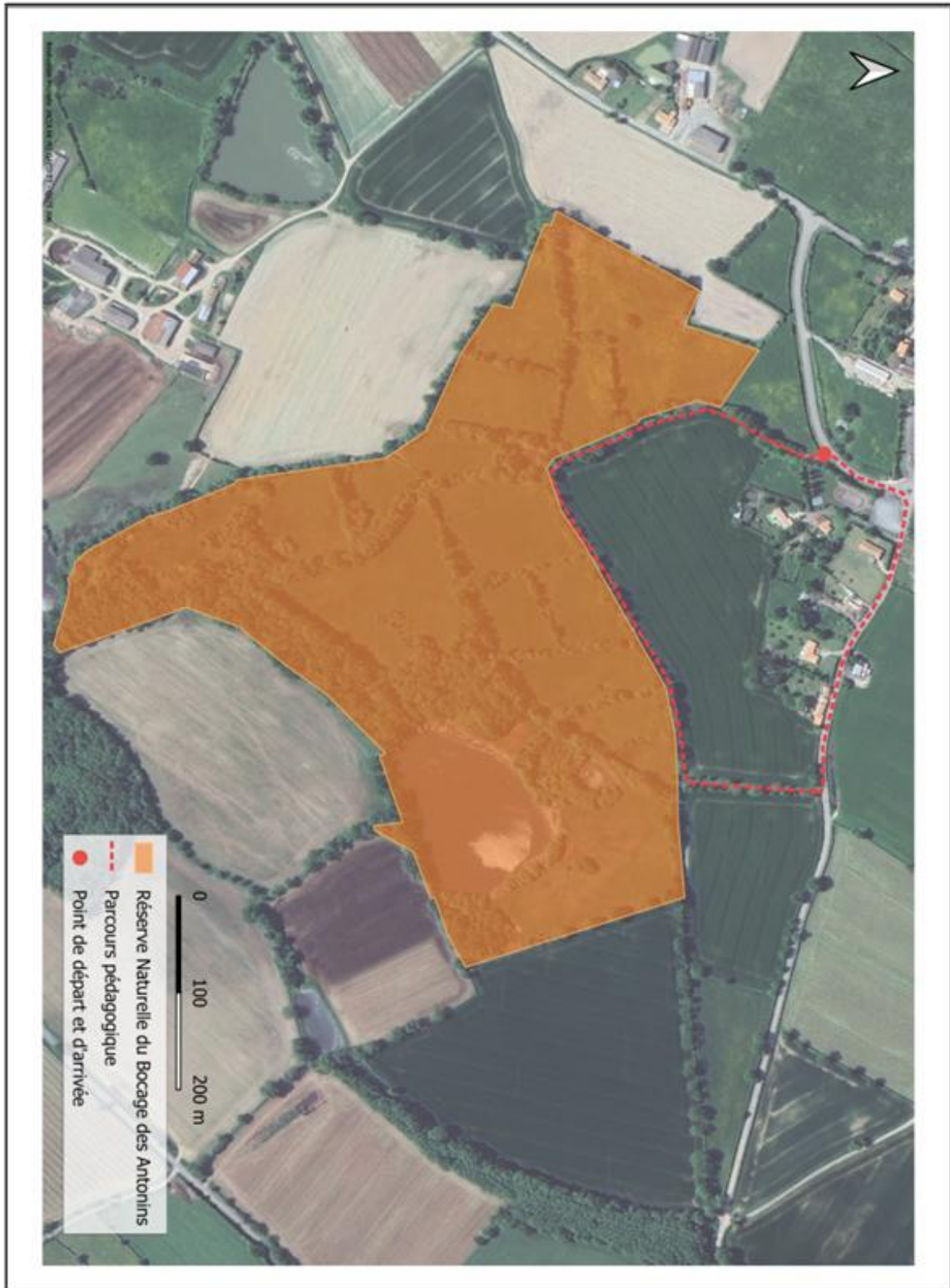


À partir du document fourni, dessinez les limites de la Réserve Naturelle du Bocage des Antonins :



Annexe 3 : atelier du parcours pédagogique

Sur la carte ci-dessous, pouvez-vous identifier les différents éléments (panneaux d'informations, sculptures et observatoires) qui ponctuent le parcours pédagogique :



Annexe 4 : questions complémentaires rajoutées à la grille d’entretien

- Savez-vous comment la Réserve naturelle du bocage des Antonins réagit-elle face aux conséquences du changement climatique ?

.....

.....

- Selon vous, quels éléments contribuent à améliorer la qualité de l'eau, et à l'inverse, lesquels peuvent lui être néfastes ?

.....

.....



En partenariat avec



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

- Pensez-vous que la qualité de l'eau présente dans la réserve naturelle du Bocage des Antonins peut-être liée aux activités extérieures à la réserve ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Remarques:.....

.....

- Enfin, selon vous, la réserve naturelle contribue-t-elle à améliorer la qualité de l'eau sur le territoire ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Remarques:.....

.....

Thème 10. Paysage et origine du bocage

- Êtes-vous familier avec l'histoire de la RNR du Bocage des Antonins ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Remarques:.....

.....

- Avez-vous connaissance de l'histoire de l'implantation des bocages et des haies ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Remarques:.....

.....

- Selon vous, quels rôles les haies jouent-elles dans l'environnement et les paysages ?

.....

.....

.....

A hand-drawn mind map titled "CARTE MENTALE" in the center. Six arrows radiate from the center to six colored rectangular boxes arranged in a circle. The boxes are labeled as follows:

- Top-left (orange box): Première idée
- Top-right (green box): Sixième idée
- Right (yellow box): Cinquième idée
- Bottom-right (pink box): Quatrième idée
- Bottom-left (purple box): Troisième idée
- Left (blue box): Deuxième idée

Annexe 6 : notice de consentement délivrée aux acteurs

NOTICE DE CONSENTEMENT

Nous proposons de participer à une recherche basée pour partie sur des entretiens pour lequel nous vous sollicitons. L’entretien est mené par **JACULAK Prunelle**. L’encadrement est assuré par **BOISSINOT Alexandre**. Cet entretien s’insère dans un suivi national piloté par Réserves Naturelles de France (RNF) pour mieux connaître la vision que les acteurs et les habitants ont des réserves naturelles. La base légale de ce projet est votre consentement.

Avant de participer à cette enquête, prenez le temps de lire les informations suivantes. Vous êtes libre d’accepter ou de refuser de participer à cette enquête et vous pouvez prendre le temps nécessaire pour vous décider. Si vous acceptez de participer, vous pouvez également ne pas répondre à toutes les questions qui vous sont posées ou arrêter de répondre à tout moment sans avoir à vous justifier.

L’objectif de cette enquête est de mieux connaître votre vision sur cette réserve naturelle. Sur le plan national, ce suivi permettra de mieux comprendre les facteurs les liens entre réserves naturelles et acteurs locaux. Au niveau local, cette étude pourra contribuer à améliorer ultérieurement la gestion de la réserve.

Consentement (obligatoire)

Pour garantir vos droits à la vie privée et l’anonymat complet dans vos réponses, nous vous demandons de bien vouloir donner votre consentement explicite. Merci de cocher la case correspondant à l’option choisie.

J’ai lu et j’ai pris connaissance des informations sur ce projet mentionnées ci-dessus. J’ai eu le temps nécessaire pour réfléchir à mon implication dans cette étude et je suis conscient que ma participation est entièrement volontaire. **J’ai noté que je peux retirer mon consentement à tout moment** en contactant le responsable de l’étude mentionné ci-dessous.

☐ OUI

☐ NON
Utilisation des données

J’accepte que l’ensemble des informations collectées dans le cadre de cet entretien soient utilisées à titre gracieux dans les publications scientifiques ou de vulgarisation qui découleront du questionnaire, dans les conditions suivantes (cocher la case correspondant à l’option choisie) :

☐ Anonymisation (enquête réalisée auprès de X). **Toute donnée personnelle permettant de m’identifier devra être supprimée.**
☐ Pseudo-anonymisation (enquête réalisée auprès de JD)

☐ Sans anonymisation (enquête réalisée auprès de Jean Dupont)
Communication des données

J’accepte qu’une copie de mes réponses à l’entretien (anonymisées selon mon choix ci-dessus) soient communiquée aux personnes suivantes, en accompagnant cette communication de la présente notice de consentement (plusieurs réponses possibles) :

☐ A tout chercheur qui en ferait la demande

☐ Au personnel de la réserve naturelle
Souhaitez-vous être informé des résultats de cette étude ?
☐ OUI

☐ NON

Fait en deux exemplaires originaux, dont un remis en main propre, éventuellement en version électronique, à la personne interviewée.

Contact du responsable de l’étude :

NOM et Prénom :

Téléphone / mél :

Signature :

Contact de la personne interviewée :

Nom et prénom :

Téléphone / mél :

Signature :



En partenariat avec


 AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Document mis à disposition sous une licence autorisant l'accès, le partage et la modification (cf. Mentions légales 2022)

Annexe 7 : mail type envoyé lors de la prise de contact



En partenariat technique avec

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**Objet :** Enquête Ancrage territorial XX XX

Lieu, Date

Dossier suivi par XX XX (statut)

Contact : mail - tel

Objet : Enquête sur l’ancrage territorial de la XX XX / Entretiens ciblés.

Bonjour,

Dans le cadre de l’évaluation de son plan de gestion (à adapter si besoin), l’aire protégée XX travaille actuellement sur l’évaluation de son ancrage local : ses liens avec les acteurs du territoire, la perception de son rôle et de sa place sur le territoire. L’idée, à terme, est d’adapter le plan de gestion de la réserve pour encore mieux l’ancrer sur son territoire.

L’aire protégée organise donc **une série d’entretiens** avec les acteurs du territoire, afin d’écouter et de prendre en compte tous les points de vue existants sur l’aire protégée, sur ses choix de gestion, sur les intérêts et les contraintes qu’elle induit. **L’équipe de l’aire protégée a identifié un certain nombre d’acteurs à rencontrer, dont vous faites partie.**

Cette rencontre serait l’occasion d’aborder la question de la place de l’aire protégée sur le territoire, la manière dont elle fonctionne avec (ou sans) les acteurs locaux et plus largement de discuter de l’aménagement durable du territoire et de la protection de son patrimoine naturel.

XX XX, le salarié/stagiaire chargé des entretiens (contact ci-dessus) **vous contactera** par mail ou bien par téléphone afin de convenir d’un rendez-vous. Si vous avez des questions ou bien des difficultés à remplir l’agenda, n’hésitez pas à le solliciter.

L’entretien dure environ 1h30 : il est possible de réserver une salle, ou bien XX XX peut se déplacer à votre lieu de travail.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Avec ma meilleure considération.

Signature du conservateur

Document mis à disposition sous une licence autorisant l’accès, le partage et la modification (cf. Mentions légales 2022)

Annexe 8 : affiche et flyers pour communication du questionnaire en ligne

Quel est votre avis sur la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins ?

ENQUÊTE

Scanner pour donner votre avis du 1er mai au 30 juin :

Que vous soyez déjà familier ou non avec la réserve naturelle du Bocage des Antonins, votre avis compte ! Ce questionnaire rapide vise à mieux comprendre l'importance de cet espace naturel sur le territoire et à contribuer à sa mise en valeur. Pour toutes questions sur l'enquête : prunelle.jaculak@dsne.org / 05.49.73.37.36

Merci pour votre participation !

Organisée par :

Deux-Sèvres Nature Environnement

Réserve Naturelle Régionale
BOCAGE DES ANTONINS

Avec le soutien de :

Nouvelle-Aquitaine

Réserves Naturelles
DE FRANCE

Nous pensons à tous les usages pastoraux.

Annexe 9 : extrait du questionnaire en ligne

Votre avis sur la Réserve Naturelle du Bocage des Antonins

Bonjour,

Je suis actuellement étudiante en Master de Géographie et Aménagement du territoire à l'Université de Caen. Dans le cadre de mon stage de fin d'études, je mène un travail sur **l'ancrage territorial de la Réserve naturelle du Bocage des Antonins**. Je m'intéresse particulièrement à la perception des usagers du territoire, à leur avis ainsi qu'à leur vision vis-à-vis de cet espace naturel.

Que vous n'ayez jamais visité la Réserve naturelle du Bocage des Antonins ou que vous y alliez régulièrement, **votre avis nous intéresse !**

Ce questionnaire est entièrement **anonyme** et dure environ **5 minutes**. Les informations recueillies sont strictement confidentielles et seront utilisées uniquement à des fins universitaires, ou dans le cadre de l'étude d'ancrage territorial pour l'association Deux-Sèvres Nature Environnement. Aucune donnée ne permettra de vous identifier personnellement.

* Indique une question obligatoire

Communication et informations sur la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins :

1. Connaissez-vous la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins ? *

Une seule réponse possible.

☐ Oui Passer à la question 2

☐ Non Passer à la question 21

Passer à la question 2

Suite communication et visibilité :

2. **Par quel moyen avez-vous découvert la Réserve Naturelle Régionale ?** (*Plusieurs réponses possibles*) *

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Bouche à oreilles
- ☐ Balades, activités à proximité
- ☐ Publications via les réseaux
- ☐ Presse locale
- ☐ Office de tourisme
- ☐ Via l'association Deux-Sèvres-Nature-Environnement
- ☐ Site internet
- ☐ Vidéos et/ou films
- ☐ Autre

3. **Si autre, précisez :**

4. **Les informations (documents, supports) concernant la réserve vous paraissent ?** *

Une seule réponse possible.

- ☐ Facilement accessibles
- ☐ Peu accessibles
- ☐ Pas du tout accessibles
- ☐ Je ne sais pas

5. **Si vous souhaitez avoir des informations sur la Réserve Naturelle Régionale, quels outils, personnes ou structures sollicitez-vous ?** (*Plusieurs réponses possibles*) *

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Le conservateur de la Réserve naturelle
- ☐ Le site internet de la Réserve naturelle
- ☐ Les réseaux sociaux (Facebook)
- ☐ La commune de St-Marc-la-Lande
- ☐ Office de tourisme
- ☐ Autre :

6. **Si autre, précisez :**

7. **Connaissez-vous les actions mises en place au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins ?** *(Plusieurs réponses possibles)* *

Une seule réponse possible par ligne.

	Oui	Non	Je ne sais pas
Pédagogie, information, animations	☐	☐	☐
Gestion des habitats et des espèces (travaux d’entretiens)	☐	☐	☐
Suivis, études, recherches et inventaires	☐	☐	☐
Surveillance et police	☐	☐	☐
Suivi administratif	☐	☐	☐

Passer à la question 8

Fréquentations et pratiques :

8. A quelle fréquence vous rendez-vous à la Réserve Naturelle Régionale ? **Une seule réponse possible.*

- ☐ Moins d’une fois par an
- ☐ Une fois par an
- ☐ Une fois tous les trois mois
- ☐ Une fois par mois
- ☐ Une fois par semaine
- ☐ Plus d’une fois par semaine
- ☐ Je n’ai pas encore eu l’opportunité de m’y rendre *Passer à la question 15*

9. Généralement, à quelle période vous rendez-vous au sein de la Réserve Naturelle Régionale le plus souvent ? (Plusieurs réponses possibles) **Plusieurs réponses possibles.*

- ☐ En été
- ☐ En automne
- ☐ En hiver
- ☐ Au printemps
- ☐ En vacances
- ☐ En week-end
- ☐ En semaine
- ☐ Le mercredi
- ☐ Je n’ai pas encore eu l’opportunité de m’y rendre

10. Pourquoi allez-vous sur la Réserve Naturelle Régionale ? (Plusieurs réponses possibles) **Plusieurs réponses possibles.*

- ☐ Observations naturalistes
- ☐ Pique-nique, balades et détente
- ☐ Photographies
- ☐ Pratiques sportives
- ☐ Autre
- ☐ Je n’ai pas encore eu l’opportunité de m’y rendre

11. Si autre, précisez :

30. **En lien avec la question précédente, et si vous le souhaitez, vous pouvez vous exprimer librement sur les améliorations à apporter ou sur tout autre sujet que vous souhaitez aborder.**

31. **Votre avis final sur le site de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins :**

1 2 3 4 5



Informations générales :

32. **Vous êtes ? ***

Une seule réponse possible.

- ☐ Une femme
- ☐ Un homme
- ☐ Non-binaire
- ☐ Je ne souhaite pas répondre

33. **Quel âge avez-vous ? ****Une seule réponse possible.*

- ☐ Moins de 25 ans
- ☐ Entre 25 et 40 ans
- ☐ Entre 41 et 60 ans
- ☐ Plus de 61 ans
- ☐ Je ne souhaite pas répondre

34. **Dans quelle commune vivez-vous ? (merci d’indiquer le code postal) ***

35. **Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ? ****Une seule réponse possible.*

- ☐ Agriculteur(trice) - Exploitant(e)
- ☐ Artisan(e) – Commerçant(e) – Chef(fe) d’entreprise
- ☐ Cadre – Profession intellectuelle
- ☐ Profession intermédiaire
- ☐ Employé(e)
- ☐ Ouvrier(ère)
- ☐ Retraité(e)
- ☐ Étudiant(e)
- ☐ Sans activité professionnelle
- ☐ Je ne souhaite pas répondre

Annexe 10 : typologie des groupes d’acteurs



en partenariat avec

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

TYPOLOGIE D'ACTEURS

Cette typologie reprenant 5 grands groupes d'acteurs est la typologie de référence pour mener un Diagnostic d'Ancrage Territorial. Ainsi, vos acteurs identifiés doivent correspondre à un groupe ci-dessous. Dans les étapes suivantes, vous retrouverez cette typologie : veillez donc bien à la respecter.

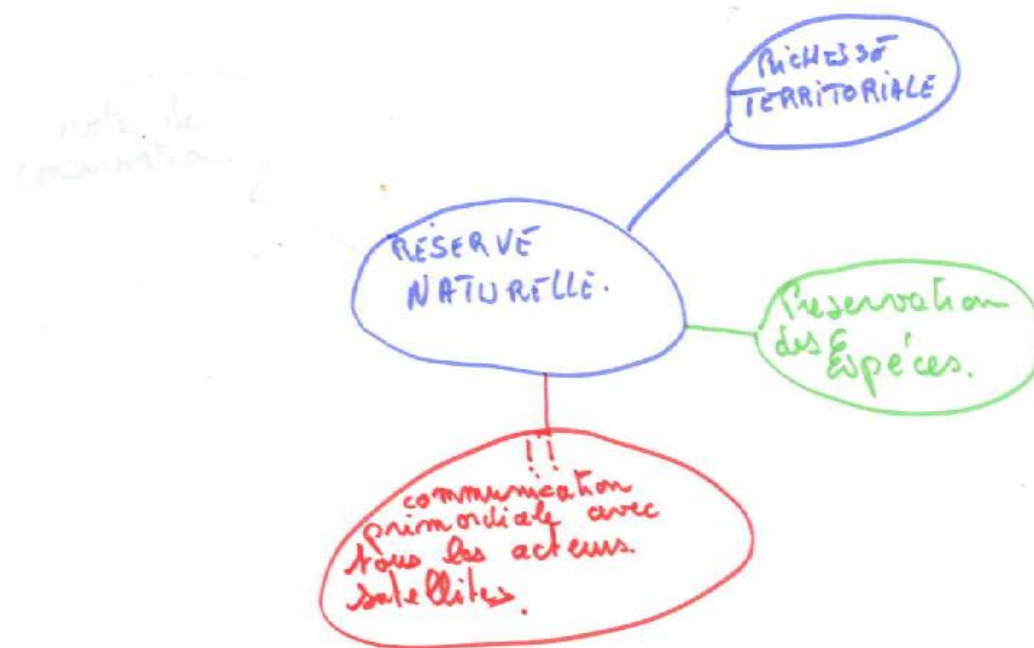
Exemples de groupe	Définition
Animation, pédagogie, tourisme et sensibilisation	Acteurs professionnels ou associatifs de l'animation, des loisirs ou du tourisme dans les domaines de l'environnement et de la découverte de la nature. Ces acteurs ont une vision orientée principalement sur les offres d'animation proposées par la réserve, ainsi qu'au cadre de visites et de balades qu'elle permet. Ces acteurs permettent de valoriser une facette des activités des réserves qui n'est pas toujours bien connue ou estimée par tous les autres acteurs. <u>Exemples</u> : centres de vacances, associations, CPIE, scolaires, offices de tourisme.
Partenaires, gestionnaires et techniciens	Acteurs professionnels qualifiés, travaillant occasionnellement avec la réserve naturelle sur des sujets diversifiés touchant à l'aménagement du territoire (gestion de l'environnement, des activités humaines...) tant pour des acteurs locaux (collectivités) que pour des acteurs éloignés (administrations). <u>Exemples</u> : Conservatoire du Littoral, Conservatoires d'Espaces Naturels, Services techniques d'une collectivité, DREAL, Région, Conseil Départemental, Syndicat de gestion d'un territoire ou d'une ressource (eau, marais, forêt...).
Riverains, élus et usagers locaux	Catégorie large, qui rassemble tous les acteurs rencontrés en tant qu'usagers ou riverains de la réserve naturelle et de son territoire périphérique. Les usagers sont entendus au sens assez large : acteurs ayant une activité de loisir à proximité directe de la réserve naturelle. Sont associés à cette catégorie les élus des communes locales. Ceux-ci disposent avant tout d'un discours de représentants de la population locale et des différentes branches d'acteurs concernés par la réserve naturelle, et disposent également d'un regard plus technique sur l'aménagement et les enjeux du territoire local. Les chasseurs et pêcheurs contribuent également à cette catégorie.
Acteurs économiques	Sont concernés tous les exploitants concernés par la réserve naturelle, mais également les exploitants en périphérie, concernés par les mêmes enjeux et qui peuvent avoir un mot à dire sur les choix de gestion de la réserve. A noter : la grande majorité des exploitants professionnels rencontrés contribuent également à la catégorie « Riverains ». <u>Exemples</u> : agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, ostréiculteurs, pisciculteurs, forestier, opérateur de loisir sportif en plein air... Il peut être possible de réaliser des sous-groupes par activités en fonction de leur importance et de leurs positionnements sur le territoire.
Membres du CCG	Tous les membres ayant droit à participer au Comité de Gestion de la réserve naturelle : y compris ceux n'y participant, de fait, jamais.

Annexe 11 : exemples de cartes mentales réalisées par les acteurs

Quand vous pensez à la réserve, quels mots vous viennent à l'esprit ?
Et quels liens entretenez-vous avec cet espace naturel ?



Quand vous pensez à la réserve, quels mots vous viennent à l'esprit ?
Et quels liens entretenez-vous avec cet espace naturel ?



Voici comment je perçois la réserve naturelle et quelles relations j'entretiens avec ?



Table des matières :

Remerciements	3
Sommaire :	5
Chemins d’eau	7
Introduction :	9
 Partie 1 - Fondements et contexte du diagnostic territorial	13
Chapitre 1 - Cadre théorique et conceptuel	14
1 - Définitions et concepts essentiels	14
1.1. La notion de réserve naturelle :	14
1.2. Le socio-écosystème comme grille de lecture :	16
1.3. Les notions d’ancrage territorial et d’acceptation :	19
2 - Le diagnostic territorial : concepts et mise en œuvre	20
2.1. Une démarche de diagnostic territorial portée par RNF :	20
2.2. Définition, objectifs et enjeux du diagnostic territorial :	21
2.2.1 Définition :	21
2.2.2 Objectifs et enjeux :	22
3 - Présentation du site d'étude	23
3.1. Historique et création de la réserve :	24
3.2. Deux-Sèvres Nature Environnement, gestionnaire du site :	26
3.3. Caractéristique territoriales et biologiques du site :	27
3.3.1. Un site d’intérêt biologique :	27
3.3.2. Contexte communal :	28
3.3.3. Enjeux de gestion :	30
 Partie 2 - Démarche méthodologique de l'évaluation de l'ancrage territorial	33
Chapitre 2 – Une méthodologie mixte	34
1 - Réflexion méthodologique	34
1.1. Appropriation du sujet :	34
1.2. Problématique et hypothèses :	36
1.3. Une méthodologie en 6 étapes :	39

1.3.1. La première phase : la phase préparatoire :.....	40
1.3.2. La deuxième phase : les modifications et les ajustements :.....	43
1.3.3. La troisième phase : la réalisation des entretiens :.....	47
1.3.3.1. La prise de contact :.....	48
1.3.3.2. Les entretiens semi-directifs :.....	48
1.3.4. La quatrième phase : la saisie et l’analyse :.....	49
Partie 3 – Présentation et analyse des données récoltées	53
Chapitre 3 – L’ancrage territorial de la RNR	54
1 – Présentation des profils cognitifs.....	54
1.1. : Des acteurs impliqués.....	54
1.2. : Cinq types d’acteurs :	55
2 - Indicateurs du niveau d’ancrage territorial	58
2.1. : Indicateur de connaissance :	75
2.1.1. Les missions de la Réserve naturelle du Bocage des Antonins :	60
2.1.2. Concrètement, les actions de la réserve :	61
2.1.3. Connaissez-vous les organismes gestionnaires de la réserve ?	64
2.1.4. Voulez-vous bien tracer le périmètre de la réserve sur une carte ?	65
2.1.5. Connaissez-vous des règles à respecter sur la réserve ?	67
2.1.6. Quelles sont les espèces emblématiques de la réserve ?	68
2.1.7. Parmi les documents suivants, lesquels connaissez-vous ?	71
2.1.8. Vers qui les acteurs se tournent-ils pour obtenir des informations ?	72
2.1.9. Les informations sur la réserve naturelle sont-elles accessibles ?	72
2.2. : Indicateur d’intérêt :	75
2.2.1. A quelle fréquence venez-vous voir la réserve ?	76
2.2.2. Quel est votre avis sur les animations ?	77
2.2.3. Quel est votre avis sur la réglementation ?	80
2.2.4. Rapport pertinence de l’existence et efficacité des actions menées :	81
2.2.5. Quel est votre avis sur les organismes gestionnaires ?	82
2.2.6. La réserve représente-elle une / des plus-value(s) pour vous ?	82
2.2.7. Évolution de l’avis :	83
2.3. : Indicateur d’implication :	85
2.3.1. Nature des liens :	87
2.3.2. Avez-vous l’habitude de participer à des activités organisées par la RN ?	88

2.3.3. Vous sentez-vous consulté par la RN sur les sujets qui vous concernent ?	89
2.3.4. Comment se passent vos échanges avec l’équipe de gestion ?	89
2.3.5. Quelle évolution des relations ?	89
2.4. Analyse d’indicateurs plus spécifiques :	91
2.4.1. Le comité consultatif de gestion, une instance qualitative :	91
2.4.2. Quelles conséquences du changement climatique ?	92
2.4.2.1. Métrique 1 : conséquences du changement climatique	92
2.4.2.2. Métrique 2 : avis et sentiment d’inquiétude de la part des acteurs	93
2.4.2.3. Métrique 3 : quelles adaptations ?	93
2.4.3. Questions complémentaires :	94
2.4.3.1. Quelle qualité de l’eau au sein du bocage des Antonins ?	94
2.4.3.2. Les activités agricoles, première cause de dégradation :	94
2.4.3.3. La réserve naturelle régionale, une solution face aux enjeux liés à l’eau : ..	95
2.4.3.4. Les haies bocagères, réservoirs de biodiversité :	95
2.5. Le parcours pédagogique, un atelier à retravailler :	96
2.6 : Les cartes mentales :	98
2.7. Quel avenir pour la réserve naturelle régionale du bocage des Antonins ?	102
2.8. Un atelier conclusif : l’AFOM	103
Partie 4 – Conclusion de l’étude et propositions d’actions	107
Chapitre 4 – Pistes d’améliorations et enjeux	108
1 – Comment répondre aux nouvelles attentes des acteurs ?	108
1.1. Des pistes d’actions selon les indicateurs :	108
1.2. Quelles actions concrètement ?	111
1.2.1. Pistes d’actions pour l’indicateur de connaissance :	111
1.2.2. Pistes d’actions pour l’indicateur d’intérêt :	114
1.2.3. Pistes d’actions pour l’indicateur d’implication :	116
2 - Limites méthodologiques :	119
2.1. La détermination des scores :	119
2.2. Des métriques diversifiées mais superflues :	119
2.3. Les catégories d’acteurs et la durée du protocole :	120
2.4. Une plateforme de saisie perfectible :	120
3 - Retour réflexif et apprentissages :	121
3.1. La diversité des acteurs :	121

3.2. Un nombre d’acteurs restreint :	121
3.3. : Un questionnaire en ligne améliorable :	121
4 - Les apports professionnels du stage :	122
5 - Retour et développement des hypothèses :	123
5.1. Hypothèse 1 : localisation et temporalité	123
5.2. Hypothèse 2 : les animations comme outil pédagogique	125
5.3. Hypothèse 3 : comment diversifier les publics ?	126
 Conclusion :	 129
Bibliographie :	131
Table des figures :	135
Table des annexes :	137
Annexes :	138
Table des matières :	163

Résumé :

Les enjeux liés à la protection de l’environnement se traduisent aujourd’hui par la création d’espaces naturels protégés. Toutefois ces aires s’implantent au sein de territoires déjà anthropisés, investis et façonnés par des pratiques, des usages ou encore des identités locales. Dès lors, la protection de certains espaces peut susciter des interrogations en matière d’acceptation, de perception et d’appropriation par les acteurs du territoire.

C’est dans ce contexte que Réserves Naturelles de France (RNF) a développé le Diagnostic d’Ancrage Territorial (DAT). Cet outil cherche à mieux comprendre les relations qui se construisent entre un espace naturel protégé et les différents acteurs de son territoire. Le DAT a pour but d’identifier les facteurs susceptibles de favoriser ou, au contraire, de limiter l’appropriation de ses réserves naturelles.

Dans le cadre de ce stage, cette méthodologie a été appliquée à la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins. Établie depuis 2015 dans le territoire, elle entretient des relations diverses avec les riverains, les agriculteurs, les propriétaires fonciers ou encore les collectivités territoriales. Ce travail vise à analyser de quelle manière la réserve naturelle est perçue, pratiquée et vécue par les personnes qui la fréquentent. Pour finir, ce travail interroge plus largement la place qu’occupe cet espace naturel protégé au sein du territoire deux-sévrien et questionne l’intérêt d’inclure les dimensions sociales dans sa gestion.

Abstract :

Today, the challenges associated with environmental protection are reflected in the creation of protected natural areas. However, these areas are established within territories that have already been shaped by human activities, occupied and influenced by local practices, uses, and identities. As a result, the protection of certain areas may raise questions regarding their acceptance, perception, and appropriation by local stakeholders.

It is within this context that Réserves Naturelles de France (RNF) developed the Territorial Anchoring Assessment (Diagnostic d’Ancrage Territorial – DAT). This tool aims to better understand the relationships that develop between a protected natural area and the various stakeholders within its territory. The DAT seeks to identify the factors that may either promote or, conversely, limit stakeholders’ sense of ownership and connection to nature reserves.

As part of this internship, this methodology was applied to the Bocage des Antonins Regional Nature Reserve. Established in the area since 2015, the reserve has developed various relationships with local residents, farmers, landowners, and local authorities. This study aims to analyse how the nature reserve is perceived, used, and experienced by the people who visit it. More broadly, it explores the role played by this protected natural area within the Deux-Sèvres region and examines the value of incorporating social dimensions into its management.